PARTI SOCIALISTE

(Section Française de l'Internationale Ouvrière)

40e CONGRES NATIONAL

1-2-3-4 JUILLET 1948

PARIS

RAPPORTS

BULLETIN INTÉRIEUR Nº 32

— Mensuel : Mai 1948 —

Coll. Fondation Jaurès

PARTI SOCIALISTE

(Section Française de l'Internationale Ouvrière)

40e CONGRES NATIONAL

1 - 2 - 3 - 4 JUILLET 1948

PARIS

RAPPORTS

PARIS

LIBRAIRIE DU PARTI

12, Cité Malesherbes, 12

Coll. Fondation Jean Jaurès

RAPPORT MORAL

Afin de permettre à nos camarades de se prononcer en toute connaissance de cause sur les événements politiques, tant extérieurs qu'intérieurs, il est apparu préférable que le rapport moral ne soit établi qu'après la Conférence Internationale des 24 et 25 et le Conseil National des 27 et 28 avril.

Il sera donc envoyé, postérieurement à l'ensemble des rapports, dans un supplément spécial du *Bulletin Intérieur*.

Le Secrétaire Général :
Guy MOLLET.

RAPPORT ADMINISTRATIF

présenté par Georges BRUTELLE

Secrétaire Général-Adjoint

Il a été dit déjà « que la série de tous les rapports administratifs publiés à l'occasion des Congrès constitue, sinon une histoire méthodique, tout au moins une source d'information précieuse à qui voudra connaître avec présicion la vie de notre Parti depuis 1921 et entreprendre d'écrire son histoire ». Il a été dit aussi combien « ce recueil de nos actes officiels » est nécessaire dans le présent à nos militants... Nous satisfaisons encore à ce qui nous semble une bonne tradition en rassemblant, comme chaque année, les faits essentiels de la vie de notre Parti.

Nous présentons également les rapports de nos G.S.E., de notre Commission féminine, de diverses Commissions fonctionnant au centre du Parti.

Deux rapports nouveaux : celui de la Section d'Organisation, celui du Bureau des Comités d'Entreprises. Sans aucun doute, nos camarades doivent s'y arrêter un instant. Ils marquent une action peu spectaculaire mais déjà efficace. Ils tracent une voie dans laquelle il est souhaitable de voir s'engager toujours davantage des nôtres. Ils rappellent nos Fédérations et nos Sections à des préoccupations, loin d'être nouvelles, mais auxquelles nos militants ne pourront répondre vraiment que par un effort d'organisation du travail et par une volonté tenace de persévérer.

Enfin, si un effort d'organisation peut porter ses fruits sans faire supporter de charges nouvelles au Parti, nous devons nous préoccuper de notre situation financière dont le Trésorier général vous entretient dans son rapport.

Les frais de personnel, les tarifs des fournitures, les tarifs d'imprimerie et tous nos frais généraux ont augmenté dans des proportions très supérieures à l'augmentation des cotisations. Cette simple remarque pourrait faire justice de quelques légendes colportées par des camarades mal informés de la vie administrative du centre. Il n'y a jamais eu trop de personnel à la Cité Malesherbes et les compressions que nous devons faire ne sont réalisées qu'aux dépens de nos activités.

Il est indispensable que chacun travaille à améliorer les finances du Parti.

Quelques-uns trouvent trop facilement dans la situation générale des excuses à leur carence ou à leurs faiblesses. Nous savons que le refus du timbre de cotisation par des militants ou des sections a été parfois employé comme un moyen de manifester certain mécontentement, tantôt à l'égard d'une direction fédérale, tantôt à l'égard de notre politique générale. Ne faut-il pas d'abord remplir tous ses devoirs de militant pour exercer sans crainte son droit de jugement? Et comment songer à exiger de son Parti le rayonnement et l'autorité nécessaires à satisfaire ses aspirations si on le prive de ses ressources?

Souhaitons voir se dissiper quelques erreurs. Nous pouvons avoir, sur de nombreux points, des vues divergentes, nous pouvons apprécier différemment la tactique du Parti, si nous acceptons de rester dans l'organisation pour la défense d'un fonds considérable d'idées communes, nous devons tout faire pour que notre appareil soit préservé et renforcé. Au mécontent, au déçu, il n'est jamais nécessaire de rappeler que le dévouement qu'il prodigue au Parti, que les ressources qu'il lui procure sont toujours une contribution à la Résistance ou aux Progrès des conceptions qu'il défend pourvu qu'il soit socialiste. Nous connaissons tous parmi de vieux militants de sympathiques et éternels minoritaires qui, toujours insatisfaits, n'ont jamais ménagé leurs efforts.

Acceptons toutes les tâches, recherchons les plus difficiles, les plus ingrates ! Formons de nouveaux militants à cette discipline quand nous y sommes rompus nous-mêmes, ne ménageons aucune de nos possibilités si nous voulons garder à la classe ouvrière de ce pays le grand parti libre vers lequel nous la ferons tout entière revenir !

LES DÉCISIONS DU 39e CONGRÈS NATIONAL

Le 39e Congrès national s'est tenu au Palais de la Foire, à Lyon, les 14, 15, 16 *et* 17 *août* 1947.

Les 99 *fédérations que compte le Parti étaient représentées par des délégués régulièrement désignés et porteurs de* 4.812 *mandats.*

Les délégations internationales.

Les Partis frères étaient représentés comme suit :

BULGARIE : POPOF.

TCHECOSLOVAQUIE : NIEGER, PATRAKOWA.
GRECE : TSIRIMOKOS.
AUTRICHE : Mariane POLLAK Ernst KOREF.
BELGIQUE : De BROUCKERE, TIELMANS, LUYTEN et Mme Isabelle BLUME.
GRANDE-BRETAGNE : Morgan PHILIPS.
POLOGNE : DOBROWOLSKI, FREUDL, RUBACH, ROJELE, SHCIUK.
ESPAGNE : LLOPIS, Enriquez de FRANCISCO, TUNDIDOR, Sanchis BANOS, FERNANDEZ.
BUND : RIBA, SXIRSKI et Mme.
HONGRIE : Arpad SVELPAL, Georges SZALRASIST.
LUXEMBOURG : RASQUIN.
ITALIE : Elio BASO, Tunlo VECCHIETTI, Elisa CARINI.
NORVEGE : OEKSNES.
PALESTINE : LOCKER, ABRAMOVITCH, GOLDBERG.
ETATS-UNIS : BROWN, SHRAGER.
ROUMANIE : VOINEA, NUSELOVICI..
HOLLANDE : KLEYN.
SUISSE : NOUL.

Ordre du jour du Congrès

Le Congrès avait à son ordre du jour les questions suivantes :
1° Rapport moral ;
2° Rapports statutaires ;
3° Examen de la politique générale ;
4° Programme et tactique aux élections municipales ;
5° Examen du projet de réorganisation du Parti ;
6° Nomination des organismes centraux.

Rapport moral.

Après un ample débat ce rapport a été adopté par 3.068 mandats contre 1.111 et 606 abstentions.

Rapport du Groupe parlementaire.

Le Congrès a adopté ce rapport par 2.889 mandats contre 1.202 et 298 abstentions.

Autres rapports statutaires.

Tous les autres rapports statutaires ont été adoptés à mains levées.

Rapport de la Commission chargée d'examiner les comptes du « Populaire » et des services annexes.

Le Congrès a adopté le rapport présenté par cette commission.

Réorganisation du Parti.

Le Congrès a désigné une Commission chargée de mettre au point le projet de réorganisation du Parti.

La représentation des Fédérations dans les Assemblées nationales du Parti en 1948.

Le Congrès a adopté le texte suivant :

Vu l'article 24 du règlement du Parti, décide que les mandats des Fédérations dans les Assemblées nationales du Parti, en 1948, seront calculés sur la base de 50 cotisants à 12 timbres.

Le budget du Parti.

Le Congrès délègue ses pouvoirs au Conseil national pour délibérer et voter, à la fin de chaque année, le budget du Parti pour l'exercice suivant.

Le projet du budget sera établi par le Comité directeur et adressé aux sections et fédérations, soit par envoi spécial, soit par insertion dans le *Bulletin intérieur,* six semaines au moins avant la réunion du Conseil national.

Les dispositions budgétaires adoptées par le Conseil national seront mises en application par le Comité directeur dès le début de la nouvelle année.

La décision du 37e Congrès national concernant la préparation et la promulgation du budget du Parti est annulée.

Demandes de réintégrations.

1° *Affaire Veillard* (Seine-et-Marne).

La commission désignée par le Congrès a déclaré irrecevable la demande de réintégration présentée par Veillard. Le Congrès a adopté les conclusions de la commission;

2° *Affaire Weiss* (Vaucluse).

Le Congrès a décidé la réintégration de Weiss, mais en maintenant à son encontre une suspension de toute délégation pendant une durée de cinq ans à dater du 1er janvier 1947.

En outre, Weiss devra adhérer à telle section de son choix appartenant à une autre fédération que celle de Vaucluse;

3° *Affaire Rouane-Daoudi* (Alger).

Le Congrès a décidé la réintégration de Rouane et Daoudi en maintenant toutefois à leur encontre une suspension de délégation d'un an à compter du 6 janvier 1946.

Appel aux populations de l'Union Française.

Le Congrès a adopté la résolution suivante :

Le 39e Congrès du Parti socialiste, réuni à Lyon le 14, 15, 16 et 17 août 1947, adresse à toutes les populations des territoires d'outre-mer son affectueux et fraternel salut.

Il tient à rappeler que le but du Parti socialiste est de libérer la personne humaine de toutes servitudes qui l'oppriment et par conséquent d'assurer à l'homme et à la femme, à l'enfant, dans une société fondée sur l'égalité et la fraternité, le libre exercice de leurs droits et de leurs facultés naturelles.

Il demande pour l'Union française l'application rapide de la Constitution, qui précise dans son préambule : « Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion, de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et les libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des Droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République. »

Il condamne plus que jamais le vieux système colonial qui fondait la possession sur la conquête et son maintien sur la contrainte et qui n'avait pour but que l'exploitation des terres et des peuples.

En conséquence :

Le Congrès appelle les populations des territoires d'outre-mer à rejoindre les rangs du Parti socialiste, à se rallier à sa doctrine et à son idéal.

Parti essentiellement démocratique, il est le plus qualifié pour répondre à leurs sentiments et à leurs aspirations.

C'est en participant à son action et à la réalisation de son programme que les peuples d'outre-mer marcheront plus rapidement et plus sûrement, en liaison avec toutes les forces du socialisme international, vers leur émancipation, leur indépendance réelle et leur liberté.

Pour une politique d'égalité sociale dans l'Union Française.

Vœu présenté par la Fédération de l'A.O.F. et du Togo et adopté par le Congrès :

Le 39e Congrès national du Parti socialiste S.F.I.O., rappelant la résolution de politique générale sur l'Union française votée par le Conseil national des 19 et 20 mars 1947, invite ses membres au Gouvernement à faire entrer dans la loi et dans les faits les principes d'égalité sociale inscrits dans le préambule de la Constitution;

Il les invite notamment à réaliser entre Européens et autochtones des territoires d'Outre-Mer, l'égalité des traitements et indemnités dans la fonction publique, l'égalité des soldes et accessoires de solde dans l'armée, l'égalité des pensions pour les anciens combattants et victimes des deux guerres.

Le Congrès national, considérant que l'égalité sociale ne serait qu'une formule vide de sens si elle ne reposait sur l'égalité des chances au départ, invite ses membres au Gouvernement à faire porter l'effort majeur de la France d'outre-mer sur le développement de l'enseignement, et dans ce but, à le faire placer sous le contrôle professionnel et technique du ministère de l'éducation nationale.

Résolution pour le Maroc.

(adoptée par le Congrès)

Le Congrès :

Constatant qu'aucune des réformes essentielles, dont l'application avait été jugée indispensable et urgente par le précédent résident général lui-même, n'a été réalisée :

Considérant : que la résolution adoptée par le C. N. du 19 mars, sur cette question, est restée lettre morte;

Considérant : que la non-application de ces réformes vient de l'opposition violente des tenants des gros intérêts dans le pays et d'une administration rétrograde et bureaucratique, non encore épurée;

Considérant : qu'une telle situation est gravement préjudiciable à la bonne entente recherchée entre le Maroc et la France;

Demande expressément aux camarades ministres du Gouvernement et au président Ramadier en particulier, d'intervenir sans retard, afin que ces réformes ne soient pas davantage retardées sous le fallacieux prétexte qu'elles sont constamment à l'étude.

Résolution au sujet des personnes déplacées.

La résolution suivante a été adoptée par le Congrès :

Le Congrès exprime sa profonde satisfaction pour l'attitude adoptée par le gouvernement de la République à l'égard des réfugiés de L'Exodus *et des bateaux qui mouillent devant Port-de-Bouc depuis bientôt trois semaines. La volonté manifestée d'offrir aux réfugiés l'hospitalité sur le sol français, de même que le refus d'user de la force à leur égard est conforme aux plus belles traditions de la démocratie française. Le Congrès espère que le Gouvernement persévérera dans son attitude et qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme à cette tragédie.*

Le Congrès envoie l'expression de sa profonde sympathie à tous les survivants des massacres hitlériens, à toutes les personnes victimes du nazisme, juives et non juives, à tous les internés qui, dans les camps, en Allemagne et dans d'autres pays d'Europe, sont condamnés à mener une existence improductive et privée de liberté.

Conscient des souffrances indicibles et des pertes de vies humaines, qui se comptent par millions, infligées aux populations juives par les criminels nazis et fascistes, le Congrès proclame qu'il est du devoir des démocraties victorieuses de les aider activement à refaire leur vie dans la liberté. Il estime que les pays démocratiques doivent ouvrir leurs portes aux personnes déracinées.

Il appartiendra à l'O.N.U. et aux délégués de l'O.N.U. de trouver, dans le respect de la dignité humaine, une solution au douloureux problème des personnes déplacées.

Le Statut de l'Algérie.

Le 39e Congrès national du Parti S.F.I.O., réuni à Lyon, les 14, 15, 16 et 17 août 1947, a adopté la résolution suivante :

Considérant qu'après les débats à la Commision de l'Intérieur de l'Assemblée nationale, le projet de statut rapporté par le camarade Rabier au nom de la majorité de cette Commission.

S'il n'est pas entièrement conforme au projet de statut de l'Algérie déposé par les Fédérations Socialistes Algériennes et accepté à l'unanimité par le Conseil national du 19 mars 1947, n'en est pas moins un statut démocratique minimum ne correspondant qu'en partie aux aspirations des travailleurs européens et des masses musulmanes de l'Algérie.

Mandate expressément le groupe parlementaire et les ministres socialistes pour faire aboutir ce projet devant le Parlement.

En outre, le Congrès national demande au président Ramadier de ne poser en aucune circonstance la question de confiance sur les dispositions du projet de la Commission lors de la discussion du projet de statut devant l'Assemblée nationale et en particulier contre les deux points suivants :

1° Maintien intégral de l'ordonnance du 7 mars 1944 et de la loi du 5 octobre 1946;

2° Maintien de la majorité simple à l'Assemblée algérienne sur toutes les questions de son ressort.

Laissant ainsi l'Assemblée nationale souveraine prendre ses responsabilités en toute indépendance.

La tactique électorale aux élections municipales.

Le Congrès recommande à ses sections de présenter des listes complètes de militants aux prochaines élections municipales, dans toutes les communes soumises au régime proportionnaliste et également pour le premier tour de scrutin dans les communes soumises au régime majoritaire.

Au second tour, toute coalition sera autorisée qui paraitra nécessaire pour faire échec à la réaction.

En aucun cas le Parti socialiste ne saurait accepter des alliances dans lesquelles la défense de la laïcité ne serait incluse et la suppression des subventions aux écoles dites « libres » absolument sauvergardée.

Les indisciplinés.

La Commission chargée d'examiner les demandes de réintégration et les cas d'indiscipline :

1° *Considérant que les cas d'indiscipline des parlementaires qui lui ont été soumis se rattachent au même refus de se soumettre à la discipline de vote, quelle qu'ait été la forme de la manifestation de leur indiscipline;*

2° *Considérant que les statuts du Parti ne font pas une obligation au Comité directeur de sanctionner les indisciplines des parlementaires, que le Comité directeur n'a pas cru devoir lui-même proposer des sanctions;*

Estime que cet acte d'indiscipline caractérisé doit être sanctionné collectivement et demande au Congrès de leur adresser un rappel à l'ordre sévère.

Pour permettre la sanction rapide des actes d'indiscipline inhérents aux mandats parlementaires, notre Commission propose :

1° *Pour l'immédiat, que le Congrès donne mandat au Comité directeur d'appliquer automatiquement jusqu'à la révision des statuts à intervenir, les sanctions prévues par l'article 51;*

2° *Pour l'avenir, que l'article 51 des statuts soit complété par le prochain Congrès national sur la base des principes suivants :*

a) *sanctions automatiques par le Comité directeur et application immédiate des peines;*

b) *échelle de peines particulières, certaines des peines prévues par l'article 51 étant inapplicables à des élus;*

c) *possibilité d'appel non suspensif.*

Le Congrès a adopté le rapport de la Commission.

LE PROGRAMME ECONOMIQUE

La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

Le 39e Congrès du Parti socialiste S.F.I.O., réuni à Lyon du 14 au 17 août 1947,

Constate que dans le cadre d'une économie européenne désorganisée par la guerre, la situation économique et financière de la France, et la situation sociale qui peut en résulter, sont comparables à celles de la Grande-Bretagne.

Mais alors que le peuple anglais a pris une pleine conscience des réalités, le peuple français ne comprend pas encore que sa vie et son avenir sont en jeu.

La situation est particulièrement sérieuse en ce qui concerne la production agricole. La mauvaise récolte de blé, en France et dans le monde, risque d'entraîner le manque de pain dans les villes et de désorganiser encore davantage les marchés des céréales secondaires, de la viande et du lait. La production industrielle, de son côté, est limitée par l'insuffisance des ressources en charbon et le manque de main-d'œuvre.

De ce fait, et en raison aussi de l'évolution des prix intérieurs, les exportations se ralentissent au moment même où leur développement constitue une nécessité vitale. Les importations sont limitées par le manque de moyens de paiement à l'étranger, et leur arrêt complet signifierait pour la France la misère populaire et l'asphyxie économique.

Les prix montent, et leur ascension est accélérée par des menaces d'inflation dues à la fois au déficit budgétaire et aux difficultés de financement du budget extraordinaire.

Des mesures fragmentaires et timides ne peuvent porter remède à une telle situation.

C'est pourquoi le Parti socialiste propose une série de mesures de salut public dont la réalisation doit être aussi rapide et simultanée que possible.

1° Pénurie alimentaire.

Devant la pénurie des produits agricoles, il faut par tous les moyens organiser la collecte et améliorer la répartition.

En ce qui concerne le pain, le vote immédiat d'une loi doit permettre au Gouvernement de prendre toutes les mesures, allant jusqu'à la réquisition totale du blé, et des céréales secondaires, à l'exception des semences et des échanges réglementaires.

En ce qui concerne la viande, la création d'une service national de la viande doit aboutir à l'institution de l'acheteur unique, sous la forme de mutuelles ou sous celle de commissions d'approvisionnement. Les marchés doivent être contrôlés à tous les stades, les prix taxés, les réquisitions et achats prioritaires utilisés en cas de besoin.

Pour favoriser les meilleurs livreurs, il convient de confier aux organismes chargés de la collecte le soin de distribuer, au moins pour une part, les produits industriels nécessaires à l'agriculture.

2° Pénurie industrielle.

Afin d'accroître et d'utiliser au mieux la production industrielle, le Parti socialiste propose :

— d'assurer le contrôle de l'Etat sur la répartition ;

— d'interdire certaines fabrications d'intérêt secondaire et d'obliger les producteurs à fabriquer des articles d'utilité sociale à prix fixés, sur lesquels devraient peser des menaces de réquisition ;

— d'arrêter toutes les importations pour les industries et consommations non indispensables ;

— de réduire les fabrications d'armements, en conservant toutefois l'activité destinée à la mise au point des prototypes et à la construction d'avions français ;

— de suspendre la fabrication d'un nouveau porte-avions ;

— de préciser et de faire appliquer un programme cohérent de reconversions ;

— de prendre les mesures d'assainissement destinées à assurer une saine gestion des entreprises nationalisées ;

— d'aménager les programmes résultant du plan Monnet, en favorisant la partie de ce plan consacrée à l'accroissement de la production agricole et au développement des territoires d'outre-mer ;

— de faire un nouvel effort en vue d'augmenter nos exportations, quitte à restreindre la consommation intérieure pour les produits non indispensables.

3° Vices de la distribution.

La lourdeur du système de distribution des produits augmente le nombre des intermédiaires et constitue un facteur supplémentaire de hausse des prix.

Il faut, sous réserve d'une réforme complète de ce système :

— revenir immédiatement à l'interdiction de l'ouverture de nouveaux fonds de commerce ;

— réaliser l'approvisionnement direct des magasins-témoins et de coopératives de consommation par les producteurs.

4° Prix et salaires.

L'équilibre des prix et des salaires est en état de perpétuelle rupture.

Le Parti socialiste estime équitable et nécessaire l'adaptation des bas salaires au coût de la vie. Mais il croit opportun de refermer temporairement, dans une période de pénurie grave, l'éventail des salaires.

S'il peut admettre que certains prix soient adaptés en hausse ou en baisse à des nécessités économiques démontrées, il ne saurait tolérer qu'une échelle mobile de prix permette aux industriels d'incorporer automatiquement dans leurs prix de revient, les hausses des salaires réels qu'ils auraient pu consentir.

5° Difficultés financières.

La situation financière n'est pas moins sérieuse que la situation économique à laquelle elle est d'ailleurs intimement liée.

Les derniers projets financiers n'ont constitué que des mesures provisoires destinées à faire face à une situation critique. Le pays comprendrait mal qu'elles ne soient pas complétées par des mesures destinées à apporter une amélioration durable et à mieux répartir les sacrifices. Le Parti socialiste préconise :

a) l'adoption de moyens énergiques en vue de réduire et de contrôler la situation monétaire, et notamment d'atteindre les billets de banque thésaurisés ;

b) le paiement d'une partie des hauts salaires et des dividendes en bons de la reconstruction bloqués ;

c) l'utilisation obligatoire du chèque, comportant la suppression du pouvoir libératoire du billet de banque pour les paiements importants ;

d) la réalisation d'une réforme de la fiscalité comprenant notamment :

— l'augmentation de l'impôt général sur le revenu, réserve faite de l'abattement à la base, et la suppression du quotient familial ;

— la modification de l'assiette des impôts agricoles ;

— la réduction du nombre de taxes ;

— l'institution du carnet fiscal ;

e) l'extension des travaux de la « commission de la guillotine », en vue de réaliser dans tous les services publics, et plus particulièrement dans l'armée, des économies massives ;

f) le vote d'une loi de déconcentration administrative, permettant aux Préfets de résoudre certains problèmes et de dégager ainsi les administrations centrales.

Le Parti socialiste affirme que toutes ces mesures, même si certaines apparaissent impopulaires, sont indispensables, pour éviter la famine et la catastrophe financière. Il fait appel au pays pour que celui-ci prenne plus pleinement conscience des réalités pénibles de l'après-guerre, les accepte avec compréhension et les applique avec discipline.

Le Congrès mandate son Groupe parlementaire, le Président du Conseil et les Ministres socialistes pour faire aboutir le programme ci-dessus, et leur fait confiance pour exiger, avant le départ des Chambres en vacances, les pouvoirs nécessaires à son application.

Il charge le Comité directeur, seul dépositaire de la volonté du Parti dans l'intervalle des Congrès et Conseils nationaux, de veiller à la réalisation de ces mesures et de prendre toutes décisions qui s'imposent sans reculer même devant les risques d'une crise ministérielle, dont la responsabilité incomberait alors aux autres Partis associés au Gouvernement.

MOTION D'ORIENTATION POLITIQUE GENERALE

Cette motion a été adoptée par 2.423 mandats contre 2.002 à la motion du Nord, 274 à la motion Dechezelles et 85 abstentions.

Au Congrès de 1946, *les militants du Parti avaient clairement manifesté leur volonté. Le* 39e *Congrès du Parti constate que les réalisations n'ont pas été conformes à cette volonté.*

Depuis la Libération, le Parti socialiste n'a cessé de dégager les solutions justes et convenant à la période présente. Il a voulu une politique conforme aux intérêts des masses laborieuses, aspirant à l'accroissement substantiel de leur pouvoir d'achat. En même temps, il préconisait une politique de Paix et de libre association des peuples dans l'Union française.

Il a même, dès le lendemain de la Libération, proposé courageusement, tout à la fois l'assainissement financier par le blocage des billets, et une politique systématique de réformes de structure et d'organisation économique, dont l'application eut, à coup sûr, évité la crise présente.

Or, à l'exception de la courte et heureuse période du Gouvernement socialiste homogène, les délégués du Parti au Gouvernement ont pratiqué une politique différente de celle qu'avait définie le Parti.

Le Parti socialiste ne considère pas que la présence de ses hommes au Gouvernement soit, dans tous les cas, une condition indispensable à la défense des institutions républicaines. Il s'est déjà révélé capable de les défendre, alors qu'il ne participait pas au Gouvernement. Le problème n'est donc pas celui de la participation ou de la non-participation à tout prix, il est dans la fidélité à une politique correspondant aux aspirations profondes des masses populaires vers le bien-être et la liberté : *au Gouvernement, si possible, dans l'opposition si c'est nécessaire, le Parti doit faire cette politique. Le 39e Congrès déclare que le Parti socialiste est résolu à ne plus laisser exploiter son attachement traditionnel aux institutions républicaines pour se laisser imposer une politique qui n'est pas la sienne et qui risque de compromettre définitivement les chances de la démocratie dans notre pays.*

Le Parti ne saurait, par suite, assumer des responsabilités gouvernementales que dans la mesure où il aurait réuni les moyens d'action nécessaires à l'application de son programme d'urgence.

Si ces conditions n'étaient pas réunies, les difficultés sociales, économiques et financières actuelles s'aggraveraient rapidement et la crise deviendrait si profonde qu'elle mettrait en péril, avec la vie même du Parti, qui apparaîtrait alors injustement comme responsable, les libertés et les possibilités de transformations sociales qui constituent le contenu actuel de la démocratie.

Le Congrès affirme, par ailleurs, la volonté du travailleur socialiste de ne pas laisser confondre, sous aucun prétexte, les méthodes et les objectifs du socialisme démocratique et internationaliste avec ceux du stalinisme nationaliste et totalitaire qui rend actuellement l'unité du prolétariat impossible. Le Pari socialiste sait fort bien qu'il ne peut triompher des dangers de dégénérescence totalitaire représentée par le stalinisme que s'il entreprend audacieusement le combat de classe contre l'ennemi principal : le Capitalisme international.

Ainsi, seulement, les masses populaires le reconnaîtront comme guide, comme interprète fidèle et comme instrument de combat pour le socialisme et la liberté.

La politique de baisse des prix inaugurée par Léon Blum a finalement cessé pour plusieurs raisons dont la plus importante est qu'on n'a pas pu l'accompagner de mesures effectives de contrôle et d'organisation. Il est indéniable, cependant, que cette politique de baisse a enregistré, au moins à ses débuts, des résultats positifs en limitant les fluctuations des prix et en aidant à la remise en circulation des stocks industriels. Cependant, l'accroissement du revenu national, au cours de l'année passée, ne s'est pas accompagné d'un accroissement correspondant du pouvoir d'achat des travailleurs. Celui-ci est réduit de moitié par rapport à l'avant-guerre. Cette diminution n'est pas due seulement à l'appauvrissement provoqué par la guerre mais aussi à l'inacceptable répartition du revenu national : alors que la part du travail a considérablement diminuée depuis 1936, celle du commerce a doublé et les profits agricoles se sont accrus.

D'autre part, les dépenses civiles et surtout militaires de l'Etat sont de plus en plus hors de proportion avec les ressources réelles de la France; enfin, les mesures financières imposées par le plan Schuman ont encore

aggravé les conditions d'existence du travailleur. Lorsque, sous leur pression, le Gouvernement s'est résigné à leur accorder quelques avantages, il leur a retiré d'une main ce qu'il leur avait accordé de l'autre. Le Gouvernement présidé par un socialiste a donc fait endosser au Parti socialiste des responsabilités qui n'étaient pas les siennes.

Le Parti risquait de se dissocier, de transformer son caractère politique en changeant, peu à peu, sa composition sociale et, bientôt, de mettre un terme à son histoire en reniant ses origines. Cette politique générale, faite à la fois d'impuissance à l'égard des féodalités économiques, des trafiquants, des fraudeurs du fisc et de l'incompétence d'une bureaucratie douteuse, s'opposait à l'application intelligente d'un plan Monnet rectifié et plaçait la France au seuil de la faillite monétaire, remettant en cause tout le redressement économique du pays. Le 39e Congrès déclare que cette situation doit cesser.

Le Parti est décidé à rester fidèle à ses déclarations de 1946 et à obtenir du Gouvernement un renversement complet de sa politique :

— ou bien le Parti socialiste constituera un Gouvernement de salut public doté d'une autorité nécessaire à la mise en application d'une politique conforme aux intérêts populaires;

— ou bien la situation politique s'aggravera au point de mettre en danger la démocratie et d'ouvrir les voies au pouvoir personnel.

L'expression politique de ce danger totalitaire possible est actuellement le Rassemblement du Peuple de France.

Le renversement de la politique du Gouvernement doit se proposer comme objectif le relèvement des conditions d'existence de la population, ce qui exige :

1° Que la production des objets de consommation soit orientée en fonction de l'utilité sociale;

2° Que les crédits militaires soient considérablement réduits;

3° Que la politique extérieure soit fondée sur la collaboration des peuples, dans le cadre d'une Fédération européenne, ouverte à la coopération de toutes les puissances intéressées à la construction de l'Europe;

4° Que les problèmes de la planification et de la socialisation des industries-clés soient ainsi posés à l'échelle de l'Europe et non plus seulement de la France.

Le Parti socialiste considère que l'offre Marshall doit être prise en considération, mais, en même temps, qu'elle doit s'accompagner plus que jamais d'une lutte de classe à l'échelle internationale, en direction des objectifs socialistes : la classe ouvrière européenne doit donc renforcer son action autonome et utiliser les possibilités nouvelles d'action commune qui lui seront offertes en vue de reconstituer une internationale socialiste efficace, seule capable de guider les luttes des travailleurs vers une Europe socialiste;

5° Que la politique à l'égard de l'Union française associe démocratiquement les peuples d'outre-mer à cette communauté européenne.

Ceci exige l'abandon de toute politique colonialiste qui, utilisant un appareil de coercition administratif et militaire, à la fois inhumain et coûteux, ne maintient l'unité de l'Union française qu'en violation flagrante avec l'esprit même de la Constitution.

La nouvelle politique doit se traduire par :

— la Paix immédiate en Indochine;

— la reconnaissance de son indépendance politique, dans le cadre de l'Union française;

— l'application en Algérie d'un statut véritablement démocratique, ainsi que des réformes démocratiques et sociales en A. O. F. et à Madagascar;

6° Que le Parti n'abandonne pas ses principes d'organisation économique.

L'Etat, dont la capacité de gestion demeure médiocre, doit faire place, dans l'organisation de l'économie nouvelle, à un large et audacieux effort de démocratie à tous les échelons.

Son intervention doit surtout porter sur le contrôle et l'orientation des activités économiques d'intérêt général. C'est le cas, par exemple, du crédit de l'énergie. des transports et des matières premières essentielles :

A) Les nationalisations, si elles consacrent le principe de l'appropriation collective en la personne juridique de l'Etat, ne doivent pas être nécessairement gérées par l'Etat. L'expérience des établissements Berliet peut servir de base à une généralisation portant sur les entreprises de production. Les entreprises nationalisées doivent demeurer liées par les dispositions du Plan. Elles peuvent être gérées par un personnel rendu responsable et contrôlées par l'Etat :

a) par les banques nationalisées;

b) par la conversion obligatoire d'une fraction des bénéfices des grandes sociétés en bons de reconstruction;

c) par une fiscalité économique simplifiée;

d) par une répartition plus équitable des charges fiscales qui portent surtout, aujourd'hui, sur les salariés : par l'adaptation périodique du pouvoir d'achat à l'indice de la production et des prix; par le resserrement momentané de l'éventail des salaires et des traitements, en vue de répartir équitablement les sacrifices;

B) Les investissements, eux aussi, doivent faire l'objet d'un contrôle d'orientation;

C) L'intervention de l'Etat, pour être souple et féconde, doit s'accompagner dans une large démocratie économique à l'échelle des compétences. Ces instruments sont :

— les Comités d'entreprises et les Commissions de production dans les filiales, comme dans les maisons-mères;

— les Syndicats;

— les Coopératives de distribution, de répartition et les Magasins des coopératives de gros;

— les Municipalités, dont la capacité économique doit être accrue.

Le 39e Congrès national du Parti insiste sur l'importance historique du rôle des Comités d'entreprises qui doivent devenir les éléments moteurs de la réorganisation économique et associer tous les travailleurs de l'entreprise, désignant au vote secret leurs délégués sans distinction d'opinion politique.

La lutte revendicative doit orienter, désormais, la force de la masse ouvrière vers la défense du pouvoir d'achat, en liaison avec la réorganisation économique, le contrôle du personnel s'exerçant par les Comités. Telle est la voie de la gestion ouvrière. Dans ce domaine, de graves insuffisances se sont manifestées, imputables surtout aux activités bureaucratiques du Parti communiste dans les Syndicats et dans les Comités. Les militants socialistes sont invités à développer leur activité sur le plan syndical et de l'entreprise : partout où ils ont pris l'initiative à cet égard, leur influence a été heureuse et profitable à l'ensemble des masses laborieuses.

Le 39e Congrès du Parti socialiste souligne également l'importance des Groupes socialistes d'entreprises, organismes chargés d'animer un tel effort d'initiative ouvrière en prêchant par l'exemple : l'avenir des institutions politiques dépend d'une manière décisive des progrès dans ce domaine de la Démocratie économique. Celle-ci exige la création et l'entretien d'un certain climat social, favorisé par une large information populaire utilisant les techniques modernes : Presse, Radio, Cinéma. Cette politique ne peut être réalisée que par les travailleurs eux-mêmes. Le Parti socialiste doit donc orienter et défendre leurs légitimes revendications, mobiliser les masses populaires en cherchant à accroître leur sens des responsabilités, donner, en un mot, à la Démocratie une expression vivante.

*
**

Mais définir une politique et proposer un programme ne suffisent pas. Le Parti n'a pas souffert d'absence de programmes, depuis la Libération, mais du fait que, lorsque des socialistes ont été au Gouvernement, ils n'ont pas appliqué ce programme.

C'est pourquoi le 39e Congrès national est décidé à exiger l'application de la politique générale définie ci-dessus. En même temps le Parti procédera à une réorganisation de sa structure en vue de l'adapter aux formes modernes de la propagande et de l'action politique. Il conservera, intégralement, son caractère démocratique par les sections qui demeurent des organismes de délibération politique. Mais, en même temps, il augmentera l'efficacité de son travail politique et technique par la formation de groupes spécialisés, auxquels chaque membre du Parti sera tenu de participer (G.S.E., Artisans, Techniciens, Paysans, etc...). Ces groupes de travail pénétreront les grandes formations de masses afin de les animer en faveur du socialisme.

Le Comité directeur, élu par le 39e Congrès, disposera de l'autorité que lui remet le Congrès pour assurer la mise en place et l'exécution des décisions ci-dessus, applicables à tous les militants quel que soit le poste qu'ils occupent. Cette décision signifie que le Parti socialiste contrôlera enfin sa Presse, ses élus, ses ministres.

Au milieu d'une crise générale de la vieille société capitaliste, génératrice de misère, de servitude et de guerre, le Congrès lance, à tous les militants du Parti, un appel : ils constituent la seule organisation politique de travailleurs qui soit animée d'un esprit démocratique et prouvé, le seul obstacle véritable à toutes les entreprises totalitaires d'où qu'elles viennent, le seul instrument de protection de l'indépendance du pays par la solidarité internationale des travailleurs. Les militants socialistes seront donc au premier rang dans toutes les organisations de combat et de construction en direction de la société sans classes.

La solution aux difficultés croissantes qui menacent la sécurité des travailleurs et les libertés publiques n'est pas dans l'isolement ou la désertion du combat, elle, est, au contraire, dans une confiance renouvelée à l'égard de la capacité des classes laborieuses et de l'efficacité des méthodes de liberté. Elle est aussi dans l'affirmation de la volonté de lutte pour le socialisme international. Le 39e Congrès national du Parti socialiste constitue une affirmation solennelle de la volonté d'action de tous ses militants. Il compte sur la confiance des masses laborieuses de ce pays pour soutenir et développer son effort.

ELECTIONS DES ORGANISMES CENTRAUX

Election du Comité directeur

99 Fédérations ont pris part au vote.
Bulletins déposés : 422.
Bulletins nuls : 16.
Suffrages exprimés : 406.

Voici par ordre alphabétique les noms des camarades élus au Comité directeur du Parti :

ARRES-LAPOQUE Jacques.
BADIOU Raymond.
BLUM Renée.
BOUTBIEN Léon.
BRUTELLE Georges.
CAPOCCI Oreste.
COMMIN Pierre.
COURTOIS Jean.
COUTANT Robert.
DELABRE Camille.
DEPREUX Edouard.
DUMAS Charles.
FERRAT André.
GAZIER Albert.
JAQUET Gérard.
LAMINE-GUYE.
MALACRIDA Henri.
MAYER Daniel.
MOLLET Guy.
MOREAU Emilienne.
NAEGELEN M.-E.
PIETTE Jacques.
PIVERT Marceau.
PRIOU-VALJEAN.
PROVO Victor.
RIMBERT Pierre.
ROUS Jean.
SENGHOR Léopold.
TANGUY-PRIGENT.
TEXCIER Jean.
VERDIER Robert.

Commission nationale des conflits

Ont été élus membres de la Commission nationale des Conflits :
Titulaires : Rémy Sicard, Kastenbaum, Jacque, Rophe, Madeleine Lagrange, Thalamas, Viguier, Cartheyrade, Florimond Lecomte.
Supplétants : Nermond, Chazette, Marcel Bloch.

Commission nationale de contrôle

Ont été élus :
Titulaires : Monceau, Bourgeois, Veray, Bizet, Houille, Malavas, Miflier, Angousset.
Supplétant : Barbier.

LE CONSEIL NATIONAL
Réunion des 16 et 17 Décembre 1947

Cette réunion s'est tenue à Paris, Palais de la Mutualité, et avait à son ordre du jour :

1° *Nouveaux aspects de la situation politique et tactique générale du Parti sur le plan national et sur le plan international;*

2° *Projet de réorganisation du Parti;*

3° *Election de la Commission nationale des Femmes.*

Après discussion *la Résolution* et *le Manifeste* suivants ont été adoptés :

I

RÉSOLUTION

Le Conseil national, réuni les 16 et 17 décembre 1947 constate que les libertés politiques et la Paix sont aujourd'hui plus directement et plus dangereusement menacées que jamais.

La crise économique et sociale s'est aggravée et, dans le même temps, deux événements ont profondément modifié la situation politique.

D'une part, la nouvelle orientation définie par la conférence des neuf partis communistes, qui s'est tenue à la fin de septembre en Pologne, *constitue une véritable déclaration de guerre au Socialisme et à la Démocratie. En acceptant la division du monde en deux blocs, en appliquant servilement les mots d'ordre du kominform, le P.C.F. a une nouvelle fois donné la preuve de sa subordination totale à la politique de la Russie soviétique.*

D'autre part, les résultats obtenus par le R.P.F. aux élections municipales du 19 octobre ont révélé les dangers que fait courir aux institutions républicaines et à la démocratie elle-même, un mouvement dont le but essentiel est d'instaurer le pouvoir personnel et de dessaisir la souveraineté nationale de ses droits fondamentaux. Les mêmes hommes qui acceptent les solutions de violence dans l'ordre de la politique intérieure, acceptent eux aussi l'idée de la guerre fatale.

Le Conseil national approuve les initiatives prises par les organismes centraux du Parti pour dénoncer ces dangers à l'opinion publique et appeler au rassemblement des forces ouvrières et démocratiques. Il fait siens, en particulier, le manifeste publié par le Comité directeur le 22 octobre 1947 et le discours prononcé, au nom du Groupe parlementaire par Guy Mollet, Secrétaire général du Parti. Il exprime à Léon Blum sa gratitude pour avoir traduit devant le pays et devant le monde, par sa déclaration à l'Assemblée nationale le 21 novembre, la volonté de tous les socialistes et de tous les démocrates de prendre la tête du combat pour la paix, pour la justice sociale et pour les libertés.

Le Conseil national confirme au Comité directeur le mandat de poursuivre les négociations en cours pour organiser la troisième force dans le pays et souligne la nécessité de les faire aboutir dans les délais les plus brefs.

Dès maintenant, le Parti socialiste adresse un appel à tous les hommes attachés comme lui à la Paix, à la Liberté, à la Justice sociale. Il se félicite de trouver, au premier rang de ce combat, la classe ouvrière française qui vient de prouver malgré sa misère, le sentiment de ses devoirs à l'égard de la nation, sa volonté d'indépendance, et son attachement aux libertés démocratiques qui sont la condition de son émancipation.

Il sait d'ailleurs que cet appel sera entendu par les masses populaires ouvrières et paysannes et qu'il retentira même dans les consciences de ceux qui se sont laissé un moment abuser et ont été entraînés dans l'une ou l'autre des formations à caractère totalitaire.

Pour promouvoir ce vaste rassemblement, le Parti socialiste s'adresse en premier lieu à tous ses militants. Il sait que, conscients de la gravité de l'heure, ils feront triompher dans le pays les mots d'ordre qu'il lance pour bâtir la paix, préserver la liberté, assurer la justice sociale.

Il fait confiance au Comité directeur, aux parlementaires et aux ministres socialistes pour défendre ces mêmes mots d'ordre et rappelle en particulier que nos ministres ne sauraient s'associer à une politique qui ferait supporter aux travailleurs le poids principal de l'effort de redressement. *Une telle politique d'ailleurs mènerait inexorablement, si elle était tentée, à la faillite et à la misère générale.*

MANIFESTE

PAIX — LIBERTE — JUSTICE SOCIALE

La paix

Contre les impérialistes qui projettent de dominer le monde et contre la politique des blocs qui conduit à la guerre.

Pour l'union de tous ceux qui dans tous les pays, et plus particulièrement au sein d'une Europe déchirée, veulent la sécurité des Nations par l'organisation collective, c'est-à-dire par une Troisième Force Internationale.

La liberté

Contre les dangers intérieurs qui menacent la République.

Pour un syndicalisme indépendant des politiques partisanes.

Pour la sécurité du travail dans les entreprises privées comme dans les entreprises nationales.

Pour la transformation sociale par des méthodes démocratiques.

La justice sociale

Contre les privilèges économiques qui asservissent l'homme à l'argent.

Pour une production toujours augmentée et équitablement répartie.

Pour mettre fin à l'inflation et aux profits immoraux qu'elle engendre.

Pour que le pouvoir d'achat du salaire et de la retraite soit préservé.

Pour que la confiance du travailleur en une société plus juste soit sans cesse alimentée non par des promesses, mais par des réalisations continues organisant le monde et libérant les hommes.

RÉPUBLICAINS, DÉMOCRATES, SYNDICALISTES, SOCIALISTES, UNISSEZ-VOUS DANS UN PUISSANT FRONT DÉMOCRATIQUE

POUR LA PAIX, POUR LA LIBERTÉ, POUR LA JUSTICE SOCIALE, POUR LA TROISIÈME FORCE, EN AVANT !

II

REORGANISATION DU PARTI

Le texte suivant a été adopté par le Conseil National :
Ce texte n'entraîne aucune modification des Statuts du Parti. Ratifié par un Conseil National spécialement mandaté pour étudier les problèmes de l'organisation du Parti, il constituera, plus qu'une instruction, une véritable loi à laquelle toute la structure du Parti — de la Section au Centre National — devra être conforme.

L'organisation actuelle du Parti ne peut lui permettre la réalisation des tâches qui se posent à lui dans la situation présente. Au moment où il doit lutter contre de grands partis puissamment organisés selon des méthodes modernes, il lui faut une organisation meilleure et mieux adaptée à la diffusion de la pensée et des mots d'ordre d'action socialiste dans les classes laborieuses.

I. — Le Parti, organisme de discussion et instrument d'action.

La section, outillée de telle façon que les membres du Parti y trouvent la documentation et l'atmosphère propres à leur éducation et aux discussions politiques, est l'organisme de base qui élabore la politique du Parti.

Cette politique, une fois établie par les Congrès souverains et les organismes réguliers du Parti, doit être appliquée avec une discipline rigoureuse. Pour obtenir le maximum d'efficacité dans l'action et assurer un meilleur rendement du Parti, les adhérents doivent être organisés dans chaque Section en *Groupes de Travail*, dont la tâche n'est pas de discuter la politique du Parti, ou d'élire des organismes responsables, mais bien d'appliquer, dans la vie quotidienne, les tâches fixées par ces organismes.

Pour être à la fois démocratique et efficient, le Parti doit donc avoir une double base d'organisation : *La Section et les Groupes de Travail.* C'est le principe fondamental qui doit inspirer toute la réorganisation du Parti.

II. — Catégories de groupes de travail.

Actuellement, chaque membre du Parti Socialiste est sensé faire un travail personnel de propagande et de recrutement. Trop souvent, ces militants le font individuellement, sans aide, sans moyens, sans coordination, sans contrôle. Aussi, le rendement de leur travail est-il souvent mauvais.

Le travail de propagande et de recrutement des membres du Parti ne peut être efficace que s'il est collectif et dirigé. Dans ce but, chaque membre du Parti doit appartenir à un Groupe de Travail œuvrant dans un milieu déterminé.

Ces Groupes de Travail peuvent se diviser en deux grandes catégories : *Les Groupes de Travail d'Entreprise ou d'Administration* — qui auront, comme on le verra plus loin, leur prolongement naturel sur le plan social — et *les Groupes Locaux* —.

III. — Le groupe de travail local.

La section locale du Parti doit veiller à la création de Groupes de travail locaux. Elle y consacre ceux des membres de la Section dont l'activité peut se déployer le plus facilement sur ce plan. Ces groupes doivent être constitués en fonction de l'existence d'organisations locales, telles que : Organisations de défense laïque, Sociétés d'Anciens Combat-

tants, Groupements Professionnels d'artisans, de commerçants, Groupements agricoles, Groupements féminins, Associations familiales.

Ces groupes sont chargés exclusivement d'exécuter les tâches fixées par les organismes réguliers du Parti dont ils dépendent (Section, quand ils sont organisés sur le plan local, Fédération sur le plan départemental, Comité Directeur sur le plan national). On n'y discute que des moyens pratiques de réaliser ces tâches, afin de s'affirmer comme les meilleurs militants des ces organisations.

Ces tâches résident essentiellement dans l'information du Parti sur les besoins de toutes les catégories de la Population afin de parvenir, par une connaissance exacte du milieu, à la défense réelle de leurs intérêts légitimes.

Par leur action et par leur exemple nos Militants deviendront, à l'encontre des Militants de certains autres Partis, les meilleurs défenseurs de la neutralité politique nécessaire à la vie normale des mouvements auxquels ils participent.

IV. — Les groupes de travail dans les entreprises et les groupes socialistes d'entreprise.

Il ne faut pas confondre *le Groupe de Travail*, composé exclusivement de membres du Parti, et *le Groupe Socialiste d'Entreprise* qui comporte des sympathisants.

a) Dès qu'il existe dans une entreprise trois membres du Parti, ils doivent se constituer en un Groupe de Travail. Dans les grandes entreprises ou administrations, quand le nombre des membres du Parti excède une trentaine, le Groupe de Travail peut se diviser en Groupes d'ateliers, de services, etc.

Chaque Groupe a à sa tête un responsable désigné par la Section locale ou par le Comité Intergroupes dont il dépend (il sera question, plus loin, du Comité Intergroupes), ou à défaut de ce dernier, par le Bureau Fédéral. Ces Groupes de Travail, qui ne comptent que des membres du Parti, doivent devenir le noyau des cercles de sympathisants que sont nos G.S.E.

b) Dans chaque Fédératioin du Parti, tous les G.S.E. d'une même industrie ou d'une même administration doivent se constituer en *Unions*. Ces Unions, dirigées par les membres du Parti, sont reliées directement à la Commission sociale de la Fédération.

Il est entendu qu'à tous les échelons, les responsables de G.S.E. doivent être désignés par les organismes réguliers du Parti dont ils dépendent. A l'échelon du Groupe seulement on pourra permettre l'accession au bureau de sympathisants.

c) Selon l'aspect politique et social des préoccupations et des luttes, le G.S.E., animé par le Groupe de Travail, doit permettre de rassembler tous les travailleurs qui sont d'accord pour se solidariser avec une action déterminée inspirée par la politique du Parti. Par exemple : lutte pour réaliser la démocratie ouvrière dans les syndicats, pour organiser des manifestations de soutien de telle ou telle position politique du Parti.

V. — Feuillet de contrôle.

Ainsi, tout membre du Parti doit adhérer à un Groupe de Travail : Groupe de travail local si le membre du Parti est un « isolé », un artisan, un commerçant, ou s'il est militant actif d'une organisation locale, Groupe de travail d'entreprise ou d'administration si le membre du Parti est un ouvrier, un employé, un technicien, un fonctionnaire.

Tout membre du Parti recevra gratuitement un *Feuillet de Contrôle* portant la désignation de son Groupe de travail grâce auquel s'effectuera le contrôle de sa présence aux réunions des Groupes de Travail.

VI. — Les organes de liaison.

Il appartient à la Section, au besoin par l'intermédiaire d'une Commission désignée à cet effet, de contrôler et d'animer tous les Groupes de travail des entreprises ainsi que les G.S.E., qui se trouvent sur son territoire. Dans le cas où, pour des raisons locales (villes importantes à Sections multiples), la Section ne pourrait assumer cette tâche en ce qui concerne les G.S.E., elle est dévolue à des *Comité Intergroupes* comprenant une délégation de la Section intéressée et des Groupes de travail situés sur son territoire, ainsi qu'un membre du Parti délégué par la Commission ou Section d'Organisation Fédérale (voir paragraphe 7).

Ces Comités Intergroupes sont en liaison directe avec la Fédération. C'est par le canal des Comités Intergroupes que la Fédération fait parvenir ses directives aux G.S.E. Ce Comité Intergroupes est essentiellement un organisme de liaison et d'aide pratique.

VII. — Réorganisation de la Commission Exécutive Fédérale.

La Commission Exécutive Fédérale doit procéder à la mise en place d'une *Section d'Organisation* dirigée par un membre du Bureau Fédéral et contrôlée par ce bureau.

Cette Section d'organisation établit le recensement de tous les membres de la Fédération. Elle veille au fonctionnement des Sections locales et à l'exécution de leur plan de travail. Elle établit des contacts entre camarades d'une même entreprise, d'une même branche d'industrie, elle les met en liaison avec le Comité Intergroupes et veille à leur affectation régulière aux Groupes de Travail. Elle fixe les objectifs d'organisation à atteindre : Groupes de travail à créer dans les entreprises et dans les organisations locales. Elle suscite la création d'organisations temporaires ou permanentes correspondant à des situations politiques et sociales déterminées. En vue de la réalisation de ces tâches, elle peut se diviser en Commissions spécialisées (Commissions des G.S.E., des Anciens Combattants, des questions féminines, des questions agricoles, etc...).

Une autre Section est chargée de questions d'éducation, de presse et de propagande.

VIII. — Le recensement des Membres du Parti.

Le passage de l'organisation actuelle à l'organisation proposée ci-dessus doit se faire de façon administrative par l'établissement d'un fichier fédéral. Au moment de la prise des cartes et des feuillets de cotisations annuelles, tout membre du Parti, sans exception, devra remplir une fiche d'un modèle unique établi par le Centre National du Parti, et comprenant tous les renseignements indispensables au fonctionnement des Groupes de travail.

Tout nouvel adhérent devra remplir un bulletin d'adhésion sur lequel seront mentionnés tous renseignements utiles.

La fiche de chaque adhérent est établie en double exemplaire, l'une reste au fichier de la Section, l'autre est envoyée, sous la responsabilité du Secrétaire de Section, à la Fédération. Le fichier fédéral est classé par sections. Ainsi on peut facilement, même au siège de la Fédération, en parcourant rapidement les fiches d'une Section, retrouver les camarades auxquels la Commission d'Organisation désire faire appel.

IX. — Organisation du Parti sur le Plan National.

Sur le plan national, le centre du Parti est organisé d'une façon analogue à celle qui est préconisée pour les Fédérations. La nouvelle structure du Parti lui permettra de voir s'accomplir plus normalement le prolongement de son action sur le plan fédéral et local en particulier en ce qui concerne les activités placées sous le contrôle de la Section d'Organisation.

X. — Mesures financières.

Mais pour que le Parti soit plus fort, il lui faut aussi augmenter ses ressources.

La double cotisation, un moment envisagée, de même que la cotisation proportionnelle, étant trop discutées, la Commission propose qu'en plus de la cotisation actuelle soient délivrés obligatoirement deux fois dans l'année à chaque adhérent, des timbres spéciaux vendus 30 francs aux Fédérations. Les Sections auront la possibilité de faire jouer à ces timbres le rôle d'une cotisation proportionnelle aux ressources par la prise de plusieurs timbres.

III

LA NOUVELLE COMMISSION NATIONALE FEMININE

Elue au Conseil National

Sur 100 Fédérations, 84 ont voté, 2 se sont abstenues, 14 n'ont pas pris part au vote.

Sur l'ensemble des 84 suffrages exprimés, une liste de la Région parisienne et 2 listes de province non conformes ont dû être annulées.

Résultats par ordre alphabétique :

Région parisienne :

Elues :

BRAS Madeleine.
BRET Lucienne.
BURAY-DEGROND Madeleine.
CARBANNE Alice.
COLLETTE-KAHN Suzanne.
EVERARD Fernande.
FOUCHERE Berthe.
GAZIER Marie-Louise.
WEILER Simone.

Province :

BINOT Marguerite.
BOUCHERON-TEXIER M.
COQUIN Armandine.
DAMMERT Georgette.
GARROU Marie-Henriette.
LACORE Suzanne.
LAISSAC Madeleine.
LAMPIN Victoire.
LAURE Irène.
LEMPEREUR Rachel.
MAY Jeanne.
RALLON Marie.
RAUZE Marianne.
ROMEO Thérèse.
ROLLO René.

Union Française :

EBOUE Eugénie.

La réunion des 27 et 28 avril 1948 fera l'objet d'un compte rendu au « Bulletin Intérieur » de mai.

LE COMITÉ DIRECTEUR

Vous trouverez ci-après les textes publiés par le Comité directeur et les principales décisions prises par celui-ci et qui n'ont pas eu leur place dans les autres chapitres.

L'ORGANISATION INTERIEURE

Le Comité directeur élu par le 39e Congrès s'est réuni, pour la première fois, le 27 août 1947, sous la présidence de Jean Courtois.

Il a procédé au renouvellement des organismes centraux.

Bureau du Parti :

Ont été élus :

Secrétaire général : Guy Mollet, à l'unanimité.

Secrétaire général adjoint chargé de l'administration : Georges Brutelle, à l'unanimité.

Secrétaire général adjoint chargé de la propagande : Pierre Commin, à l'unanimité.

Trésorier général : Victor Provo, à l'unanimité.

Trésorier adjoint : Henri Malacrida, à l'unanimité.

Membres du Bureau : Daniel Mayer, Robert Verdier, à l'unanimité ; Léon Boutbien, par 18 voix, contre 10 à Jacquet et 1 abstention.

Délégation à l'Internationale :

Titulaires : Bracke, Grumbach, Guy Mollet, Louis Lévy, Daniel Mayer, Marceau Pivert, Léon Boutbien.

Suppléants : André Philip, Jules Moch, Jean Courtois, Charles Dumas.

Conseil d'Administration du Populaire :

1° *Délégués du C. D. :*
Robert Verdier, Daniel Mayer, Arrès-Lapoque, Ferrat, Malacrida, Commin, Delabre.

2° *Délégués des Fédérations* :
René Ribière, Tellier, Lancelle, Mazurier.

Liaison avec le Groupe parlementaire :

Titulaire : Guy Mollet.

Suppléant : Gazier.

Secrétaire national adulte des Jeunesses socialistes :
Jean Courtois.

Editions de la Liberté :

Conseil d'Administration : Angousset, Arrès-Lapoque, Commin, Fouquart.

Secrétaire du Comité de lecture : Robert Verdier.

Délégués à la Fédération des Elus municipaux et cantonaux :
Badiou, Provo.

Délégués du C. D. à la Commission des Affaires internationales :
Guy Mollet, Léon Boutbien.

Délégués du C. D. à la Commission de l'Union française :
Lamine-Gueye, Jean Rous.

Délégué du C. D. à la Direction des Délégués permanents du Parti :
Henri Malacrida.

Délégués du C. D. au G. S. E. :
Capocci, Coutant.

RAPPORTS ENTRE LE COMITE DIRECTEUR ET LE GROUPE PARLEMENTAIRE

Le 3 septembre 1947, la majorité du C. D. considérant que les décisions du Congrès de Lyon relatives à la politique économique du Gouvernement n'ont pas été respectées, que dans ces conditions, le Parti n'a pas à participer à un Gouvernement pour y faire une politique qui n'est pas celle définie par le Congrès, a estimé qu'il convenait de déclencher rapidement une crise et a fait confiance au secrétariat général du Parti pour en rechercher les moyens.

Le 4 septembre, le Groupe parlementaire a été informé de cette décision par le Secrétaire général du Parti et, par 21 voix contre 18 et 3 abstentions, s'est prononcé contre l'éventualité d'une crise immédiate.

Le 6 septembre, après avoir examiné attentivement les conséquences de la décision du Groupe parlementaire et le vote de confiance de l'Assemblée Nationale, le C. D. a décidé de déférer devant un prochain Congrès national les camarades parlementaires considérés comme indisciplinés.

Le 1er octobre, un congrès extraordinaire était décidé pour les 24 et 25 novembre avec à son ordre du jour :

Application des décisions du Congrès de Lyon :

a) problèmes de discipline ;

b) politique gouvernementale et action du Parti.

Dans sa séance du 5 novembre, le C. D. considérant que les problèmes de discipline se trouvaient largement dépassés par la déclaration de Varsovie (reconstitution du Kominform) et le succès R. P. F. aux élections municipales a décidé l'ajournement sine die du Congrès extraordinaire

Par contre, il a été convenu que le Comité directeur et le Groupe parlementaire tiendraient une réunion commune en vue de mettre au point un protocole fixant les attributions respectives des deux organismes.

Les contacts établis à ce sujet ont abouti à l'acceptation par le Comité directeur et le Groupe parlementaire du projet provisoire ci-après :

Article premier.

Le Comité directeur pourra inviter à assister à ses séances, avec voix consultative, outre les membres socialistes du Gouvernement et les présidents des Groupes socialistes au Parlement et à l'Assemblée de l'Union française (ou leurs représentants), les présidents, rapporteurs ou représentants socialistes des grandes commissions du Parlement ou des Commissions ayant à traiter un sujet d'actualité. De leur côté, les membres non parlementaires du Comité directeur qui le peuvent, assisteront aussi fréquemment que possible aux réunions des Groupes socialistes, au Parlement auxquelles ils participent avec voix consultative.

Article 2.

Pour toutes décisions à prendre engageant la politique générale du Parti, le Comité directeur et le Groupe parlementaire (Assemblée Nationale et Conseil de la République), appliqueront la procédure suivante :

a) Etudes et discussions préalables en réunions communes aux membres du Comité directeur et du Groupe parlementaire ou, si les nécessités l'imposent, en réunions communes à des délégations de l'un et l'autre de ces organismes.

b) Délibérations, votes et prises de responsabilités par le groupe parlementaire seul pour toutes les questions non énumérées à l'article 3 suivant.

c) Délibérations, votes et prises de responsabilités par le Comité directeur, pour toutes les questions énumérées à l'article 3 suivant aussitôt après la réunion commune.

d) Si le temps le permet, et au cas où le Comité directeur serait en désaccord avec une décision prise par le groupe parlementaire en fonction du § *b* précédent, réunions communes du bureau du Parti et des bureaux des Groupes afin de rechercher un terrain d'entente, un décision commune ou de demander au Groupe de revenir sur la délibération.

e) Au cas où le Groupe parlementaire serait en désaccord avec une décision prise par le Comité directeur dans le cadre du § *c*, il pourra demander une réunion du Conseil national que le Comité directeur ne peut lui refuser. Pour être adoptée par le Groupe parlementaire, cette demande doit recueillir la majorité des deux tiers si le nombre des présents à la réunion du Groupe (Groupe à l'Assemblée Nationale, Groupe au Conseil de la République) est inférieur à la moitié des membres composant le Groupe. La majorité simple sera suffisante si le nombre des présents est égal ou supérieur à la moitié des membres composant le Groupe. Le Conseil National doit alors être réuni dans les 36 heures. Si les délais doivent faire intervenir l'exécution de la décision prise par le Comité directeur avant la réunion du Conseil National, c'est effectivement cette décision et nulle autre qui doit être appliquée.

Article 2 bis.

Lorsque, dans les conditions définies à l'article 2 ci-dessus, le Parti sera appelé à se prononcer sur la politique générale à suivre en matière d'Union française, le Groupe socialiste à l'Assemblée de l'Union Française sera appelé à participer aux études et discussions communes au Comité directeur et aux Groupes parlementaires. Cette procédure ne s'appliquera pas dans le cas où serait envisagée la convocation d'un Conseil National.

Article 3.

Les problèmes sur lesquels le Groupe parlementaire doit, selon la procédure prévue aux § *c* et *e* ci dessus suivre la décision exprimée par le Comité directeur, sont les suivants :

a) Adoption d'un programme gouvernemental (la délégation socialiste chargée d'en discuter ou de l'élaborer au nom du Groupe parlementaire comprendra obligatoirement trois membres du Comité directeur dont le Secrétaire général du Parti).

b) Acceptation ou refus de participer au Gouvernement.

c) Acceptation ou refus de principe de soutenir le Gouvernement en formation.

d) Démission d'un Président du Conseil socialiste, retrait des ministres socialistes d'un Gouvernement de coalition, retrait du soutien à un Gouvernement. (Le Groupe parlementaire choisira dans les délais les plus courts le moyen qui lui semblera le plus favorable pour appliquer la décision du Comité directeur), refus de voter la question de confiance à un Gouvernement présidé par un socialiste ou auquel participent les socialistes, volonté de déposer ou de voter une motion de défiance à un Gouvernement présidé par un socialiste ou comprenant des socialistes.

Article 4.

Les articles précédents seront insérés, après adoption de leur texte définitif, dans chacun des règlements intérieurs du Comité directeur et du Groupe parlementaire.

ATTITUDE DU PARTI SOCIALISTE VIS-A-VIS DU PARTI COMMUNISTE

I. — Les incidents de Verdun

Le Comité directeur constatant que l'opération de raffinage du sucre roux américain et son transit vers l'Allemagne apportent des avantages substantiels à notre économie et au ravitaillement de la population,

Condamne l'exploitation démagogique de la misère et flétrit les méthodes d'agitation employées, qui ne peuvent que favoriser les propagandes anti-démocratiques.

Dans la période électorale présente, elle apparaissent dictées par le souci exclusif d'une propagande partisane, fondée sur l'exaltation d'un chauvinisme national, au mépris des intérêts réels des consommateurs et du pays.

II. — Protestation contre l'exécution de Nicolas Petkov

Dans toutes les périodes de l'Histoire, les socialistes du monde entier se sont toujours dressés, avec tous les démocrates, contre les condamnations dictées par la raison d'Etat, et contre les procès politiques où les garanties réelles de la défense n'étaient pas assurées conformément aux traditions inspirées par la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

C'est ainsi que le Parti a toujours été à la pointe du combat, qu'il s'agisse de s'élever contre les exécutions de Ferrer ou de Sacco et Vanzetti, contre les méthodes de justice militaire qui avaient abouti à la condamnation injuste et hâtive de Dreyfus ou contre la justice totalitaire dont G. Dimitrov a failli être victime.

Aujourd'hui, dans le même esprit, et avec les mêmes préoccupations, il s'associe à tous les hommes libres et à toutes les organisations démocratiques du monde qui s'élèvent contre l'exécution de Nicolas Petkov.

III. — Après l'agitation sociale de décembre 1947

Le communiqué ci-après a précisé la position du Parti :

Le Comité directeur se félicite de la reprise du travail qui met un terme à une situation dangereuse pour les travailleurs, pour le pays et pour les institutions républicaines;

Constate que, dans son immense majorité, la classe ouvrière française, malgré ses conditions de vie très précaires, s'est refusée à suivre les mots d'ordre du Parti communiste, mettant en échec sa politique d'aventure dictée par le Kominform au mépris des intérêts réels des travailleurs. Ce réveil de la colnscience ouvrière est la garantie que désormais la violence n'imposera plus sa loi.

Cette première victoire a été rendue possible par les efforts tenoces et inlassables de nos camarades au Gouvernement, en particulier de Daniel MAYER, ministre socialiste du Travail, et par l'action courageuse de tous les militants qui combattent pour un syndicalisme libre.

Les résultats acquis par la classe ouvrière sont appréciables et ouvrent des perspectives de règlement général pour la revalorisation du pouvoir d'achat réel des masses laborieuses.

Mais l'essentiel pour maintenir et améliorer ce pouvoir d'achat est d'enrayer la montée des prix et de s'attaquer au désordre économique.

C'est pourquoi le Gouvernement se doit d'appliquer dans les moindres délais une politique économique d'ensemble qui assure un rapport stable entre les prix, les traitements et les salaires avec garantie d'une rémunération en rapport avec le niveau des prix tels qu'ils résulteront de l'équilibre nouveau entre tous les éléments de l'économie française.

La nécessité de produire davantage, pour effacer d'abord les graves conséquences de cette grève, pour ensuite concourir au redressement général de notre pays, implique que les justes revendications des travailleurs soient satisfaites.

Le Comité directeur alerte l'opinion ouvrière sur les graves dangers que présente l'utilisation du mouvement syndical par le Parti communiste à des fins étrangères aux véritables intérêts ouvriers.

C'est seulement par la pratique d'un syndicalisme libre, avec des méthodes démocratiques, que les masses laborieuses pourront marcher vers des victoires décisives.

ATTITUDE DU PARTI VIS-A-VIS DU R. P. F.

Le Comité directeur a continué à marquer son hostilité au R.P.F. Dans sa résolution du 22 octobre (voir chapitre « Elections Municipales ») il fait appel à l'union des démocrates et des républicains contre le césarisme et le pouvoir personnel.

Le 27 octobre, il publie le communiqué suivant :

Par sa dernière déclaration, le général de Gaulle a dissipé l'ultime équivoque qui pouvait subsister sur ses véritables intentions.

Sa campagne pour la dissolution de l'Assemblée nationale, pour la révision de la Constitution, et son appel direct au pays, sont dans les pures traditions du bonapartisme et du boulangisme. Il s'agit, en réalité, d'un plan de combat, en vue de l'institution du pouvoir personnel et de la liquidation des institutions démocratiques.

Dans la situation où se trouve le pays, par suite de la défaillance de tous les autres partis, et de la carence personnelle du premier chef du gouvernement provisoire devant les mesures courageuses d'assainissement financier et économique, sans cesse réclamées par le Parti socialiste, le général de Gaulle ne propose aucun programme autre que la dissolution du Parlement.

Chaque fois que les institutions démocratiques furent menacées, les républicains et les socialistes surent opposer le barrage victorieux de leur union sur un programme constructif de défense des libertés

En dépit de la menace aggravée de pouvoir personnel, les travailleurs et les démocrates conservent des forces suffisantes pour gagner une nouvelle fois la bataille de la République.

Tous les amis de liberté, qui ont pu être entraînés par les souvenirs de la Résistance et de la Libération, doivent maintenant apercevoir la voie dangereuse dans laquelle désormais on veut les conduire.

C'est pourquoi le Parti socialiste réaffirme sa volonté de grouper autour de son programme de salut public tous ceux qui entendent rester fidèles à la démocratie, en vue de promouvoir une politique audacieuse.

Un gouvernement d'action, animé et dirigé par le Parti socialiste, avec la participation des vrais démocrates hostiles à toute dictature, qu'elle soit celle d'un homme ou d'un parti unique, et faisant appel au soutien actif de toutes les organisations de la classe ouvrière, est seul capable de barrer la route au césarisme.

ELECTIONS MUNICIPALES

Avant le 1er tour, le Comité directeur a lancé l'appel ci-après :

Pour la conquête de nouvelles municipalités :

Le Comité directeur fait appel à toutes les fédérations, à toutes les sections, à tous les militants, pour qu'ils s'engagent résolument dans la bataille électorale, avec toutes leurs forces morales et matérielles, sur la base de nos principes socialistes d'action municipale et de notre programme de salut public adopté par le Congrès national de Lyon, avec le souci de renforcer dans le pays l'autorité du Parti socialiste en conquérant de nouvelles municipalités, qui seront autant de bastions de défense des institutions démocratiques.

Examinant la situation politique après le 1er tour, le Comité directeur a adopté la résolution suivante :

Le Comité directeur, réuni le 22 octobre, constate que le Parti socialiste, malgré les attaques violentes dont il a été l'objet et, notamment, de la part du Parti communiste et en dépit des difficultés gouvernementales, a résisté victorieusement au double assaut du gaullisme et du communisme. Dans l'ensemble du pays, il améliore ses positions et, dans de nombreux départements, il reconquiert de haute lutte des bastions ouvriers. D'ores et déjà, il est assuré de gérer un nombre important de municipalités.

Reconnaissance aux militants.

Le Comité directeur adresse à tous les élus, à tous les candidats, à tous les militants du Parti qui se sont prodigués sans compter pour faire triompher la doctrine et le programme socialistes, ses plus vives félicitations et le témoignage de la reconnaissance du Parti tout entier.

Il enregistre avec satisfaction qu'un nombre appréciable de républicains dans le M.R.P. et dans le Parti radical se sont refusés à pactiser avec les tenants du pouvoir personnel.

Constate également qu'un grand nombre de travailleurs, dédaignant les agitations sociales d'inspiration politique contraires à leurs intérêts véritables et aboutissant à favoriser les entreprises de la réaction, ont compris que le Parti socialiste était réellement l'expression politique de leurs aspirations vers la justice sociale.

Contre le césarisme.

Cependant, en dépit de ces constatations, qui raffermissent notre espoir dans les solutions du socialisme démocratique et qui témoignent que la partie est loin d'être perdue si les républicains et les travailleurs le veulent, les résultats de ces élections révèlent soudainement, dans leur ampleur, les dangers de dictature et de pouvoir personnel. La République est à nouveau menacée par le césarisme.

Devant ce danger, le peuple de France saura s'unir et riposter comme il l'a déjà fait dans le passé, à l'appel et sur l'initiative du Parti socialiste.

Action commune de tous les socialistes du monde.

Seul un rassemblement animé par le socialisme et réalisé autour de solutions démocratiques de salut public est capable de faire barrage à la réaction. Il s'agit de consolider la démocratie politique avec l'appui décisif des travailleurs, en allant hardiment vers la démocratie économique et sociale. Il importe d'associer librement les peuples d'outre-mer, de faire rapidement la paix en Indochine et édifier partout une réelle Union française comme une authentique fédération démocratique des peuples. Devant

l'antagonisme des blocs hostiles, antagonisme encore aggravé depuis la déclaration des neuf P. C. à Varsovie, il faut plus que jamais promouvoir l'action commune de tous les socialistes de l'Europe et du monde et, par delà les nationalismes, bâtir un monde uni et fédéré.

Le Comité directeur estime que dans les conditions actuelles, seul un gouvernement animé par une volonté d'action offensive contre la crise économique et financière et la réaction est capable de rassembler les travailleurs et les démocrates pour une œuvre constructive.

Pour barrer la route au pouvoir personnel.

Dès maintenant, le Parti socialiste demande à tous les républicains et à tous les travailleurs que, dans la bataille électorale de dimanche prochain et dans la constitution des municipalités déjà élues, *la victoire des socialistes soit assurée* et que, dans tous les cas, *la route soit barrée, au pouvoir personnel*, en s'inspirant des directives données par le Congrès de Lyon.

Le Parti socialiste est prêt à prendre toutes ses responsabilités dans la direction et l'action gouvernementales sur la base des principes affirmés ci-dessus, avec la participation des vrais démocrates et en faisant appel au soutien actif de toutes les organisations de la classe ouvrière.

Le Comité directeur, informé par une communication du président du Conseil, de la modification de structure qu'il compte apporter à son gouvernement, enregistre, purement et simplement, cette communication et renvoie au lendemain du deuxième tour l'examen d'ensemble du problème gouvernemental.

LES PROBLEMES DE L'UNION FRANÇAISE

I. L'ALGERIE

1° Le statut de l'Algérie.

Le Comité directeur a examiné complètement le projet de statut de l'Algérie tel qu'il ressort du vote de l'Assemblée nationale.

Animé du seul souci d'obtenir pour l'Algérie un statut vraiment démocratique conformément aux décisions du Congrès de Lyon, il félicite le Groupe parlementaire de l'Assemblée nationale d'avoir, par ses initiatives et sa persévérance, obtenu des résultats substantiels.

Le Comité directeur fait confiance aux élus socialistes du Conseil de la République pour reprendre par voie d'amendements et faire adopter les dispositions essentielles du projet socialiste.

Il compte sur les députés et sur les ministres socialistes pour faire triompher ces amendements en deuxième lecture devant l'Assemblée nationale.

2° Nomination d'un Gouverneur.

Informé des tentatives faites par des éléments coloniaux et réactionnaires de l'Algérie pour renverser la politique démocratique et progressive du Gouvernement, le Comité directeur, confirmant ses décisions antérieures, affirme sa volonté de voir maintenir Yves CHATAIGNEAU au poste de Gouverneur de l'Algérie.

Après la désignation de M.-E. NAEGELEN, comme Gouverneur général de l'Algérie, en remplacement d'Yves CHATAIGNEAU, Ambassadeur de France à qui le Gouvernement confiera prochainement un important poste diplomatique, le Comité directeur a voté la résolution suivante :

Le Comité directeur prend acte avec satisfaction de la nomination de M.-E. NAEGELEN au Gouvernement général de l'Algérie et le félicite du dévouement dont il a fait preuve en acceptant cette lourde mission dans l'intérêt de la République et de toutes les populations d'Algérie.

Une solution satisfaisante a ainsi été donnée à un problème politique d'une importance capitale pour l'avenir de l'Union française. Ainsi, la politique de progrès et de justice sociale animée par Yves CHATAIGNEAU en Algérie pourra être continuée par un socialiste pour le plus grand bien des populations françaises et musulmanes.

II. L'INDOCHINE

L'heure est venue de négocier

Soucieux de saisir toutes les occasions de rétablir la paix en Indochine, et de permettre le rétablissement d'un régime démocratique garantissant l'unité et l'indépendance du Viet-Nam dans le cadre de l'Union française, le Parti socialiste estime que l'heure est venue d'engager des négociations pour arrêter les hostilités avec le président Ho Chi Minh et les éléments les plus représentatifs du peuple vietnamien.

Il estime en outre qu'il appartiendra ensuite au peuple vietnamien lui-même de décider librement de son régime et de son gouvernement dans le respect des accords conclus avec la France.

Le Comité directeur est intervenu efficacement en faveur de la libération de Tran Ngoc Danh et Le Van Trong, qui avaient été arrêtés alors que rien dans leur activité ne pouvait être relevé comme présentant un caractère criminel ou délictueux.

QUESTIONS DIVERSES CONCERNANT LA VIE INTERIEURE DU PARTI

FEDERATION DE LA SEINE

Conseil Municipal de Paris.

Le Comité directeur a approuvé la décision de la Fédération invitant les camarades socialistes, élus d'une majorité R.P.F., à démissionner des postes pour lesquels ils ont été désignés.

AFFAIRE COZZANO

L'intéressé, Conseiller de la République, ayant donné son adhésion au R.P.F., le Comité directeur l'a déclaré exclu du Parti.

AFFAIRE EUGENIE EBOUE

Le Comité directeur après avoir désigné une Commission qui a entendu Eugénie EBOUE, Conseiller de la République, et prenant acte que l'intéressée n'a pas modifié sa position, a décidé de la déférer devant la Commission Nationale des Conflits.

FEDERATION DE LA COTE-D'OR

Section de Santenay.

Le Comité directeur approuve la décision de la Commission Exécutive Fédérale portant dissolution de la Section de Santenay.

REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR

Du 27 août 1947 au 21 avril 1948 inclus, le Comité a tenu 42 Séances.

Présences

ARRES-LAPOQUE	20	Henry MALACRIDA	36
Jean BADIOU	11	Daniel MAYER	42
Renée BLUM	35	Guy MOLLET	38
Léon BOUTBIEN	34	Emilienne MOREAU	33
Georges BRUTELLE	40	M.-E. NAEGELEN	22
Oreste CAPOCCI	15	Jacques PIETTE	34
Pierre COMMIN	40	Marceau PIVERT	36
Jean COURTOIS	37	Roger PRIOU-VALJEAN	26
Robert COUTANT	26	Victor PROVO	19
Camille DELABRE	35	Pierre RIMBERT	38
Edouard DEPREUX	36	Jean ROUS	37
Charles DUMAS	22	L.-C. SENGHOR	15
André FERRAT	35	TANGUY-PRIGENT	17
Albert GAZIER	36	Léon TELLIER	18
Gérard JAQUET	40	Jean TEXCIER	32
LAMINE-GUEYE	15	Robert VERDIER	33

N. B. — CAPOCCI a démissionné en décembre et a été remplacé par Léon TELLIER.

NAEGELEN a été appelé au poste de Gouverneur Général de l'Algérie au début de mars 1948.

RAPPORT DE LA SECTION NATIONALE D'ORGANISATION

Les décisiins de notre Conseil National et de notre Congrès tendant à la réorganisation sont aujourd'hui assez anciennes pour qu'il soit temps de faire le point.

Le côté administratif du problème a quelquefois éclipsé l'essentiel qui est et demeure une question d'efficacité. Il ne s'agit pas de savoir si l'établissement d'un fichier national du Parti, la mise en place de Commissions et de Sections d'organisation soulèvent tel ou tel problème matériel, heurtent quelques habitudes. Il s'agit de savoir si notre Parti peut vivre et remplir sa mission en se contentant d'une organisation calquée sur la structure administrative de la France. A un groupement de forces purement géographiques, le Parti a clairement décidé qu'il entend ajouter un groupement par centres d'activités.

Qu'a-t-on, dès à présent, réalisé dans ce sens ?

Pour répondre clairement, il faut examiner successivement la question purement administrative du recensement et celles, plus complexes et plus importantes, des commissions nationales et des sections d'organisation.

A. — LE RECENSEMENT

Il est indispensable à la réorganisation. C'est par lui seul que le Parti saura de quels moyens d'action il dispose dans tous les milieux. Ce travail est loin d'être terminé. Les Fédérations disposant de moyens administratifs ont fait, pour leur propre compte, le recensement de leurs militants.

Mais, pour donner à l'opération le caractère universel qu'elle doit avoir, *un type unique* de fiche doit être utilisé. L'Administration du Parti n'a pu encore la fournir aux Fédérations. C'est une question de papier-carton. Nous travaillons à la résoudre.

Mais s'il est vrai que l'organisation nouvelle ne pourra donner le rendement maximum qu'avec l'établissement d'un fichier tenu à jour, il serait grotesque d'en subordonner la mise en route à cette réalisation purement administrative. Si nos militants veulent comprendre l'esprit qui a animé le plan de réorganisation, la question des fiches prendra sa place de simple détail matériel. Le recensement se fera par l'action.

B. — LES COMMISSIONS NATIONALES

C'est pourquoi le Secrétariat n'a pas attendu d'avoir des indications complètes pour constituer les Commissions Nationales qui sont les éléments centraux de la structure nouvelle.

Fonctionnent dès à présent :

1° Commission aux Questions Ouvrières ;
2° Commission de la Coopération ;
3° Commission des Associations Familiales ;
4° Commission de la Fonction Publique ;
5° Commission des A. C. et Victimes de la Guerre ;
6° Commission de la Jeunesse et des Sports.

Les Comissions agricoles, des Artisans et des Petits Commerçants, de la Défense Laïque sont en voie de réorganisation.

Un bref historique de la Commission des Anciens Combattants dira, mieux que toutes les démonstrations théoriques, ce qu'on peut attendre de ces Commissions :

Fonctionnant depuis plus d'un an, elle a ainsi précédé les décisions générales du Parti.

L'initiative en revient à un certain nombre de camarades qui, spécialistes des questions d'anciens Combattants, voulurent s'appliquer à coordonner leur action pour résoudre les difficultés soulevées pour la défense d'intérêts quelquefois contradictoires.

Ils prirent contact avec d'autres socialistes qui, dans des organisations différentes, travaillaient au même résultat.

Ainsi naquit la Commission des Anciens Combattants qui a trouvé une formule efficace pour son activité. Le Secrétariat du Parti l'a aidée dans la mesure de ses moyens.

Les résultats de ce travail d'équipe sont concluants.

Ils dépassent de loin tout ce qu'on aurait pu attendre d'efforts individuels.

D'autre part, la co-existence et la collaboration confiante au sein de la Commission, de camarades de la génération 14-18 et de jeunes formés dans l'action clandestine ont démontré la futilité et la vanité des oppositions qu'on essaie quelquefois d'établir, au sein même du Parti, entre jeunes et vieux.

Les Commissions Nationales spécialisées sont donc utiles et viables. Elles auront la tâche délicate et importante de poser devant la Commission Nationale d'Etudes du Parti les problèmes particuliers qui sont de leur ressort. Elles devront aussi établir les plans d'action et coordonner le travail des socialistes dans les divers groupements ou collectivités dont ils font partie.

Elles sont en outre susceptibles de faciliter considérablement l'action du Parti :

1° En l'éclairant sur les désirs, les renvendications, l'état d'esprit du milieu dont elles procèdent ;

2° En permettant à la C.N.E. d'étudier et de mettre au point des suggestions conformes à l'intérêt général et à la doctrine du Parti dont se saisiront nos parlementaires.

Leurs travaux tourneraient cependant vite à l'académisme s'ils n'étaient inspirés et suivis par les militants de base et répercutés dans leur action. C'est pourquoi l'essentiel de la réorganisation socialiste reste :

C. — LES SECTIONS FEDERALES D'ORGANISATION

Le Bulletin Intérieur a indidqué comment les constituer. Elles seules peuvent faire le recensement. Elles seules peuvent donner aux militants socialistes qui travaillent dans d'autres organisations l'homogénéité de vue et l'esprit de cohésion nécessaire.

Les Secrétaires Fédéraux peuvent à bon droit se plaindre du travail que leur mise en route ajoutera à leurs autres tâches. Mais elle s'en trouvera allégée par la suite.

Donner aux membres du Parti la possibilité de travailler pour le socialisme à des questions qu'ils connaissent, dans des milieux qui sont les leurs, c'est le meilleur, c'est le seul moyen d'en faire des militants complets capables d'aider utilement les responsables fédéraux.

Il s'agit en fait de les décharger d'un travail auquel avec le plus grand dévouement ils ne peuvent actuellement faire face. C'est pourquoi ils doivent veiller avec beaucoup de soin non seulement à la mise en place, mais encore à la liaison parfaite entre les divers échelons de la nouvelle structure. En l'occurence, le rôle des Secrétaires Fédéraux n'est plus de travailler seuls, mais de faire travailler et d'éviter la dispersion des efforts.

Un Parti comme le nôtre doit pouvoir répondre à toutes les questions, agir sur tous les terrains.

Nous n'avons pas le droit de décevoir les travailleurs qui s'adressent à nous. Nous avons non seulement à prendre position sur les problèmes qui les intéressent mais à promouvoir et à mettre au point des mesures de progrès.

Or, il n'existe pas de compétence universelle. Nous ne pouvons faire face que par la division du travail. Ce grand principe a permis les triomphes de l'industrie moderne. Il doit préparer ceux du socialisme.

Toute hésitation et tout retard dans la mise en train des Sections serait donc lourdement préjudiciable. Une fois cela fait, le reste suivra sans mal, nous en sommes certains, pour peu qu'on facilite l'établissement des liaisons entre les Sections d'organisation et Commissions nationales.

Car c'est là l'essentiel. Notre schéma d'organisation ne vaudra que par le cœur que nous mettrons à le faire entrer dans le réel. Il ne s'agit pas d'étager, à côté de la pyramide traditionnelle de l'organisation du Parti, une pyramide nouvelle, mais bien ce créer les outils de tâches que nous devons remplir inéluctablement, sous peine de perdre tout rayonnement dans les couches de la population, qui sont plus soucieuses de réalisation que de verbalisme.

Il reste encore quelques militants pour s'étonner ou s'inquiéter de ces orientations nouvelles, pour y flairer quelques relents d'autoritarisme. Scrupules bien puérils. Les cadres actuels de l'organisation du Parti (département, Fédération, Canton, Section) sont ceux mêmes de l'administration napoléonienne. Ils n'ont cependant jamais fait crier au bonapartisme.

D'autres craignent qu'à l'extérieur on ne voit là une réédition des méthodes dites de « noyautage » auxquelles nous restons résolument hostiles.

Y a t-il un noyautage lorsqu'un socialiste fait prévaloir dans les collectivités où il vit des solutions conformes au progrès et à l'intérêt général ?

Y a-t-il noyautage lorsque, par son dévouement et sa compétence, il acquiert l'estime de ses pairs et les élève au-dessus de la considération bornée de leur intérêt particulier ?

Nous pourrions parler de noyautage si notre Parti recherchait le contact avec ceux qui souffrent dans le but d'exploiter leur misère à des fins de propagande partisane. C'est au contraire notre raison d'être qui nous impose ce contact pour la défense de toutes les victimes et de tous les exploités à laquelle nous devons donner tous nos hommes.

Espérons que chacun mesurera l'importance des tâches qu'il nous faut assumer, et les avantages de la division du travail, et qu'ainsi nous entrerons rapidement dans la voie d'une plus grande efficacité de notre action.

Le Secrétaire : LHUILLIER.

RAPPORT
SUR LES GROUPES SOCIALISTES D'ENTREPRISES

Le Rapport des G.S.E. qui est présenté en vue du 40e Congrès National du Parti socialiste ne sera pas un bulletin de victoire comme nous l'aurions souhaité.

Notre travail est spécialement basé sur la propagande socialiste, au sein des entreprises.

Or, des crises économiques très graves se sont déroulées depuis le Congrès de Lyon. Les grèves de novembre et décembre 1947 ont saboté l'économie du pays.

Pendant ces grèves, les militants du Parti communiste, organisés dans les cellules, ont agi dans les syndicats colonisés pour mener une action politique qu'ils ont fait coïncider avec les revendications des travailleurs.

Nos militants de base ont été soumis pendant cette période troublée à une rude épreuve.

NOUS AVONS RESPECTE LA NEUTRALITE SYNDICALE, mais un grand nombre de responsables des Groupes Socialistes d'Entreprises ont repris leur liberté d'action, et ont abandonné les postes politiques qu'ils détenaient dans les G.S.E. Ils ont pris nettement position, au sein des organisations syndicales, pour mener le combat pour leurs revendications dans les usines et dans les administrations.

D'autre part, la réorganisation du Parti et l'organisation des groupes de travail ont pu créer une certaine confusion. Maintenant, la réorganisation intérieure du Parti qui avait été votée au Conseil National du 16 décembre 1947 s'effectue normalement.

Toutes les difficultés énoncées ci-dessus ont été surmontées et nous avons fait appel de nouveau aux militants de base. Nous leur avons fait comprendre qu'à la suite des événements qui se déroulent actuellement, il est indispensable que le Parti possède des groupes de militants et de sympathisants solidement encadrés, dans les entreprises et dans les administrations.

D'après les renseignements que nous possédons, nous constatons que le Parti communiste intensifie la propagande de ses cellules d'entreprises qui l'ont puissamment aidé, lors des grèves qui se sont déroulées durant l'année 1947.

De plus, le R.P.F. essaie de s'infiltrer dans les rangs de la classe ouvrière et crée les noyaux R.P.F.

Notre devoir est donc tracé : tous nos militants doivent se grouper sur le lieu du travail et amener dans les Groupes Socialistes d'Entreprises les républicains et les démocrates qui veulent lutter contre les dictatures de droite ou de gauche.

*
**

I. — PROPAGANDE

a) Propagande parlée.

Depuis le Congrès de Lyon, des tournées de propagande ont été effectuées dans les Fédérations suivantes :

Septembre 1947.

Allier, Ardennes, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Doubs, Seine-et-Marne, Eure.

Octobre 1947.

Les propagandistes G.S.E. ont été mis à la disposition du Parti pour la campagne électorale.

Novembre et décembre 1947.

Ardennes, Moselle, Doubs, Puy-de-Dôme, Gard, Oise, Somme, Seine-Inférieure.

Pour l'année 1948.

34 Fédérations ont été visitées à la date du 15 avril :

Meurthe-et-Moselle, Moselle, Doubs, Belfort, Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Rhône, Loire, Gironde, Charente-Maritime, Somme, Loire-Inférieure, Moselle, Puy-de-Dôme, Aveyron, Gard, Hérault, Bouches-du-Rhône, Moselle, Rhône, Saône-et-Loire, Puy-de-Dôme, Hérault, Aude Pyrénées-Orientales, Oise, Somme, Bouches-du-Rhône, Var, Aube, Belfort et Meurthe-et-Moselle.

b) Propagande écrite.

Pour des raisons financières, l'édition des journaux nationaux G.S.E. a subi un ralentissement. Un gros effort avait été fait en vue des campagnes électorales 1947 et une édition de tous nos journaux G.S.E. a été tirée à cette époque à 120.000 exemplaires et distribuée dans le pays par les militants des Groupes Socialistes d'Entreprises.

Pour l'année 1948, les journaux nationaux ont commencé à reparaître dès le mois de mars. Selon les prévisions, six éditions complètes seront faites dans le courant de l'année.

II. — TRESORERIE

Le budget de propagande pour la presse s'est élevé, pour l'année 1947, à la somme de 899.913 francs, à savoir :

1er	Trimestre	.....	91.364 francs
2e	—	.....	160.663 »
3e	—	.....	421.273 »
4e	—	.....	226.413 »

Une partie de ce budget a pu être réglée sur la vente des cartes et des timbres G.S.E.

Année 1947 *du* 1er *janvier au* 31 *décembre.*

Matériel réglé — 41.565 cartes et 190.600 timbres pour la somme de 273.730 francs.

Année 1948.

Matériel livré du 1er janvier au 31 mars : 11.140 cartes et 34.560 timbres.

Voici dans l'ordre numérique les Fédérations ayant pris du matériel à cette date :

Région parisienne, Union nationale de la S.N.C.F., Sénégal, Nord, Haute-Vienne, Bouches-du-Rhône, Gironde, Loire-Inférieure, Pyrénées-Orientales, Haute-Garonne, Somme, Rhône, Oran, Afrique Equatoriale Française (Oubangui-Chari), Seine-Inférieure, Indre-et-Loire, Haute-Savoie, Eure.

*
**

III. — PROGRAMME D'AVENIR

Il nous est difficile d'établir des prévisions pour l'avenir.

C'est spécialement sur les conditions économiques qui sont faites aux travailleurs que repose notre recrutement. Les conditions de la vie actuelle,

salaires, minimum vital, pouvoir d'achat, sont des questions auxquelles se heurtent constamment nos militants de base.

Il est également indispensable que nous ayons les moyens financiers nécessaires pour que vivent les journaux nationaux G.S.E. qui maintiennent une liaison constante entre les militants d'une même profession.

C'est à ces conditions seulement que les Groupes Socialistes d'Entreprises reprendront un essor nouveau et donneront au Parti la base ouvrière, dont il a besoin pour maintenir sa puissance dans le pays.

Le Secrétaire Administratif des G.S.E. :
G. BRIXY.

BUREAU DES COMITÉS D'ENTREPRISES

Conformément aux décisions du Congrès de Lyon, le Parti a fait un effort particulier pour orienter l'action de ses militants dans les Comités d'Entreprises.

Nous avons déjà signalé toute l'importance sociale de cette institution, instrument légal d'une démocratie économique et nous devons tout faire pour la développer et la féconder.

Faute d'aboutir dans le temps voulu, nous risquons de voir se justifier le rôle déterminant des cadres, préfigurant avant la lettre la société stalinienne que nous condamnons à juste titre.

C'est en fonction de cette conviction que nous avons agi.

Les résultats sont encore modestes, il dépend du travail de tous que le Socialisme puisse administrer la preuve de la valeur de la démocratie économique.

*
**

L'acquis est le suivant :

DANS LA SIDERURGIE

Hauts Fourneaux de la Chiers (Baron Petiet) :

Longwy, Vireux, Blagny, Houdainville, Bure, Toulouse.

Nous sommes en liaison avec des camarades de Longwy et de Vireux. Les autres Sections n'ont pas encore répondu. Nous avons pu suivre néanmoins l'activité du Comité Central d'Entreprise.

Aciéries de Longwy (Roy) :

Enquêtes en cours.

Senelle Maubeuge (De Wendel) :

Longwy, Maubeuge, Laval-Dieu, Paris.

Nous sommes en liaison avec la division de Longwy. A Laval-Dieu, nous ne possédons pas de Section. Paris et Maubeuge n'ont pas répondu.

Là, également, nous avons la possibilité de suivre l'activité du Comité Central d'Entreprise.

Etablissement de Wendel et C[le] (Les petits-fils de François de Wendel) :

Hayange (Forges), Jœuf (Hauts Fourneaux), Messempré (Forges), Sorcy (Fours à chaux), Distroff (Ciment).

Nous sommes en liaison avec Hayange, Jœuf et Messempré. les autres sont en attente.

Pour les Forges et Aciéries de Wendel, nous n'avons pas encore de liaisons bien établies avec Escaut et Meuse, Aciéries de Paris et d'Outreau, Hauts Fourneaux de Rouen. Des liaisons sont en cours avec les Forges de Gueugnon.

La Vieille Montagne :

Bray (Laminoirs), Hautmont (Laminoirs), Creil (Fonderie de zinc), Levallois (Oxyde de zinc), Port-de-Bouc (Grillage et acide sulfurique), Viviez (Fonderie de zinc), Salsigue (Mines de pyrites).

Nous sommes en liaison avec Viviez et Hautmont. Pas de réponse des autres Sections.

DANS LA METALLURGIE

Aciéries du Nord :

Cannes, Haumont, L'Horme, Marseille, Maubeuge.

Nous sommes en liaison avec L'Horme, Maubeuge et Hautmont.

Pas de réponse de Marseille et Cannes. Nous pouvons suivre le travail du C.C.E.

Compagnie Industrielle du Matériel de Transport :

Bordeaux, Mantes, Marly-lez-Valenciennes, Saint-Pierre-des-Corps.

Nous sommes en liaison avec les quatre succursales grâce au travail en commun de nos militants.

Nous avons entièrement la direction au C.C.E.

Société Générale de Fonderie :

Bellevoye-Damparis, Boulogne-sur-Mer, Le Cateau, Clacy, Noyon, Autorgné, Le Mans, Port-Brillet, Dax, Pouilly-sur-Saône, Seurre.

Nous sommes en liaison avec les militants des Usines de Bellevoye, Le Cateau, Clacy, Noyon, Le Mans, Pouilly-sur-Saône et Seurre.

Nous attendons pour les autres succursales, mais déjà un excellent travail est amorcé.

Parmi les entreprises importantes de la Métallurgie où nous avons mené une action constructive, nous pouvons citer : Berliet, Peugeot, Cail, Ateliers et Chantiers de la Loire, la S.A.G.E.M., Jenny et Godin, etc...

DANS L'AERONAUTIQUE

Nous sommes en liaison pour :

La S.N.C.A.S.E. avec des camarades des Anciens Etablissements Bloch.

La S.N.C.A.S.O. avec des camarades de Bordeaux, de Colombes, de Toulouse.

La S.N.C.A.C. avec des camarades de Châteauroux.

La S.N.C.A. avec des camarades d'Issy-les-Moulineaux.

Nos camarades ont une bataille très difficile à mener, tant sur le plan économique, que sur le plan politique.

DANS LES ARSENAUX

Des renseignements précieux nous ont été donnés sur l'Arsenal de Roanne et sur celui de Tarbes.

DANS LES MINES

Mines du Nord et du Pas-de-Calais :

Un travail s'effectue aux Groupes de Valenciennes, de Lens et d'Hénin-Liétard, Nous avons très peu de rapports avec les autres Groupes du Bassin.

Mines de Sarre et Moselle .

Excellent travail à Merlebach, Saint-Avold et Petite Rosselle.

Bassin de la Loire :

Des contacts sont pris à Firminy, la Ricamarie, et les Houillères des Cévennes.

Basin de Blanzy :

Grande activité de la part de nos camarades.

TEXTILE

Comptoir Industriel Cotonnier. (Boussac) :

Succursales à Thaon, Igney, Nomescy, Epinal, Rambervillers, Senones, Vincey, Moyemautier.

Nous sommes en liaison avec Thaon, Senones et Epinal. Nous attendons les réponses des autres sections.

Gillet Thaon :

Lyon, Villeurbanne, Thaon, Epinal, Kingersheim, Isieux, Bolbec, Boudeville, Roubaix, Don-Sainghin, Haubourdin, Lille, Lescure, Deville, Gruchet, Lambersart, Bourgoin, Saint-Rambert.

Nous sommes en liaison avec Thaon, Epinal Kingersheim, Isieux, Bolbec et Lambersart. Nous attendons les réponses des autres sections.

Au Comité Central d'Entreprises d'excellents camarades y font un sérieux travail.

Nous avons également quelques bases solides aux Etablissements Saint.

PRODUITS CHIMIQUES ET INDUSTRIE DU VERRE

A Francolor Kulmann et Saint-Gobain, etc..., des liaisons sont en cours.

Nous avons également des liaisons multiples chez les cheminots.

Notre intention est de centraliser peu à peu cette actualité en provaquant d'abord des rencontres à l'échelle des Comités Centraux d'Entreprises, ensuite des réunions inter-usines, par branches et sous-branches industrielles.

Ultérieurement, nous recherchons également les liaisons entre les activités de transformation et les entreprises fournissant le matériel nécessaire à cette transformation.

La première étape de ce travail considérable a été de réunir une documentation générale et des documentations particulières sur chaque usine par l'intermédiaire de l'Enquête ouvrière.

Doté de cette base de renseignements, nous avons alors publié un Bulletin, *Le Comité d'Entreprises,* fournissant les informations, faisant connaître les expériences vécues par d'autres, dans le but de dégager peu à peu une ligne de conduite pour les militants, ainsi qu'une orientation générale pour notre travail.

La Secrétaire du Bureau des C.E. :

Suzanne CHARPY.

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE BUREAU DES FEMMES SOCIALISTES AU NOM DE LA COMMISSION FÉMININE NATIONALE

La Commission féminine n'ayant pu être élue au Congrès du mois d'août, elle le fut lors du Conseil national du 16 décembre 1948.

La première réunion de cette Commission eut lieu le 25 janvier 1948 où se discutèrent les plans de travail pour l'avenir. Il y fut décidé notamment de conserver le *Bulletin National* dans sa forme actuelle et de le transformer en revue dès que des possibilités financières le permettraient. A cet égard des efforts seront demandés à toutes nos Responsables féminines pour, non seulement assurer la vie de notre journal, mais le rendre encore plus intéressant.

Diverses Commissions de travail ont été constituées :

Commission juridique (Responsable Simone Weiler).
— du travail féminin (Responsable Berthe Fouchère).
— de la Presse et de la Propagande (Responsable Suzanne Collette-Kahn).
— des affaires municipales (Responsable Alice Carbanne).
— des affaires ménagères (Responsable Marianne Rauze).
— de l'Enfance (Responsable Irène Laure).

Les Camarades qui font partie de ces Commissions se réunissent régulièrement et font un excellent travail en commun.

Pour la Commission juridique WEILER, qui a composé une très intéressante brochure (en collaboration avec 2 autres Camarades avocates) intitulée *Femme, connais la loi* (1re partie), est actuellement en train d'écrire une seconde partie traitant spécialement de la condition de la femme dans la vie publique en tant que citoyenne. Ce document sera édité aussitôt que possible.

Pour la Commission du Travail, Berthe FOUCHERE se livre à une enquête très approfondie sur les conditions du travail féminin dans les ateliers, usines, etc... en vue d'essayer d'éviter certains abus, d'obtenir des salaires égaux à ceux des hommes pour le même travail fourni, et d'imposer certaines mesures d'hygiène dans les lieux de travail qui en sont dépourvus.

La Commission de la Presse s'attache au développement du journal et tout particulièrement aux moyens pratiques de propagande afin de toucher le plus grand nombre possible de femmes.

A la Commission des Affaires ménagères, notre camarade Marianne RAUZE, en créant la « Fédération des Ménagères », poursuit inlassablement ses efforts en vue de grouper toutes les femmes qui ont la lourde charge de gérer un modeste budget et d'assurer l'existence d'une famille, nombreuse parfois. Cette Fédération, en se développant dans tous les départements aura un poids considérable et constituera un élément important dans la lutte contre la vie chère.

Signalons en passant que, sur le plan national, a été créée la Commission des Associations familiales dont une de nos Camarades du Bureau assume la responsabilité.

Ces Associations sont les véritables syndicats de la famille et elles doivent se multiplier. Toutes nos camarades devraient y adhérer. Pour tous renseignements, écrire à la Commission nationale des Associations familiales, 9, rue Victor-Massé, Paris.

Pour la Commission des Affaires municipales, Alice CARBANNE se met en rapport avec toutes les camarades élues en vue d'un travail commun.

La Commission de l'Enfance étudie plusieurs projets tendant à faire partir le plus grand nombre possible d'enfants lors des vacances scolaires. Cette année encore, nos gosses pourront passer un séjour agréable dans les familles de nos amis belges et luxembourgeois. La Suisse également va héberger 50 de nos enfants pris parmi les plus déficients, pour une durée de 3 mois.

Depuis le Congrès du mois d'août, et avant même que la nouvelle Commission féminine ait été constituée, nous nous sommes efforcées de venir en aide à toutes les détresses qui nous ont été signalées.

Nous avons secouru des Vieux dont un si grand nombre sont dans une misère effroyable et leur avons fourni quelque argent ainsi que des colis de temps à autre.

De jeunes Camarades en sana, allongées pour de longs mois, reçoivent les gâteries que nous leur expédions assez régulièrement, désirant adoucir les heures si longues des cures.

Un important envoi de produits alimentaires venus d'Amérique nous a permis de faire de nombreux heureux et d'améliorer pour quelques jours le menu restreint de tant de Camarades qui, soit par maladie, soit par le nombre de leurs enfants, ne peuvent plus acquérir ce qui leur est nécessaire.

D'autre part, les récents événements de l'Europe Centrale et Orientale amenant vers nous des Camarades fuyant leur pays après avoir tout abandonné, nous avons songé aux premières actions d'urgence à organiser pour leur venir en aide. Des appels ont été faits dans toutes les Fédérations et des dons arrivent pour eux ainsi que des offres d'emploi de certains départements. Nous pouvons ainsi secourir ces infortunés Camarades qui cherchent un refuge sur notre sol.

De plus, grâce à un généreux donateur, nous avons pu doter 9 pouponnières ou consultations de nourrissons socialistes, d'un pèse-bébé, objet rare et coûteux à l'heure actuelle.

Nos efforts se poursuivent inlassablement pour tous, mais malheureusement notre trésorerie ne nous permet pas de réaliser tout ce que nous désirerions.

Les Femmes socialistes doivent être présentes partout et nous avons demandé à ce qu'elles soient représentées dans le Comité National de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'Enfance. Elles participeront donc à ces journées nationales qui auront lieu en mai pour collecter des fonds qui seront répartis entre tous les enfants de France.

Elles n'oublient pas que leur Parti est international, et elles entretiennent assidûment des relations avec leurs Camarades femmes des Partis socialistes étrangers. L'envoi réciproque de publications féminines a été organisé, des messages échangés ; des déléguées ont été envoyées aux Conférences féminines ou à la « Journée Internationale des Femmes ». C'est ainsi qu'Irène Laure a représenté le Parti à la Commission d'Anvers, que Suzanne Collette-Kahn a été déléguée au Congrès national et à la Conférence nationale des Femmes socialistes d'Autriche et que Simone Weiler a fait une série de conférences en Belgique, à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes.

Comme l'an dernier, obéissant, elles aussi, à la tradition scrupuleusement observée par toutes les Femmes socialistes de l'Internationale, les Socialistes françaises ont célébré la « Journée Internationale des Femmes », Celle-ci eut lieu le 16 mars, en même temps que la manifestation orgasisée par le Parti à l'occasion de la commémoration de la Révolution de 1848. Des Camarades étrangères sont venues à cette occasion et plusieurs pays voisins, qui ne pouvaient nous envoyer de déléguée nous ont adressé des messages de sympathie.

La Commission féminine nationale ne se dissimule pas qu'un immense effort de propagande reste à faire auprès de l'ensemble des électrices, et que, pour être efficace cette propagande doit revêtir les formes les plus diverses (entr'aide sociale, œuvres en faveur de l'enfance, colonies de vacances, assistance aux vieillards, réformes municipales, œuvres scolaires et périscolaires, groupements de ménagères, éducation civique et socialiste proprement dite, etc...).

Tout devrait être mis en œuvre pour faire comprendre à la masse des femmes que seul le socialisme démocratique que nous représentons leur apporte l'espoir certain d'un monde meilleur fondé sur la Justice et sur la Paix.

Certes, les femmes socialistes sont sur ce point particulièrement qualifiées pour apporter au Parti leurs suggestions, leur esprit pratique, leur foi et leur dévouement. Mais elles ne sauraient seules mener à bien une telle entreprise. Leur en fournir les possibilités matérielles constitue certes la condition nécessaire du succès mais ce n'est pas encore une condition suffisante.

Ce qu'il faut c'est que le Parti tout entier prenne à cœur cette tâche *essentielle*, qu'il s'y attelle et s'y attache obstinément. C'est pour lui une question de vie ou de mort. Car, ainsi que le rappelait aux militants français notre camarade autrichienne, Marianne Pollak dans son brillant discours prononcé à Paris le 16 mars dernier : « Nous, socialistes démocrates, nous ne pourrons jamais réaliser notre programme, atteindre notre but, sans la coopération active et consciente de toutes les femmes, et notamment des mères qui constituent pour nous une garantie de l'adhésion des jeunes. »

La Secrétaire :
Irène LAURE.

N. B. — Ce rapport nous étant demandé pour la date du 1er avril, et en raison du peu de temps dont a disposé notre Commission féminine pour un labeur constructif (puisqu'elle a été élue le 16 décembre) nous ne pouvons connaître actuellement les résultats positifs des travaux des diverses sous-commissions.

RAPPORT
SUR LES JEUNESSES SOCIALISTES

I. — CONSIDERATIONS GENERALES

La Conférence Nationale des Jeunesses Socialistes qui s'est tenue à Toulouse fin septembre a élu les cinq Jeunes appelés à siéger au Bureau National. Ces Jeunes ont pris leurs fonctions entre le 1er novembre et le 1er janvier à mesure qu'ils se libéraient de leurs obligations professionnelles. C'est donc seulement le bilan de 6 mois d'activité et un état des projets en cours qui peuvent être dressés ici et jugés. Si l'on considère que GINESTET, élu à Toulouse et chargé des Sports et Loisirs, a donné sa démission en décembre, son travail le mobilisant à Perpignan, que CATTOEN, désigné comme Secrétaire général, a démissionné du Bureau National au début de janvier et qu'il n'a pas été remplacé, qu'Yvette GUILLOU, désignée pour lui succéder, a dû se retirer en fait au bout de six semaines pour raisons de santé, qu'à aucun moment, il n'a été possible à ces Jeunes de constituer entre eux une équipe unie, tirant fraternellement dans la même direction, on comprendra facilement que certains buts fixés à Lyon ou à Toulouse n'aient pas été atteints. Certes, les Jeunes ont des circonstances atténuantes. Ils ont pris en main une situation difficile dans un climat politique qui, ne permettant pas au Parti de maintenir ses effectifs, leur permettait encore moins d'amener les Jeunes et de les enthousiasmer.

Le bilan que je vais présenter est loin d'être négatif. Mais, il est insuffisant. Jeunes et adultes, ont chacun leur part de responsabilité. Il leur appartiendra de tirer, pour les uns dans leur Conférence Nationale, pour les autres, dans le Congrès, les leçons de l'expérience.

Qu'il me soit permis de mentionner ici l'aide précieuse qu'ont apportée au B.N. certains Camarades Adultes :

MISTRAL à qui les Jeunes ont unanimement manifesté le désir de le voir continuer son activité au B.N. ;

BECART qui, à la Direction des Mouvements de Jeunesse, n'oublie jamais qu'il est socialiste ;

Jean ROGER et Gène RAUDE, dont la participation aux « Trois Flèches » a été appréciée par tous.

En conclusion, le Mouvement J.S. a traversé victorieusement sa crise. Il subit actuellement la crise du Parti. Je suis sûr que les Jeunes sauront veiller au présent en épaulant les Adultes et que ceux-ci voudront assurer l'avenir du Parti en travaillant mieux encore que par le passé à la prospérité du Mouvement J.S.

II. — RECRUTEMENT

La date d'établissement de ce rapport ne permet pas de faire le point exact des effectifs du Mouvement. Il est certain qu'ils ne sont pas en progression. 15.000 cartes ont été envoyées aux Fédérations. Elles devraient toutes être placées en fin d'année.

Certaines Fédérations après des heures difficiles, ont repris leur essor (Seine, Seine-et-Oise, Loire-Inférieure, Gironde, Doubs, Oise, Saône-et-Loire, Bouches-du-Rhône, Aude, Seine-Inférieure, Oran, Maine-et-Loire).

D'autres, solidement charpentées continuent leur sillon régulier (Pas-de-Calais, Landes, Somme, Haute-Vienne, Creuse) à noter quelques défaillances que j'espère passagères (Nord, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, Isère).

III. — EDUCATION

Un plan de stages régionaux et nationaux a été mis sur pied qui vise beaucoup plus à former des animateurs et des administrateurs pour les groupes, les sections et les fédérations du Mouvement et du Parti qu'à donner un enseignement doctrinal qui n'intéresse vraiment que quelques individualités et qui n'est pas d'une nécessité aussi urgente. D'ailleurs, en ceci, l'Ecole Socialiste organisée par le Parti avec ses cours oraux et écrits est d'une efficacité plus certaine.

Deux expériences ont été tentées jusqu'ici. L'une à l'occasion des fêtes du Noël-Jour de l'An dans le Maine-et-Loire, l'autre pendant la semaine de Pâques à Périgueux.

Le premier stage a été decommandé en dernière heure par suite d'un manque certain de coordination entre les organisateurs locaux et le Responsable National. Le second, n'a été suivi que par quelques Camarades. Certes, la préparation dans les deux cas n'a pas été suffisamment sérieuse, mais il est incontestable qu'en dehors de la période des grandes vacances scolaires et des congés payés, il est difficile de réunir les Camarades pour plus de deux ou trois jours.

Voici la liste des stages prévus dans des Centres d'Education mis à notre disposition par la Direction des Mouvements de Jeunesse :

Du 30 avril au 7 mai, à Montry (Seine-et-Marne) ;
Du 13 juin au 20 juin, à Massay (Cher) ;
Du 28 juillet au 12 août, à Annecy (Haute-Savoie) ;
Du 16 août au 31 août, à Houlgate près de Deauville ;
Du 1er septembre au 15 septembre, à Romagne, près de Poitiers.
Du 16 septembre au 30 septembre, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Du 24 décembre au 31 décembre (Lieu à fixer dans l'Est).

Il est évident que le Bureau National apportera son aide à toutes les Fédérations ou Unions régionales qui prendront l'initiative d'un stage d'éducation.

IV. — PROPAGANDE

Le prix exorbitant des affiches, des tracts et des voyages a limité considérablement l'activité du Bureau National dans le domaine de la propagande.

Toutefois, 10.000 bandes-affiches et 50.000 papillons reproduisant les mots d'ordre du Parti et des Jeunesses ont été imprimés et diffusés.

Une centaine de réunions ont été assurées par les Membres du Bureau National et du Comité National dans quarante-deux Fédérations.

Conformément à la décision prise à Toulon, un hebdomadaire, *les Trois Flèches*, a été lancé. Ce sont uniquement des raisons financières qui avaient retardé sa parution jusqu'à la mi-décembre, et qui ont amené le Comité National à en faire un mensuel à partir d'avril. Chacun connaît les difficultés que rencontrent tous les journaux et en particulier les nôtres. Mais je dois dire ici aux Jeunes, qu'à de rares exceptions près, ils n'ont pas apporté à la diffusion de leur organe, un entrain qui aurait prouvé que leur dynamisme était agissant et qui leur aurait permis de revendiquer avec plus d'autorité de la part des Adultes une compréhension et une aide qui leur ont encore trop souvent fait défaut.

Pourtant, après les premiers numéros, vraiment médiocres dans leur fond et dans leur présentation, des campagnes sérieuses avaient été amorcées contre la réduction des crédits alloués à la Jeunesse et aux Sports, contre les 18 mois, contre le régime franquiste, pour un statut démocratique de l'apprentissage, etc...

La nécessité d'un hebdomadaire socialiste pour la Jeunesse est évidente. Le Parti devra y penser lorsqu'il étudiera l'organisation rationnelle de sa presse.

Je dois mentionner que *le Populaire* a ouvert largement ses colonnes au Mouvement J.S., chaque fois qu'il a été sollicité, et que de nombreux organes fédéraux se sont faits l'écho de notre activité.

La liaison à l'intérieur du mouvement devait être assurée par un bulletin intérieur. Deux numéros seulement ont été établis : le prix de revient dépassait nos moyens...

V. — SPORTS ET LOISIRS

Dans notre mouvement renaissant, l'organisation des Sports et Loisirs aurait nécessité des fonds de démarrage importants et nous n'avons disposé d'aucun. Je continue toutefois à penser que dans ce domaine l'imagination et les qualités d'organisation pourraient suppléer à la pauvreté. Un certain nombre de Fédérations l'ont prouvé.

Des chorales ont été montées dans la Seine, le Pas-de-Calais.

Des groupes artistiques se sont produits dans la Gironde, les Landes, la Somme.

Des équipes de football ont été constituées et un match entre deux équipes J.S. (Gironde contre Dordogne) a été joué à Périgueux, en clôture de la semaine d'Etudes.

Des bals fructueux ont été donnés dans de multiples localités.

Des membres ou des Groupes de J.S. ont été dans les Pyrénées-Orientales, la Haute-Garonne, l'Oise, le Jura, les meilleurs animateurs des Foyers ruraux, Léo Lagrange et des Cercles laïques.

Des équipes de cyclo-tourisme fonctionnent déjà dans la Seine, la Dordogne, le Pas-de-Calais, et vont être multipliées.

La coopérative d'équipement n'a pu être encore réalisée mais, déjà, des bons d'espadrilles, une trentaine de bons de chaussures de football, vingt-cinq bons de chaussures de montagne, neuf grandes tentes ont été mis à la disposition de nos Camarades. Des petites tentes leur seront offertes prochainement, de même que des bons de vélos seront réservés à nos clubs de Cyclo-tourisme.

Je note ici que notre Mouvement a repris la place qui lui revenait au Conseil Supérieur de la Jeunesse.

VI. — ORGANISATION DES VACANCES

En accord avec nos Camarades du M.L.A.J. de la région d'Hyères (Var), un camp d'été de plein air fonctionnera à la Capte, où 20 places seront réservées aux J.S. par période de 15 jours, pendant 3 mois, du 25 juin au 30 septembre 1948.

Toujours en accord avec le M.L.A.J., des caravanes ouvrières seront mises sur pied.

L'installation d'un camp d'été, dans les Côtes-du-Nord, est à l'étude.

VII. — ECHANGES INTERNATIONAUX

Du 21 décembre au 22 février, par périodes de 15 jours, 60 jeunes travailleurs ont été envoyés, en coordination avec le M.L.A.J., dans un camp autrichien, à Fieberbrun (Tyrol).

Six de nos camarades sont allés à Liège et cinq à Fribourg, sous les auspices du Ministère de l'Education Nationale.

En juillet, 150 J.S. et E.S. français pourront se rendre en Autriche, à Ebensée.

En accord avec la Centrale d'Education du Parti, nous organisons, du 8 au 29 août, dans les Côtes-du-Nord, un camp international où se rencontreront 400 J.S. et E.S., dont 250 Français, avec un beau programme culturel, artistique et sportif.

VIII. — ACTION SOCIALE

Notre camp de Barcarès, dans les Pyrénées-Orientales, a été perfectionné :

Cuisine modernisée par achat d'une grande marmite norvégienne.

Installation de douches cimentées.

Multiplication des points d'eau.

Pose de 300 mètres de canalisations.

900 enfants, par groupes de 300, pourront pendant un mois profiter du grand air, de la mer et du soleil.

A signaler deux belles initiatives :

1° Celle de notre camarade LEBOEUF, Membre du Comité National, qui a assuré dans le département du Maine-et-Loire le placement, pendant 6 semaines, dans des familles socialistes, de plus de 300 enfants des régions sinistrées de l'Est ;

2° Celle de la Fédération J.S. de Seine-et-Oise qui, efficacement aidée par Suzanne CHARPY, a entrepris, à Palaiseau, la reconstruction d'une maison de sinistré.

IX. — ACTION INTERNATIONALE

Au lendemain de la Conférence Nationale de Toulouse, représentant le Mouvement à la Journée internationale de la Jeunesse Socialiste à Vienne, j'ai exposé aux représentants des autres mouvements d'Europe la conception française d'une Internationale J.S.

Notre retrait de l'A.I.J. (Action Internationale des Jeunes) a entraîné la disparition de fait de cet organisme. Faisant suite à notre vœu, le Bureau de l'U.I.J.S. s'est réuni en décembre à Amsterdam et a décidé la tenue à Vienne, en juillet prochain, d'une Conférence Internationale où seront jetées les bases d'une véritable internationale J.S. Des réunions préparatoires doivent avoir lieu à Bruxelles, et à Vienne au cours des prochaines semaines. Je crains que, pour des raisons financières, nous ne puissions y assister. Il est vrai que lors du transfert des centres d'Otto BAUER à Vienne, nos représentants J.S. ont eu avec nos camarades autrichiens des contacts utiles.

Ma délégation au Congrès de Naples a permis une entente plus étroite avec les Jeunesses du P.S.L.I., tandis que par l'intermédiaire de leur Bureau de Paris nous sommes en liaison permanente avec les Jeunes du P.S.I.

Les liens avec les J.S. Espagnoles se sont encore resserrés et les J.S. Françaises envisagent pour cet été l'organisation d'une journée nationale de solidarité.

Un prochain Congrès à Hof (Allemagne) nous permettra de renouer sérieusement avec les J.S. Allemandes.

Enfin, notre Mouvement met à l'étude un plan d'accueil des J.S. qui fuient présentement les « démocraties » du Centre et de l'Est européens.

Le Secrétaire des Jeunesses Socialistes :
Jean COURTOIS.

RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION AGRICOLE

Le 39e Congrès du Parti, qui avait été précédé par une Journée d'Etudes des questions agricoles, avait formulé les deux objectifs essentiels suivants :

Dans le domaine économique :

Nécessité, pour le Parti, de défendre une politique agricole :

a) constructive et demandant un équipement rapide et poussé de l'agriculture ;

b) mais extrêmement ferme, dans le domaine des prix, rien ne devant être épargné pour juguler la hausse des produits alimentaires.

Dans le domaine de l'organisation :

Dans le cadre de la réorganisation générale du Parti, les militants paysans s'étaient donné pour objectif d'étendre le réseau constitué pendant l'année précédente.

CONSIDERATIONS GENERALES

L'année écoulée a été caractérisée par les deux événements principaux suivants :

1° En matière de politique économique, si le Parti n'a jamais négligé de réclamer la politique constructive d'équipement agricole qui avait été définie, il a, malheureusement, dû rappeler plus fréquemment, et avec plus de vigueur, la nécessité impérieuse d'arrêter la hausse des produits alimentaires. Soit que, de la part du Parti, ou de sa presse, ces questions aient été présentées parfois avec une certaine maladresse, soit que nos adversaires aient toujours exploité, sur une très large échelle, cet argument pour dénigrer le Parti auprès des masses paysannes, nous avons trouvé un terrain de propagande extrêmement difficile.

2° Dans le domaine professionnel, les Groupes paysans du R.P.F. et les éléments d'extrême-droite, d'une part, et, d'autre part, le Parti communiste, se sont rencontrés pour politiser le mouvement syndical, et pour rabaisser les Organisations professionnelles, et notamment la Fédération des Exploitants, à une position souvent démagogique.

Ainsi, les grandes organisations que des militants du Parti avaient créées dans la Résistance perdaient, non seulement leur caractère constructif, mais leur indépendance politique, à laquelle nous n'avons jamais voulu renoncer pour notre part.

Ces deux phénomènes se sont traduits, chez les éléments sains de la paysannerie, par une grave désaffectation, aussi prononcée d'ailleurs pour l'action professionnelle militante, que pour l'action politique.

En conséquence, pour la Commission Agricole du Parti, les résultats ont été inévitablement inférieurs aux objectifs, dans le domaine de l'organisation de la propagande.

Par contre, le maximum d'efforts ont été consacrés à l'expression, par le Parti, et notamment sur le plan parlementaire, de la partie constructive de la politique agricole tracée par le Congrès de Lyon.

ORGANISATION ET PROPAGANDE

La Moisson a dû faire preuve d'habileté et d'ingéniosité pour présenter aux masses paysannes la politique agricole du Parti sous son aspect le plus favorable.

Dans la rédaction et la présentation du journal, de très nettes améliorations ont pu être constatées.

Par contre, la diffusion a inévitablement souffert des conditions exprimées ci-dessus.

La Moisson est, néanmoins, demeurée la source de documentations et l'outil de propagande le plus efficace, étant donné, notamment, la situation à laquelle il a fallu faire face.

Dans le domaine de l'organisation, l'extension des Commissions Agricoles Fédérales et Cantonales, sous forme de Groupes Socialistes Agricoles (G.S.A.), s'est trouvée entravée par le climat de désaffectation militante énoncé ci-dessus.

D'abord retardée par les délais successifs qu'a connus le projet de réorganisation générale du Parti, au moment où elle était organiquement possible, cette extension risquait de rencontrer un échec grave, préjudiciable à sa remise en route future. En effet, non seulement la saison se trouvait avancée à la veille des travaux, mais, en outre, les conditions psychologiques s'étaient rapidement aggravées.

On note, cependant, les premiers indices d'un sursaut favorable dans l'opinion paysanne, qui, si elle s'est en partie laissée prendre aux démagogies dont on l'a abreuvée de part et d'autre, commence de réagir aux excès mêmes de ces démagogies, ainsi qu'au retour en vedette de traîtres par trop flagrants.

Il y a donc lieu d'espérer une amélioration sensible des conditions psychologiques actuelles, et de préparer, d'ores et déjà, pour la prochaine période hivernale, un effort sérieux d'organisation des Groupes Socialistes Agricoles.

Dans l'état actuel des moyens d'action du Parti, il est indispensable :

1° D'augmenter relativement la part réservée à l'action sur les masses paysannes (déjà un délégué permanent a été chargé de cette activité par le secrétariat général; ses premiers efforts ont été fructueux; sa suppression récente doit être rapportée);

2° De concentrer tout ce qui sera dévolu à l'action paysanne, sur les deux postes : *Moisson* et Organisation des G.S.A., dont les succès respectifs sont d'ailleurs intimement liés.

ACTION PARLEMENTAIRE ET LEGISLATIVE

Ainsi que nous l'avons montré, il a été nécessaire de veiller à l'expression de la partie constructive de la politique agricole définie par le Congrès de Lyon.

A cet effet, la structure adoptée en 1946 (fusion de la Section Organisation et du Comité Technique Agricole) et qui s'était concrétisée par la réunion hebdomadaire des parlementaires spécialisés dans les questions agricoles, des techniciens spécialistes des questions à l'ordre du jour, des rédacteurs de *La Moisson* et du Secrétariat, a été conservée. Cette structure avait d'ailleurs été adoptée, à l'image de la Commission Agricole, par les autres Commissions d'études du Parti.

Au cours de ces réunions, furent abordées, non seulement les questions diverses figurant aux ordres du jour des Commissions d'Agriculture de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République, mais un certain nombre de sujets importants où la politique agricole du Parti pouvait s'exprimer avec plus de netteté.

Parmi ceux-ci, il faut noter :

1° Législation Sociale en Agriculture :

Sous la forme mutualiste qui correspond mieux à la structure paysanne, les mêmes avantages sociaux doivent être fournis aux travailleurs ruraux qu'aux salariés du commerce et de l'industrie.

2° Fiscalité agricole :

Entre un projet gouvernemental simpliste et des propositions purement démagogiques, un projet a été étudié pour réformer totalement l'assiette des impôts agricoles, et aboutir à une meilleure équité, tant au sein des contribuables agricoles, que par rapport au autres catégories de contribuables.

3° Accords de Genève :

Leur étude approfondie a été faite pour dénoncer les mensonges des propagandes adverses.

4° Prélèvement et emprunt de lutte contre l'inflation :

Bien que se refusant à se mêler aux surenchères démagogiques auxquelles ont donné lieu les discussions de la partie de ces projets relative à l'agriculture, le Groupe socialiste a été le seul à corriger efficacement les véritables injustices, et à proposer, en outre, des solutions constructives (proposition de TANGUY-PRIGENT sur l'affectation des ressources fournies par l'emprunt de lutte contre l'inflation à la modernisation de l'Agriculture).

5° Mise au point du Statut du Fermage et du Métayage :

Pour assurer une application loyale et équitable de la loi, dans sa lettre et dans son esprit, en dépit de la mauvaise volonté, ou de l'hostilité de juridictions réactionnaires, la mise au point du Statut a été mise en route. Là aussi, les propositions véritablement constructives sont présentées par le Parti, qui se trouve notamment le seul à défendre exactement, sans surenchères, ni réticences, les positions de l'organisation des fermiers et métayers.

CONCLUSION

Bien qu'ayant vu réduire considérablement ses moyens, et malgré des conditions externes particulièrement défavorables, la Commission Agricole s'est efforcée d'adapter son activité à l'évolution de la situation.

Se refusant à croire que la raison et la sincérité ne finiront pas par l'emporter, elle appelle tous les militants du Parti à intensifier l'action dans les campagnes, pour redonner au Parti cette assise paysanne qui lui est aussi nécessaire que l'assise ouvrière.

Le Secrétaire de la Commission :

J. URVOY.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS

Du 1er août 1947 au 31 mars 1948, la Commission Nationale des Conflits a tenu 24 séances.

Pendant la même période, elle a reçu 30 dossiers dont deux collectifs et elle en a réglé définitivement 21. Les 9 derniers sont en cours d'instruction.

La Commission Nationale des Conflits a prononcé 24 exclusions pour infraction à la discipline, violation des engagements contractés et actes susceptibles de porter gravement préjudice au Parti (Art. 54 des statuts).

La C. N.C. a également réformé un certain nombre de sentences fédérales et en a annulé quelques-unes à raison du fait que les Commissions fédérales des Conflits intéressées étaient irrégulièrement composées.

*
**

La Commission Nationale des Conflits tient à préciser dans ce bref rapport qu'elle a en toute circonstance scrupuleusement respecté les droits de la défense. Elle n'a rendu de sentence par défaut que lorsque les camarades appelés devant elle lui ont fait connaître qu'ils ne se présenteraient pas.

Contrairement à ce que semblent avoir pensé certains camarades, la C.N.C. n'est pas et n'a jamais été une juridiction politique. Elle n'a pas à interpréter, à modifier ou à compléter les règlements du Parti ou les décisions prises par les Conseils et Congrès Nationaux du Parti.

La C.N.C. reste en dehors des courants d'opinion qui traversent ou agitent le Parti. Elle se borne à rendre la justice au mieux des intérêts du Parti.

*
**

La Commission Nationale des Conflits a constaté que certaines Commissions fédérales n'étaient pas toujours composées dans les conditions prévues par l'article 49 des statuts. C'est pour cette raison qu'elle a été obligée de casser plusieurs sentences et de renvoyer les dossiers aux fédérations intéressées.

Elle rappelle que les Commissions fédérales des Conflits doivent être composées de 7 à 9 membres désignés par le Congrès fédéral ordinaire et ayant au moins cinq années consécutives de présence au Parti.

Bien que les statuts du Parti soient muets sur ce point, la C.N.C. pense que les secrétaires fédéraux auraient avantage à faire désigner par le Congrès, deux ou trois membres suppléants. En cas de défaillance de certains membres titulaires, le fonctionnement des Commissions Fédérales ne serait jamais entravé.

Pour être valables, les sentences doivent toujours être rendues par la moitié plus un des membres composant la Commission.

La C.N.C. rappelle en outre aux secrétaires fédéraux et aux secrétaires des Commissions fédérales des Conflits, que les sentences doivent être notifiées aux camarades intéressés, de préférence par lettre recommandée. Cette façon de procéder supprimera les difficultés que la C.N.C. a rencontrées dans quelques affaires au sujet du point de départ des délais d'appel des sentences fédérales.

Enfin la C.N.C. a constaté que des camarades, encore nombreux, ne paraissent pas très exactement renseignés sur l'organisation, le fonctionnement et le rôle des Commissions fédérales et nationales des Conflits. Pour compléter l'instruction de nos militants sur ce point, il y aurait intérêt à faire au moins une fois par an, en réunion de Section, une causerie sur les organismes disciplinaires du Parti.

Pour la C.N.C. : Le Secrétaire.
Rémy SICARD.

RAPPORT
SUR LE FONCTIONNEMENT
DE LA COMMISSION D'IMMIGRATION

Les rapports présentés par la Commission d'Immigration aux 38e et 39e Congrès National (voir brochures des rapports des deux années dernières, pages 80-81 pour les deux brochures) faisaient ressortir l'activité de la Commission sur deux plans : interventions et démarches auprès des différentes administrations pour des cas individuels, et par ailleurs lutte acharnée pour l'élaboration d'un statut général, durable et équitable, pour l'ensemble de la masse des travailleurs immigrés.

Ce sont toujours les camarades LIVIAN et VIDAL qui, depuis la Libération, sont constamment sur la brèche et assurent le bon fonctionnement de cette Commission.

Le rapport de l'année dernière faisait déjà ressortir l'importance du travail sur le plan des interventions personnelles. Celles-ci sont très variées :

— arrêtés d'explusion qu'il s'agit de faire enlever ;
— prorogation de titre de séjour d'étrangers venus en France en réalité pour s'y établir, et il faut leur obtenir les permis de résidence (et ce n'est pas toujours facile).
— obtention de visas d'entrée en France, souvent difficile et où il faut agir conjointement à l'Intérieur et aux Affaires Etrangères (Camarades de Palestine et surtout d'Espagne à l'époque où la frontière était fermée) ;
— régularisation de situation pour de nombreux Espagnols fuyant Franco et arrivés sans papiers ;
— nombreuses interventions pour des naturalisations où nous avons eu très souvent gain de cause ;
— nombreuses autres interventions pour la carte de travailleurs étrangers, la plupart de ceux-ci quittant la province sans y être autorisés ;
— enfin, diverses interventions pour questions diverses : commerce, industrie, justice, etc...

Ainsi, petit à petit, la situation sur le plan administratif de nos Camarades immigrés et établis en France depuis un certain temps, a été peu à peu régularisée soit par nos efforts, soit par la bienveillance et la compréhension administrative. Il ne faut pas, en effet, perdre de vue que les ministres de l'Intérieur dont dépend en grande partie la situation des immigrés, furent des socialistes aux conceptions larges et humaines.

Le Ministre du Travail, socialiste, fit également preuve d'une grande compréhension, et un grand nombre d'ouvriers étrangers qualifiés, qui se trouvaient en marge de la législation en vigueur, furent régulièrement et heureusement introduits dans le circuit de l'Economie Nationale, et pourvus de « cartes de travail ».

Sur le plan de législation concernant le statut général des étrangers en France, nos efforts furent moins heureux .

Les espoirs suscités par le projet de loi de 1947, dont nous avons parlé dans notre rapport de l'année dernière, ne furent pas réalisés.

Cependant, cette législation — si on la compare avec celle en vigueur dans les années précédant la guerre de 1939 — est nettement améliorée, et ceci sans doute pour partie du moins, grâce aux efforts inlassables de notre Parti.

Les événements de l'Est Européen, et notamment la disparition des Partis socialistes de Roumanie, de Hongrie et d'ailleurs, ont eu d'autres répercussions sur l'activité de la Commission d'Immigration.

En effet, de nombreux socialistes fuient leur pays d'origine et viennent se réfugier en France, soit définitivement, soit comme première étape avant d'aller plus loin.

Les camarades sont démunis de tout : de papiers, d'argent, de vêtements, etc...

Le Comité directeur du Parti ainsi que la Commission des Affaires Internationales s'en sont préoccupés. Le Parti a même créé une Commission Balkanique, mais il incombe à la Commission d'Immigration de régulariser la situation des nouveaux venus, ceci tant sur le plan de la législation française, qu'auprès des organismes internationaux s'occupant des personnes déplacées, des apatrides et des réfugiés politiques.

Cette tâche est pour ainsi dire toute récente, mais elle absorbe déjà une grande partie de l'activité de la Commission.

Souhaitons qu'une humanité meilleure, c'est-à-dire socialiste, mettra un jour prochain fin à tous ces déboires et à toutes ces misères.

Le Secrétaire : LIVIAN.

Coll. Fondation Jean Jaurès

RAPPORT SUR LA PROPAGANDE ET L'ÉDUCATION

présenté par Pierre COMMIN

Secrétaire Général Adjoint

I

Le 39e Congrès du Parti a prêté une attention particulière à la tentative du Secrétariat Général de fonder l'action de propagande et d'éducation sur des principes définis brièvement dans un premier paragraphe du rapport présenté par Jacques ARRES-LAPOQUE. Au cours de l'année qui vient de s'écouler nous nous sommes attachés à préciser encore nos principes et nos méthodes, à donner à l'organisation de la propagande socialiste, à la fois une structure solide et des buts précis. Les difficultés évoquées l'an dernier se sont encore aggravées. Si l'on a pu constater un effort certain d'adaptation des fédérations et des militants à des formules nouvelles, si l'on a pu recueillir des adhésions et des concours nombreux à la Centrale d'Education Socialiste et au Cinéma Populaire, *les problèmes posés par les ressources de notre trésorerie, l'insuffisance de personnel, les complications de la vie politique ont agi comme autant de freins à une action que nous aurions voulu plus complète et plus retentissante à l'intérieur et à l'extérieur du Parti.*

Nous nous proposons d'examiner, avec franchise, au cours de ce rapport, les efforts fournis, les résultats obtenus, sans hésiter à souligner au passage les défaillances en en recherchant les raisons. Nous voulons également appeler l'attention de tous nos militants sur les perspectives d'avenir de la propagande et de l'éducation socialiste sans lesquelles le socialisme, la démocratie française, la fraternité internationale, et la paix du monde ne sauraient avoir de larges horizons.

I. — RAPPEL DES PRINCIPES

Le rapport que j'évoquais a énoncé le principe d'une propagande de masse associée à la plus large éducation des couches populaires, en opposant notre souci de formation aux procédés violents et superficiels de propagande sensorielle des totalitaires staliniens ou fascistes.

Le fossé s'est encore creusé entre la notion d'un enseignement doctrinal, d'un essai en vue de la prise de conscience de classe du prolétariat qui doit être la mission de tout mouvement ouvrier, et la notion brutale de manipulations des masses aveuglées, par une « élite » en fonction d'intérêts et de situations qui leur échappent.

Il est évident qu'élever le niveau de la masse, c'est autant maintenir sa force et sa cohésion que faciliter la prise de conscience de ses objectifs de classe. D'aucuns prétendent que seules les formes de propagande basées sur les mécanismes psychologiques et sur les réactions élémentaires des masses sont susceptibles de maintenir leur cohésion et leur dynamisme, l'éducation nécessitant l'emploi de méthodes persuasives lentes et laborieuses que l'action politique immédiate ne saurait utiliser.

C'est ainsi que dans une véritable course de vitesse le socialisme risquerait de se voir distancer par ceux qui n'ont pas les mêmes scrupules.

Nous nous sommes penchés sur tous les aspects de ce problème. L'œuvre de l'Ecole du Militant 1948 a été d'analyser les techniques de propagande dans leur évolution, l'histoire de la propagande, et de définir, beaucoup plus amplement qu'il n'est possible de le faire dans le cadre d'un rapport, les méthodes socialistes et révolutionnaires.

Nous avons notamment convenu que la propagande politique du Parti ne saurait tomber dans les excès que nous reprochons à nos adversaires sans nous avilir nous-mêmes et sans faire le jeu de ces derniers. D'autre part, nous avons pu constater, à la lumière d'études sérieuses que les plans de propagande totalitaire comprenant tous les moyens utilisés au maximum, même appliqués judicieusement et scientifiquement n'étaient pas d'un rendement tel qu'ils justifient les énormes dépenses d'argent et d'énergie qu'ils absorbent.

Ayant passé la période des campagnes électorales fréquentes des années précédentes, nous avons pu consolider les institutions créées l'an dernier, développer nos méthodes. Nous arrêtant à certains objectifs précis nous avons tenté d'en retirer le maximum d'efficacité.

C'est encore avec le dévouement, le désintéressement et disons-le l'esprit de sacrifice indispensable au militantisme effectif d'un trop petit nombre de camarades que nous sommes parvenus, sans ressources, à des résultats qui sont l'objet de ce rapport.

II. — ÉLECTIONS

L'importance des élections municipales a mobilisé l'ensemble du Parti et associé à la campagne tous les militants de base. Etant donné leur caractère essentiellement local, le rôle du Secrétariat général devait se borner à la coordination des efforts des sections et fédérations. Préparée en temps voulu, financée par la souscription nationale pour les Conquêtes municipales, dont la plus large part revenait aux sections, la campagne municipale a donné les bons résultats que vous connaissez.

ACTION DU SECRETARIAT GENERAL

Cependant le Secrétariat Général a tout de même sur le plan national exécuté une action de propagande générale dont les points essentiels ont porté sur :

a) Tracts.

Dès octobre 1947, un tract 21×27 sur deux pages, tiré à 5 millions d'exemplaires a été envoyé à toutes les fédérations. Exécuté par le Bureau national de Propagande, il opposait à la situation intérieure et internationale fort trouble, le programme de salut public du Parti socialiste contre la famine, la faillite, la guerre.

Un second tract : « Le Parti Socialiste a raison », à deux millions d'exemplaires engageait à voter socialiste.

b) Publications.

Un numéro d'*Arguments et Ripostes*, n° 20 du 20 mai 1947, sur le thème général : Pour les Conquêtes Municipales avait été adressé aux sections, qui préparait de longue date la campagne.

Les numéros d'*Arguments et Ripostes*,

— 22 Les finances municipales juillet-août 1947 et réalisations municipales.

— 23 Nouveau régime des élections, septembre 1947.

— 25 Différents problèmes municipaux, octobre 1947, avaient pour but

la documentation des propagandistes sur la plupart des questions qui pouvaient être soulevées à propos des élections.

Un discours de Guy MOLLET à l'Assemblée a été imprimé en supplément au *Bulletin Intérieur*.

c) Manifestations.

Nos camarades seront informés par ailleurs des déplacements des parlementaires et propagandistes du Parti qui, au cours de la campagne électorale, on effectué des tournées de réunions dans les fédérations.

En dehors des réunions organisées par ces derniers le Parti a, dans l'importante région parisienne, reçu le concours du Secrétariat général.

Au Vélodrome d'Hiver le 16 octobre, Léon BLUM et Guy MOLLET assistés d'Edouard DEPREUX et de plusieurs orateurs du Parti ont apporté à la région parisienne le programme de Salut public du Parti. Il est à noter que la propagande organisée pour cette importante réunion qui venait après celles du Parti communiste et du Rassemblement populaire français a été très efficace. Malgré la grève du métro qui paralysait même les activités professionnelles plus de 5.000 militants, sympathisants et électeurs ont répondu à notre appel.

Nous avions envisagé l'édition d'affiches générales, dont 2 maquettes exécutées gracieusement par des affichistes du Parti, n'ont pu être tirées en raison du manque d'argent. L'une d'entre elles notamment concernait la 3e Force.

Les élections à l'Assemblée de l'Union Française et celles plus récentes de l'Assemblée Algérienne, ont donné lieu à des manifestations de propagande coordonnées par le Secrétariat général. Pour la campagne de l'Assemblée Algérienne un numéro d'*Arguments et Ripostes* a été consacré à notre politique en Afrique du Nord.

III. — BUREAU NATIONAL DE PROPAGANDE

Le Bureau National de Propagande depuis sa création a très efficacement coordonné ou exécuté directement les plans de propagande et d'Education du Parti. C'est essentiellement un organe technique d'exécution.

Le B.N.P. établit les avant-projets en liaison avec la Commission Nationale de Propagande et ses sous-commissions, met au point les plans adoptés, constitue les équipes de réalisateurs et assure à tous les stades les réalisations pratiques en en contrôlant l'efficacité.

Cet organisme, très utile au moment des campagnes électorales, assure la continuité de la propagande en période normale et par ses initiatives contribue à la création, au renouvellement ou au changement, suivant les conditions, des méthodes et moyens de la propagande.

Il a à son actif, en 1947, l'Ecole du Militant, le Cinéma Populaire, la Propagande Electorale, et différentes manifestations, ainsi que quelques études et projets dont la réalisation est liée au problème de la Trésorerie.

Le B.N.P. a pris en charge la constitution et le contrôle d'un stock de papier nécessaire aux différentes publications du Parti. Une comptabilité matière est tenue à jour, jusqu'ici aucun contrôle semblable n'avait été effectué.

La diffusion des instruments de propagande est organisée suivant un plan rationnel qui tient compte de différents facteurs et notamment : nombre d'adhérents, nombre d'électeurs, gains ou pertes de voix, tendances des populations, etc...

Le B.N.P. est dirigé par Clair-Gérard LAGARDE.

IV. — BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Constitué en 1945, devenu service du Secrétariat Général en juin 1946, transféré au siège du Parti en mai 1947, l'année 1947 a été pour le B.D.I. une période de développement et d'organisation.

« Arguments et Ripostes ».

Lancées en janvier 1946, les fiches socialistes *Arguments et Ripostes* ont d'abord revêtues l'aspect d'un modeste supplément au *Bulletin Intérieur. En juin* 1947.

Un sérieux effort d'amélioration a permis de présenter au militant un instrument de documentation complet et bien présenté. La parution des numéros 21 à 27 n'a pas été régulière. Elle a surtout tenu compte de l'actualité. Pour les élections municipales d'octobre 1947 trois numéros groupant 40 *fiches de documentation,* dont un schéma de conférence, ont été publiées en trois semaines.

Pour les Elections Algériennes d'avril 1948, en collaboration avec le Groupe parlementaire, le B.D.I. a édité un numéro spécial comprenant neuf fiches sur les élections algériennes, plus un schéma de discours.

En tout, de juillet 1947 à avril 1948, 87 fiches différentes groupées en 6 numéros ont été publiées.

Cette documentation, à laquelle il convient d'ajouter les différentes éditions du Parti et le *Populaire,* constitue un ensemble permettant à tous les militants de disposer des arguments et de la documentation nécessaires. On peut simplement déplorer le manque d'activité de nombreux secrétaires de sections qui n'ont pas diffusé suffisamment les fiches *Arguments et Ripostes,* n'ont fait aucun effort pour recueillir des abonnements. Je voudrais citer un seul fait : au cours du Conseil National de décembre dernier, le B.D.I. a distribué à chaque délégué une note *lui* signalant que des numéros gratuits en grande quantité était tenus à la disposition des fédérations pour faciliter la prospection. Sur cent délégués, trois seulement ont répondu à cet appel!

« Bulletin Intérieur ».

La réorganisation du *Bulletin Intérieur* a été étudiée en liaison avec le B.D.I. Trois numéros de la nouvelle série ont déjà été publiés, ainsi qu'un supplément au numéro 30. Ils représentent un très net progrès sur les numéros antérieurs, non seulement parce qu'ils sont présentés d'une façon plus agréable, mais surtout parce qu'ils contiennent une documentation nettement plus importante. L'activité socialiste dans l'Union Française et dans le monde y tient la place méritée.

Documentation.

Le B.D.I. assure chaque jour le tri et le classement de nombreuses coupures de Presse (découpées par le Bureau central de Presse) et de nombreux documents qui parviennent au Parti. Ce travail très minutieux et absorbant a permis de constituer plus *d'un millier de dossiers* sur tous les problèmes politiques, économiques, sociaux, diplomatiques, etc...

Le B.D.I. possède sur chaque pays étranger une documentation complète. Des monographies sur tous les départements ont été réunies ainsi que des biographies sur les principales personnalités politiques.

Cette documentation est classée dans des dossiers et peut être consultée par tous les camarades du Parti. Elle est utilisée d'une part par les

camarades ou le secrétariat général, d'autre part, elle permet la rédaction des fiches *Arguments et Ripostes* et de répondre aux nombreuses questions qui nous sont posées par lettres ou verbalement.

Les questions posées au B.D.I. peuvent quelquefois être satisfaites immédiatement, d'autre fois le B.D.I. doit effectuer des recherches qui nécessitent des heures ou même des journées de travail.

Il est certain qu'avec les faibles moyens dont dispose le B.D.I., il ne lui est pas possible de répondre à la minute à toutes les questions ou à toutes les demandes de renseignements qui sont formulées. Mais le B.D.I. est outillé pour répondre à *toutes les questions, quelles qu'elles soient,* à deux conditions :

1° que l'on indique exactement, par écrit, la documentation que l'on désire et l'usage que l'on veut en faire ;

2° qu'on laisse au B.D.I. le minimum de temps nécessaire aux recherches.

Je tiens à rendre un hommage tout particulier aux camarades qui apportent leur contribution au travail du B.D.I. et, au premier plan, à notre camarade Victor SIMSEN, responsable, dont la compétence et le dévouement ne sont plus à louer. Non seulement le fonctionnement du B.D.I. exige un travail très précis mais la complexité des travaux nécessite une attention soutenue et un travail persévérant. Les résultats obtenus, malgré certaines défaillances, qui sont de plus en plus rares, peuvent être considérés comme nettement satisfaisants. A la suite des compressions le B.D.I. fonctionne avec *deux employées permanentes, plus un employé à la demi-journée.* Ce personnel, particulièrement réduit, est obligé de concentrer ses efforts sur la documentation en langue française. Toute la documentation en langue étrangère ne peut être actuellement classée méthodiquement. D'autres travaux très utiles (fichier matières des principaux articles de revues et de journaux, fichier matières des brochures, etc...) ne peuvent être actuellement entrepris.

Bibliothèque.

Le 15 décmbre 1947 le B.D.I. a fait approuver au Secrétaire général du Parti le règlement de la Bibliothèque centrale du Parti. Celle-ci comprend actuellement :

a) 700 volumes,
b) 1.800 brochures,
c) plus d'une centaine de collection de revues, périodiques, hebdomadaires et quotidiens (de 1896 à 1948).

— Un fichier auteurs et matières existe pour tous les volumes.
— Un fichier auteurs existe pour toutes les brochures.
— Un fichier chronologique existe pour toutes les revues, tous les périodiques, hebdomadaires et quotidiens.

De nombreux camarades viennent consulter sur place la Bibliothèque Centrale du Parti et, conformément aux règlements, des prêts à domicile ont été effectués.

Collection de revues, périodiques hebdomadaires et quotidiens de l'année 1948.

— Le B.D.I. tient à jour les collections de :
— 9 quotidiens politiques (*Populaire, Humanité, Aube, Aurore, Figaro, Franc-Tireur, Epoque, Combat, Monde*).
— 31 hebdomadaires et périodiques politiques.
— 37 hebdomadaires et périodiques, économiques et sociaux.
— 5 hebdomadaires agricoles,
— Plusieurs hebdomadaires de jeunes, militaires.

— Journaux officiels : *Assemblée Nationale et Conseil de la République, Conseil Economique, Union Française.*
— 14 *revues de presse étrangère traduites en français.*

Le Parti possède un instrument dont la plupart des militants ignorent malheureusement l'intérêt qu'il présente pour eux. Toutefois, malgré les difficultés de personnel et les difficultés financières, le B.D.I. est à même de répondre aux besoins pour lesquels il a été créé.

V. — BUREAU CENTRAL DE PRESSE

Ce service, autrefois rattaché au Secrétariat particulier du Secrétaire général, puis au B.D.I., dépend maintenant du Secrétariat à la Propagande. Pour l'essentiel, il assure l'information permanente du Secrétariat Général et la liaison avec la presse, socialiste ou non socialiste.

Il est en fait extrêmement réduit, ne comportant qu'une responsable et une secrétaire. Son nom pourrait l'assimiler à un service complet, centralisant toutes les questions de la Presse, dont le Secrétariat général doit se préoccuper. En réalité, il ne peut remplir qu'une faible partie des fonctions qu'un tel service devrait normalement assurer.

Cependant, en dépit de cette insuffisance de moyens, une revue de presse, bi-quotidienne, du matin et du soir est mise à la disposition des secrétaires généraux et des principaux responsables de nos différentes organisations (J.S., Bureau des Affaires Internationales, Commissions de Propagande, etc...). Il s'agit là d'un travail d'information. Dans les mêmes conditions, une revue de la presse périodique est mise à la disposition des mêmes intéressés.

Le B.C.P. assure également la liaison permanente avec la Radio, les Agences et l'ensemble de la Presse.

Les Revues de Presse comportent le dépouillement, le découpage, le classement, d'un grand nombre de quotidiens français et étrangers. Après utilisation par les différents services, elles sont ensuite remises au B.D.I. pour la constitution de dossiers de documentation à l'usage des camarades du Parti. Chaque semaine des dossiers spécialisés sont ainsi constitués sur : La Vie Internationale, les Problèmes de l'Union Française, la Vie économique dans le Monde, la Vie syndicale, l'Action des Partis socialistes dans le Monde, et les principales notes biologiques. En outre, chaque matin, une petite revue de presse, commentée, circule dans les principaux services, ce qui permet d'avoir rapidement une vue d'ensemble de la situation générale.

La liaison avec les journalistes et les correspondants d'agences est automatique. Tous renseignements, informations, précisions, peuvent ainsi, chaque fois que le secrétariat le juge nécessaire, être communiqués rapidement. Notamment, les correspondants des journaux socialistes étrangers sont assurés de contacts directs et les demandes d'interviews sont centralisées.

La liaison avec la Presse socialiste de province n'a pu, faute de moyens, être assurée comme nous l'aurions souhaitée. La récente décision de principe du Comité Directeur, de rattacher l'A.P.L. au secrétariat général, doit permettre, dans un avenir proche, de mieux coordonner la propagande du Parti avec le travail de nos journaux de province.

Les communiqués officiels du Parti, les décisions du Comité directeur, des Conseils nationaux, les déclarations des responsables du Parti sont transmis régulièrement aux Agences Françaises et Etrangères.

Enfin, le B.C.P. assure le secrétariat administratif de la Commission de Presse du Parti. Cette Commission de 15 membres, désignés par le

Comité directeur, s'est très souvent réunie avec les membres socialistes des Commissions de Presse des 3 Assemblées. Elle a examiné le problème de la Presse en général et proposé des solutions socialistes à cet angoissant problème. Il s'agit notamment du statut de la Presse française, de la question de la Radiodiffusion et du Cinéma, la question du Papier et les moyens de sauver la Presse française qui court les dangers révélés par une campagne menée par de nombreux quotidiens et hebdomadaires de toutes opinions mais surtout par le *Populaire*.

Le B.C.P. est une instrument indispensable à l'action du Parti. On ne peut que former le vœu que des moyens accrus soient mis à sa disposition, dans un avenir assez proche. Nous nous y emploierons de toute notre énergie.

VI. — DÉLÉGUÉS PERMANENTS DU PARTI

On ne peut guère décrire dans un rapport l'activité générale des D.P.P. avec toute l'ampleur souhaitable.

Beaucoup plus « inspecteur général » quant au sens moral de sa fonction, que responsable placé sur un plan supérieur aux fédérations, le rôle du D.P.P. semblait effacé.

Et cependant que de démarches accomplies, que de réunions effectuées, que de missions remplies pour les besoins du Secrétariat général.

Renseigner militants et responsables, Centre national et fédérations, prendre la parole dans les réunions publiques, visiter les fédérations, les sections et les groupes, participer aux congrès fédéraux, les présider, écrire dans la Presse, animer, conseiller, guider, voilà dans l'ensemble la tâche, complexe, multiple, délicate et parfois combien ingrate, du délégué permanent du Parti.

Parfois des fédérations n'ont pas toujours saisi l'utilité et la nécessité d'une telle institution. Certaines ont manifesté même une sorte de suspicion ou de méfiance. Mais pour quelques-unes dans ce cas, combien d'autres, beaucoup plus nombreuses heureusement, leur ont témoigné, au contraire, une véritable sympathie.

Tenter de schématiser par un tableau comparatif l'activité du D.P.P. serait à la fois chimérique et trompeur. Pas de graphique possible, parce qu'aucune comparaison ne peut être établie.

Chacun, certes, avait son secteur défini, mais nos camarades comprendront en examinant le tableau figurant à la fin de ce rapport que les secteurs se différenciaient nettement les uns des autres. On ne peut pas comparer le Puy-de-Dôme, la Loire ou le Pas-de-Calais, leurs centres industriels ou miniers et leurs populations denses permettant un recrutement plus intense, avec les départements beaucoup moins peuplés du Lot, de l'Ariège ou des Landes où le travail agricole et l'artisanat dominent. Les communications sont, dans telles fédérations, moins pratiques que dans telles autres, etc. etc...

La situation personnelle du Délégué apportait aussi un facteur de différenciation : tels camarades domiciliés à Paris et qui devaient parcourir le Finistère, les Côtes-du-Nord ou les fédérations du Midi, n'accomplissaient pas leur travail dans des conditions aussi favorables que leurs collègues, dont le secteur était plus rapproché du lieu de résidence.

D'autres, également, étaient appelés à mener une action un peu spécialisée, propagande bilingue dans les territoires de l'Est ou propagande plus spécifiquement rurale et paysanne dans d'autres secteurs. Enfin, les camarades femmes de la Délégation étaient fréquemment appelées à participer hors de leur secteur à des assemblées d'information ou d'action féminines.

Aussi, tout en respectant, dans le travail et l'action, une ligne générale de conduite établie en commun, au cours des conférences mensuelles tenues à Paris au Siège du Parti, les D.P.P. étaient forcés d'apporter dans leur tâche une note très personnelle parce que devant faire face à de grandes difficultés dues à l'extrême diversité des milieux dans lesquels ils devaient agir.

Ce dont le Parti tout entier peut être certain, c'est qu'ils ont fait leur devoir *« en militants »*. Ils ont participé à toutes les campagnes électorales, ont visité les fédérations et les sections, autant de fois qu'il était utile et qu'ils ont pu le faire. Chaque fois qu'on a fait appel à leur concours, ils ont répondu, regrettant même de ne pas être suffisamment utilisés par les fédérations.

Le Secrétaire général leur a confié de nombreuses missions parfois très délicates et qui ne peuvent être énumérées dans ce rapport. C'est ce qui explique que le travail du D.P.P. n'ait pas toujours apparu clairement aux yeux des militants. Mais les renseignements obtenus avaient une réelle valeur et ils ont grandement facilité la tâche du secrétariat général.

Pourtant, le Parti ne leur a pas toujours fourni les outils utiles à l'accomplissement de leur tâche. Le Secrétariat général avait certes, pleinement conscience de ce qui leur était incontestablement nécessaire, mais nous n'avions pas la possibilité de satisfaire aux exigences de l'action.

Et tandis que les D.P.P. ont sacrifié parfois leur situation personnelle et professionnelle pour servir le Parti, au moment où il serait juste que l'on améliorât leurs conditions de vie et de travail, dans l'instant où d'autres organisations politiques adverses renforcent leur appareil de coordination et de sondage de l'opinon publique et augmentent en conséquence le nombre de leurs permanents, notre Parti, en raison de sa situation de trésorerie, s'est vu contraint de supprimer sa Délégation permanente. Il l'a fait avec l'amertume bien compréhensible que l'on éprouve toujours à se priver du concours de militants et de camarades.

Aussi, ne saurai-je terminer ce paragraphe de mon rapport sans affirmer à nouveau, à tous nos D.P.P. sans exception, combien le Secrétariat général rend hommage au travail, souvent obscur mais noble, qu'ils ont accompli avec un dévouement sincère.

Dans les périodes difficiles que nous avons traversées, où le désarroi, le doute s'insinuaient au cœur des militants, nous devons à nos D.P.P., à leur inlassable activité, bien des courages ranimés, bien des énergies retrempées. C'est en partie à eux que nous sommes redevables d'avoir un Parti qui reste l'arme essentielle de la défense républicaine.

Pour ma part, je veux leur adresser, une fois encore, tous mes remerciements chaleureux pour l'aide amicale et précieuse que j'ai trouvée dans le concours de tous les instants de la part d'une équipe de camarades entre lesquels la bonne entente n'a jamais cessé de régner.

TABLEAU DES DEPARTEMENTS VISITES PAR LES DELEGUES PERMANENTS DU PARTI

CARBANNE
5

Finistère
Côtes-du-Nord
Morbihan
Ille-et-Vilaine
Mayenne

CORMIER
6

Loiret
Maine-et-Loire
Vendée
Deux-Sèvres
Loire-Inférieure
Indre-et-Loire

DESAMAIS
6

Corrèze
Cantal
Dordogne
Haute-Vienne
Allier
Puy-de-Dôme

GARROU
5

Charente
Charente-Marit.
Gironde
Lot-et-Garonne
Basses-Pyrén.

HORNUNG
6

Nièvre
Saône-et-Loire
Rhône
Loire
Ardèche
Drôme

LAURENT
6

Aube
Yonne
Haute-Marne
Côte-d'Or
Haute-Saône
Vosges

MALACRIDA
7

Corse
Var
Bouches-du-Rh.
Basses-Alpes
Hautes-Alpes
Alpes-Marit.
Vaucluse

MERIGONDE
7

Oise
Sarthe
Orne
Eure
Eure-et-Loir
Seine-et-Oise
Seine-et-Marne

MONFERRAND
7

Tarn
Tarn-et-Garonne
Lot
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrén.
Ariège

PETIT
4

Vienne
Creuse
Indre
Cher

PSAUME
5

Aisne
Marne
Ardennes
Meuse
Meurthe-et-Mos.

RAUZE
5

Pyrénées-Orient.
Aude
Hérault
Gard
Lozère

ROBERT G.
7

Landes
Nord
Pas-de-Calais
Somme
Seine-Inférieure
Calvados
Manche

ROBERT J.
6

Savoie
Haute-Savoie
Ain
Jura
Isère
Haute-Loire

WEBER
5

Moselle
Haut-Rhin
Bas-Rhin
Belfort
Doubs.

Le Nord et la Seine ne sont affectés à aucun délégué. Le Loir-et-Cher a été attribué à CHANTEREAU, délégué permanent, chargé plus spécialement des questions paysannes, et l'Aveyron est demeuré sous le contrôle du camarade ESPINASSE, délégué permanent pour les Groupes socialistes d'entreprises, secrétaire fédéral de l'Aveyron.

VII. — LE CINÉMA POPULAIRE

Nous nous sommes appliqués, sûrs de l'appui de tout le Parti, à constituer un instrument solide de propagande cinématographique. L'an dernier un programme maximum avait été présenté au Congrès où étaient soulignées à la fois nos difficultés et notre volonté de réussir.

C'est sous la forme d'une Association fédérative de cinés-clubs socialistes : *le Cinéma Populaire,* que le Parti a réussi à se donner les moyens d'une propagande qui a soulevé chez nos militants, dans les régions que nous avons prospectées, la plus grande satisfaction.

1° ORGANISATION

Régie par la loi du 1er juillet 1901, l'Association a été déclarée à la Préfecture de Police le 17 décembre 1947 et le dépôt de ses statuts a été effectué.

Elle a pour objet :

a) de concourir à l'expansion de la culture cinématographique par l'organisation de projections et de conférences ;

b) de propager la doctrine socialiste par la projection de films de caractère social, d'actualités socialistes, de documentaires socialistes français et étrangers.

Le *Cinéma Populaire* réalisera son objet par la création de cinés-clubs et l'organisation rationnelle de tournées à travers la France.

Conseil d'Administration.

Le Siège de l'Association est fixé à Paris, 12, Cité Malesherbes.

Le Bureau comprend :

Président : Pierre COMMIN.

Vice-Présidents : Marceau PIVERT, Raymond LEBOURRE.

Secrétaire Général : Clair-Gérard LAGARDE.

Conseiller Technique : Julien JENGER.

Le Conseil d'Administration compte, en outre, des camarades metteurs en scène, producteurs, spécialistes, acteurs, etc...

Membres de l'Association.

Le *Cinéma Populaire* comprend :

1° Des membres actifs qui payeront une cotisation annuelle de 50 fr. Les membres actifs sont des adhérents qui désirent consacrer effectivement une partie de leurs loisirs à l'animation de l'Association : création et fonctionnement des cinés-clubs, organisation de séances et de tournées ambulantes, responsabilités locales ou départementales ;

2° Des membres adhérents qui payeront une cotisation annuelle de 30 francs. Ce sont ceux qui veulent participer à l'activité normale du *Cinéma Populaire,* cinés-clubs et tournées de projections, en assistant régulièrement aux séances et conférences. *Ce sont les usagers.*

La carte annuelle d'adhésion donne droit à l'entrée de toutes les séances des cinés-clubs et des tournées. A partir de la deuxième séance, des timbres mobiles devront être apposés à chaque séance au verso de la carte, contre remise d'une participation dont le montant est fixé suivant les circonstances.

Matériel.

Le B.N.P. ayant pris en charge, après la dissolution du Service de Publicité Cinématographique du *Populaire,* le matériel de ce service,

il a fallu remettre celui-ci en état, puis le céder en apport à la nouvelle Association. Le matériel comprenait : 1 voiture automobile, 2 appareils de projection Debrie 16 mm., et quelques films.

En trois mois, par un système d'auto-financement qui s'est avéré bon, et grâce à l'aide financière du Parti, le matériel a pu être amélioré et considérablement augmenté. Il comprend maintenant :

Deux services ambulants comprenant chacun :

— Une voiture automobile.
— Un appareil sonore 16 mm. Debrie avec accessoires.
— Un programme de films.
6 bandes de documentaires socialistes.
1 grand film commercial.
1 documentaire d'intérêt général.
1 dessin animé.

En outre, nous avons pu acquérir quatre nouveaux appareils 16 mm. dont deux ont été réservés à des Fédérations désireuses d'organiser un réseau départemental de cinés-clubs socialistes.

La collection de films s'est enrichie de deux nouvelles bandes, propriété du Parti.

— Le Congrès National de Lyon.
— Actualités Socialistes 1947.

2° FONCTIONNEMENT ET EXTENSION

S'agissant d'une association qui poursuit des buts désintéressés son caractère non commercial a soulevé parmi les exploitants ruraux un fort courant d'opposition soutenu par nos adversaires communistes et cléricaux.

Forts du soutien des populations qui apprécient cette œuvre, nous sommes résolus à triompher de toutes ces oppositions quelles que soient les parades que nous serions obligés de prévoir, le maintien et le succès de cette forme de propagande seront assurés.

Le Cinéma Populaire fonctionne suivant le principe de l'autonomie administrative et de l'autofinancement. Ses ressources régulières proviennent des cotisations et participations aux frais.

Les recettes couvrent : les locations de films, de salles et frais généraux des tournées, les frais de voiture, les salaires d'opérateurs, les réparations, etc... Les bénéfices éventuels seront consacrés à l'amélioration du matériel, à l'achat de films, à la création de nouveau services ambulants et aux trésoreries locales des cinés-clubs.

Cependant, notre principale ambition est de réaliser chaque année un film de propagande socialiste en sus de la production d'Actualités Socialistes que nous voudrions rendre par la suite trimestrielle.

Un scénario est actuellement à l'étude pour l'année prochaine :

Prises de vues.

D'ores et déjà nous avons un service de prise de vues assuré par cinq camarades bénévoles possesseurs de caméras 8, 9,5 et 16 mm.

Plusieurs importantes manifestations ont donné lieu à des prises de vues et notamment la translation des cendres d'Otto BAUER.

Les Conseils Nationaux et Congrès seront désormais régulièrement enregistrés ainsi que toutes manifestations de masses et cérémonies commémoratives.

Cinémathèques.

Un recensement de tous les anciens films socialistes est entrepris.

Déjà nous en avons présentés quelques-uns. Nous pouvons espérer recueillir des documents intéressants sur l'activité historique du Parti,

ainsi que sur la vie fédérale grâce au concours de nombreux camarades qui possèdent des films qui sont leur propriété personnelle.

Des bandes sur l'action du Parti en 1936, sur les Ministres socialistes du Front populaire, sur nos héros tombés dans le combat pour la liberté sont maintenant conservés par la cinémathèque du Cinéma Populaire, leurs images seront utilisées telles quelles, avec leur valeur rétrospective, et pourront servir, d'autre part, à la composition de grands films de propagande.

Club Cendrillon.

Il convient de souligner l'importance du cinéma pour l'éducation et la distraction des enfants. C'est à cette tâche qu'un club d'enfants, agréé par le Centre National du Cinéma, s'est consacré depuis plusieurs années. Nous avons pris un arrangement avec le Club Cendrillon en vue d'utiliser, dans des séances spécialement destinées aux enfants, les 800 films internationaux dont dispose le club, collection unique au monde.

Cinéma Socialiste international.

Toutes les sections du Socialisme international ont, depuis de nombreuses années, produit et exploité des films documentaires sur leur action politique et sociale.

Aussitôt créé, le Cinéma Populaire est entré en contact avec les partis socialistes étrangers pour envisager des échanges de films.

La connaissance des mouvements étrangers et de leurs réalisations grandioses est un moyen de propagande que nous n'avons pu employer jusqu'ici. Au cours de l'année prochaine les séances du Cinéma Populaire comprendront les meilleurs films de nos partis frères et des organisations ouvrières étrangères.

Nous sommes en contact à cet effet avec :

— Le Schweizerische Arbeiter Bildung Zentrale du Parti socialiste suisse.
— La Centrale d'Education Ouvrière de Belgique.
— La Sozialistische Bildunggszentrale d'Autriche.
— Le Parti van de Arbeid de Hollande.
— L'Arbeindernes Opplysningsforbund de Norvège.
— L'organisation Filmo de Suède.
— La Sezione Cinematografica du Parti Socialiste Italien.
— Le Socialdemokratisk Forbund du Danemark.

Contacts divers.

En France, nous avons pris les contacts nécessaires pour faciliter et étendre notre action, avec les organisations diverses qui, à un titre quelconque, s'intéressent à la propagande et à l'éducation par le cinéma.

— Le Centre National du Cinéma Français.
— La Fédération Française des Cinés-Clubs : dont il faut signaler les attaches particulières avec le Parti communiste.

Cette orgnisation bénéficie actuellement d'un quasi monopole pour la location des films du secteur commercial.

Sa position oblige pratiquement toutes les associations cinématographiques et les cinés-clubs à y adhérer.

— La Fédération Nationale du Cinéma Educatif.
— La Ligue de l'Enseignement (U.F.O.C.E.L.).
— Institut des Hautes Etudes Cinématographiques.

Les différents services officiels de documentation et d'information dépendant des Ministères de la France d'Outre-Mer, de l'Agriculture, de l'Education Nationale, du Travail, de la Production Industrielle, des Armées, des Transports, etc... ont réalisé des documentaires d'intérêt général de grande qualité. Notre Association est en mesure de bénéficier

de prêts à longs délais de la plupart de leurs films utilisables en matière technique ou sociale.

3° CIRCUITS ET TOURNEES AMBULANTES

Les tournées ambulantes doivent être organisées par le Secrétariat du Cinéma Populaire, 12, Cité Malesherbes, en accord avec le délégué départemental.

1° Au cas où le délégué départemental n'a pas de service à sa disposition, c'est-à-dire une voiture automobile équipée avec un appareil de projection, un programme de films, un opérateur professionnel, c'est le Secrétariat du Cinéma Populaire qui fournira le service. Le service partant de Paris accomplira le circuit dans les conditions fixées en accord avec le délégué départemental;

2° Au cas où le délégué départemental disposerait d'un appareil de projection et aurait en général toutes possibilités d'exécuter une tournée dans son département, l'intervention du Secrétariat serait encore nécessaire. Ce dernier, en effet, dispose de films et de programmes complets qu'il peut mettre à la disposition d'une tournée.

Dans le premier comme dans le second cas, depuis le 15 décembre 1947, et jusqu'au 3 mai, *neuf circuits* départementaux d'une moyenne de 25 jours ont été réalisés, totalisant 225 séances pour les Fédérations suivantes :

Seine, Seine-et-Oise (2 tournées), Loir-et-Cher, Eure-et-Loir, Charente Maritime, Belfort, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Oise, Puy-de-Dôme, Ardennes.

Au 31 juillet, six nouveaux départements seront visités.

Nous faisons porter nos efforts sur les communes rurales dépourvues de salle de projection.

Séances isolées.

Le Cinéma Populaire prête son concours dans toute la mesure du possible aux organisateurs de séances isolées de propagande, et pour la constitution de cinés-clubs. Une trentaine de séances isolées ont été ainsi réalisées de janvier au 15 avril.

L'effort doit se poursuivre et se développer. Mais l'efficacité de l'Association est fonction de la méthode et du sérieux avec lesquels les responsables départementaux accomplissent leur mission.

Partout où un travail méticuleux de prospection, une publicité rationnelle ont été faits, le succès des séances a dépassé tous les espoirs.

Instructions.

a) Une lettre du Secrétaire général, Guy MOLLET, aux militants du Parti diffusée au Conseil National de décembre 1947 a appuyé toutes les initiatives du Cinéma Populaire auprès des militants;

b) Une notice concernant l'organisation et le fonctionnement pratique de cette section de propagande a été largement diffusée et remise à tous les camarades désignés comme délégués locaux ou départementaux;

c) Les bulletins intérieurs n° 29, 30 et 31 ont précisé des indications et directives claires;

d) La plupart des publications du Parti ont diffusé l'annonce de la création du Cinéma Populaire et informé les militants de son activité.

A l'intérieur du Parti chacun doit connaître maintenant les buts et moyens du Cinéma Populaire, qu'il n'est pas inutile de rappeler encore :

Dans chaque département le Cinéma Populaire doit être animé par un délégué départemental. La tâche de celui-ci est de provoquer la création, dans chaque ville ou village, d'un « Ciné-Club socialiste ». A cette fin,

il sera proposé au Secrétariat du Cinéma Populaire, les noms des animateurs locaux.

C'est le délégué départemental qui, en contact avec le Secrétariat, organisera les tournées ambulantes dans son département, règlera les circuits, discutera des programmes, sera responsable de la publicité, etc...

Les Ciné-Clubs socialistes.

Le *Ciné-Club* socialiste est l'organe local du Cinéma Populaire. Il se compose de tous les membres actifs et adhérents de l'Association. Son activité principale est d'organiser dans le village un certain nombre de représentations cinématographiques au cours d'une année.

Pour cela, il doit pouvoir disposer d'une salle aux meilleures conditions, recruter le plus grand nombre possible d'adhérents, en assurant la publicité de l'Association, tenir la comptabilité du ciné-club.

Comme il apparaît que les conditions d'exploitation les meilleures sont celles de la tournée départementale, c'est en accord avec le délégué départemental et les responsables locaux des cinés-clubs socialistes voisins que chaque ciné-club pourra organiser des représentations périodiques. Dans les grandes villes où la création d'un ciné-club et son activité permanente pourra être envisagée, des séances à périodicité fixe pourraient être organisées comme à Paris.

Nous n'avons rien négligé pour assurer le succès de cette entreprise.

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois et a constaté les bons résultats obtenus.

Il y a lieu de féliciter tous ceux qui, à un titre quelconque, ont participé à cette activité, et se sont dévoués pour son développement et son succès. Nous voulons en particulier témoigner la reconnaissance du Parti au jeune opérateur Guy CORNOU dont le dévouement et le désintéresement peuvent être donnés en exemple.

4° BILAN FINANCIER

A titre d'indication, nous voulons exposer la première situation financière établie pour la période constitutive du 15 décembre 1947 au 15 avril 1948.

RECETTES

Cotisations	94.259, »
Ressources statutaires et apports	460.000, »
Location de programmes et divers	18.476,50
	572.735,50

DEPENSES

Frais Généraux	6.181,50
Salaires des Opérateurs	93.051, »
Matériel et films (1)	323.965,50
Divers	2.794, »
	425.992, »
Avoir au 15 avril 1948	146.743,50
	572.735,50

(1) On notera que l'actif de l'Association constitué essentiellement par le matériel et les films peut être évalué à 2.000.000 francs.

5° PROJECTION FIXE

Le programme 1947-1948 des réalisations de projection fixe du Parti n'a pas pu être réalisé entièrement. La raison de ce retard est le manque de ressources pour financer la production. Le plan idéal soumis au Congrès de Lyon indiquait une précision de 4.050.000 francs pour l'équipement de 90 fédérations et l'exécution de 20 films fixes.

L'augmentation considérable de la matière première (pellicule) et des travaux passés de 20 à 40.000 francs pour un film n'a permis jusqu'ici la réalisation que de deux films qui sont à la disposition des fédérations équipées.

a) Jean Jaurès :

Une biographie du grand militant, avec texte de commentaire.

b) Les Socialistes au gouvernement, 1936-1938 :

Rétrospective de l'action du Parti avec texte de commentaire.

Très prochainement nous serons en mesure d'ajouter à ce programme réduit une série de films documentaires sociaux et techniques avec commentaires rédigés par les commissions spéciales du Parti. En outre, les projets d'exécution ne seront pas abandonnés, le financement sera assuré par le Cinéma Populaire au fur et à mesure de ses possibilités, suivant l'augmentation de ses ressources.

Trois films fixes sont en préparation :

a) Les Socialistes au Gouvernement 1944-1948.
b) Le Mouvement ouvrier en France, 1848-1905.
c) Le Mouvement ouvrier en France, 1905-1936.

6° PROJETS

La volonté du Parti affirmée par son Congrès « de faire porter les efforts les plus grands sur le développement de la propagande par le Cinéma » a été respectée et exécutée dans la plus large mesure au cours de l'année politique qui s'achève.

Aidé, soutenu, encouragé, par le Secrétaire général du Parti qui a su faire confiance à ses organisateurs, le Cinéma Populaire a déjà à son actif une activté méritoire.

Cependant, beaucoup reste à faire.

Nous rappelons les projets en cours :

a) Création de deux nouveaux services ambulants,
b) Edition d'Actualités Socialistes 1948,
c) Réalisation d'un nouveau film socialiste de propagande,
d) Réalisation de 15 films de projection fixe,
e) Exploitation des films socialistes internationaux,
f) Edition d'un Guide du Cinéma Populaire à l'intention de tous les propagandistes, avec catalogue de films en exploitation,
g) Equipement du plus grand nombre possible de fédérations en vue du fonctionnement permanent de réseaux départementaux de cinés-clubs socialistes.

En ce qui concerne la production, la constitution, par le Parti, d'une Société pour le financement et l'exécution de films est envisagée. Le cinéma moyen moderne est d'une efficacité prodigieuse de documentation, d'information des masses ; il est désormais défendu eu sein même du Parti par tous les militants, et employé à la tâche éminemment socialiste d'éducation populaire et de propagande objective.

VIII. — CENTRALE D'ÉDUCATION SOCIALISTE

L'activité, dont furent chargés les services de la Centrale d'Education Socialiste, dans la période allant du 1er septembre 1947 au 1er avril 1948, a porté sur 3 points :

1° Mise sur pied et organisation de la Centrale d'Education Socialiste proprement dite ;
2° Préparation de la Semaine d'Etudes et du Camp International de juillet et août 1948 ;
3° Organisation de Manifestations.

I. — LA CENTRALE D'EDUCATION SOCIALISTE

C'est en mars 1947 que le Secrétariat Général du Parti posa les premiers jalons de la Centrale d'Education Socialiste.

Elle ne comprenait alors que 2 cycles de cours : un cours d'histoire du Mouvement ouvrier et socialiste depuis la Révolution de 1789 à nos jours, et un cours de formation de propagandistes, qui s'échelonnèrent à raison de 2 séances par semaine, entre mars et juillet 1947.

Encouragé par les résultats positifs de ces premières expériences, le Secrétariat général du Parti décida d'en intensifier le rôle et la portée.

Il en confia l'organisation technique et matérielle, au début d'octobre 1947, à une Commission composée des Camarades BRACKE, Ernest LABROUSSE, Georges BOURGIN, Pierre COMMIN, Marceau PIVERT, ARRES-LAPOQUE, Jean ROUS, Pierre RIMBERT, Victor SIMSEN, Clair-Gérard LAGARDE, René LEFEUVRE. Le Camarade Albert NEBBOT fut chargé du Secrétariat administratif.

L'inauguration solennelle de la C.E.S. eut lieu le 28 novembre 1947, au Palais de la Mutualité, sous la présidence effective de Marcel Edmond NAEGELEN, Ministre de l'Education nationale et de Guy MOLLET, Secrétaire général.

Les cours de la C.E.S., qui se répartissent dans deux écoles : l'*Ecole Socialiste* et l'*Ecole du Militant*, commencèrent effectivement les 1er et 3 décembre 1947.

A) L'Ecole Socialiste

A l'Ecole Socialiste, où l'appartenance du Parti n'est pas exigée, 4 cycles de cours, totalisant 52 leçons, à raison de 2 par semaine, entre le 1er décembre 1947 et le 30 juin 1948, ont été prévus à Paris, 9, rue Victor-Massé, sous forme d'exposés suivis de discussion.

Dans le 1er cycle, d'une part on étudie et on interprète les phénomènes de l'économie actuelle ; de l'autre, on procède à l'étude comparée, axée sur le Socialisme, des doctrines économiques prémarxistes, marxistes, et critiques des marxistes. Dans le second cycle, fonctionnant de pair avec le premier, les expériences des planifications économiques en U.R.S.S., en Allemagne hitlérienne, aux U.S.A., dans les pays Scandinaves, en Angleterre travailliste et dans les régimes coloniaux, y sont examinées. Pour ne pas laisser passer la Commémoration du Centenaire de la Révolution de 48, les troisième et quatrième cours sont consacrés, l'un, à la formation et à l'évolution de la bourgeoisie française ; l'autre, à l'étude critique du Manifeste Communiste et de la Révolution de 48.

La Direction Générale des cours fut confiée à nos camarades Ernest LABROUSSE, professeur à la Sorbonne, pour la partie économique, et Georges BOURGIN, Directeur honoraire des Archives Nationales, pour

la partie historique, tous deux étant entourés d'éminents professeurs et techniciens particulièrement qualifiés, tels que : Charles BETTELHEIM, Jean WELLER, Charles-André JULIEN, Edouard DOLLEANS, Georges DUVEAU, Jean DURET, Albert BOUZANQUET, Georges VIDALENC, Pierre FAVREAU, Léon BOUTBIEN, Victor FAY et Gérard KUMLEBEN.

B) L'Ecole du Militant

Faisant suite à la formation d'orateurs qui fut tentée en mars 1947, l'Ecole du Militant, exclusivement réservée aux membres du Parti, est chargée de donner, dans deux cycles de cours, totalisant 36 leçons, fonctionnant également à raison de 2 par semaine, entre décembre 1947 et mai 1948, d'une part, des notions et des conseils sur les méthodes et moyens de propagande, d'autre part, des renseignements pratiques sur les règles d'organisation devant inspirer l'administration et la vie du Parti à tous les échelons.

Placés sous la direction effective d'Henri BARRE, Conseiller de la République, ces cours sont faits par des spécialistes psychologues, publicistes, parlementaires et autres techniciens du Parti.

Des cours spéciaux de l'Ecole du Propagandiste, consacrés aux élections municipales, ont été organisés du 26 septembre au 8 octobre, dans la grande Salle des Fêtes du *Populaire* à Paris.

Ils ont été suivis par un grand nombre de camarades, secrétaires de sections, propagandistes, orateurs, élus municipaux, candidats, etc...

Des exposés ont été faits sur l'organisation de la réunion publique, le rappel des règles de l'orateur, la politique générale, la politique internationale, l'union française, les problèmes de l'enfance, des vieillards, des sports et loisirs, les problèmes du logement, des sinistrés, du ravitaillement, de la politique municipale à Paris, dans les grandes agglomérations ouvrières et les banlieues.

Une séance consacrée à la position de nos adversaires a permis aux propagandistes de recevoir des arguments utiles au cours de la campagne.

De nombreux conseillers municipaux et maires, les membres du Comité directeur, d'anciens Ministres socialistes, et en particulier nos camarades Guy MOLLET, Léon BOUTBIEN, Jean ROUS, Gérard ROSENTHAL, MALACRIDA, NAVIER, ALLESANDRI, Albert GAZIER, BIDEGARRAY, VERGNOLLES, VERRET, FLAMENT, BILLEBAUT ont fait des exposés importants dont les résumés ont été distribués aux auditeurs. Les arguments et les thèses soutenues par ces camarades ont donné lieu à la rédaction de fiches *Arguments et Ripostes*.

Le succès rencontré par l'Ecole du Propagandiste (campagne municipale) a décidé la Commission Nationale de Propagande de reprendre, en fin de cycle, le principe des exposés politiques à l'Ecole du Militant.

C) Etudes Socialistes et le Manuel du Militant

Les cours de l'Ecole Socialiste et de l'Ecole du Militant ne sont pas seulement destinés aux camarades et sympathisants, qui peuvent les suivre effectivement à Paris. Ils s'adressent aussi et surtout, dans toute la France et les territoires de l'Union Française, à toute personne désireuse de compléter sa formation intellectuelle, doctrinale ou pratique.

C'est dans ce but, c'est aussi en vue de faciliter sur le plan cantonal, fédéral ou régional, l'organisation d'écoles sur le modèle de la C.E.S. de Paris, que le Secrétariat Général du Parti décida d'en éditer les cours dans les organes des deux Ecoles : *Etudes Socialistes* et *Le Manuel du Militant*. Entre janvier et juillet 1948, 17 brochures reproduisant intégralement les 52 leçons de l'Ecole Socialiste et 11 brochures reproduisant les 36 leçons de l'Ecole du Militant sont prévues.

D) Efforts et moyens de propagande du Secrétariat de la Centrale d'Education socialiste

En vue de faire connaître dans toute la France et les territoires de l'Union Française, l'ouverture à Paris, de la C.E.S., son Secrétariat usa de tous les moyens de propagande à sa disposition.

Divers articles et appels accompagnés des programmes complets des cours des deux écoles, parurent dans le *Populaire* des 14, 16, 21, 22, 23, 26 et 28 novembre.

Par circulaires des 10 et 13 novembre, toutes les fédérations en étaient avisées.

Le 28 novembre, une circulaire imprimée, N° 265, ainsi que les programmes complets des cours des deux Ecoles, également imprimés, étaient adressés à tous les Secrétaires de Sections du Parti, aux Responsables Fédéraux adultes, G.S.E., Femmes Socialistes, J.S., aux Elus parlementaires, municipaux et cantonnaux, aux membres du Comité Directeur, à tous les abonnés aux Etudes Socialistes et au Manuel de l'Orateur de 1946-47, les appelant à diffuser et à faire diffuser les brochures de la C.E.S. et à organiser, à l'aide de ces cours, des cycles de conférences éducatives. En même temps, des placards étaient publiés dans *Arguments et Ripostes*, le *Bulletin Intérieur*, la *Pensée Socialiste*, la *Revue Socialiste*, l'*Université Socialiste*, les *Trois Flèches*, les *Flancs de l'A.P.L.*, l'*Ecole Libératrice*, la *République Moderne*, les *Cahiers d'Action Laïque*, la *Raison*.

Par circulaire du 19 décembre, le Secrétaire de la C.E.S. faisait connaître aux Fédérations que tout responsable à l'Education et à la Propagande qui se serait fait connaître avant le 10 janvier 1948, recevrait gratuitement toutes les brochures de la C.E.S. (28, d'une valeur totale de 950 fr.), et les incitait à organiser pour le 15 janvier des Ecoles cantonales ou fédérales.

Il lançait en même temps, par l'intermédiaire du *Populaire*, une campagne d'abonnements, aux termes de laquelle tout secrétaire de sections adultes ou J.S. qui aurait fait parvenir à la date du 15 janvier, 5 souscriptions aux cours complets de l'Ecole Socialiste, recevrait gratuitement toutes les brochures de la C.E.S.

Par circulaire N° 285, en date du 23 janvier 1948, le Secrétariat de la C.E.S. faisait adresser à chacun des responsables fédéraux, adultes, G.S.E., Femmes Socialistes, J.S., E.S., M.E.O., ainsi qu'aux Membres du Comité Directeur, gratuitement, et à titre de propagande, les 4 premières brochures éditées à cette date, à savoir :

Pour l'Ecole Socialiste :

Les Prémarxistes, par Georges DUVEAU ;

Les Plans économiques en U.R.S.S., par Charles BETTELHEIM.

Pour l'Ecole du Militant :

Notions élémentaires de psychologie collective, par Robert SALMON et H.-P.MARET ;

La Section, par Henri MALACRIDA et Jacques CLEMENT.

Il suggérait dans cette même circulaire, la constitution d'un *Comité Fédéral d'Education Socialiste*, dont le Responsable devait soumettre au Secrétariat de la C.E.S. toutes suggestions et demandes sur : la mise en place des Ecoles fédérales et cantonales, l'organisation de conférences éducatives et de tournées d'études, l'installation de bibliothèques socialistes, etc...

Soucieux, dès lors, d'étendre la portée et les tâches de la Centrale d'Education Socialiste, pour l'année scolaire 1948-49, son Secrétariat

demandait, également dans cette même circulaire, toutes suggestions utiles sur le fonctionnement de la C.E.S., le programme de la prochaine année scolaire (nombre et choix des cycles), la publication des brochures (présentation et rédaction, usage au sein du Parti et des organismes sympathisants, échanges avec l'étranger).

Enfin, par deux lettres du Secrétariat général, des 9 décembre 1947, et 29 janvier 1948, les sections de l'Internationale étaient avisées de l'ouverture de la C.E.S. et sollicitées d'établir avec elle des liens étroits et d'envisager les possibilités d'échange et de diffusion des brochures. A ces fins, un service gratuit, de toutes les brochures leur était assuré à partir du 29 janvier.

E) Résultats acquis à la date du 8 avril 1948

Dès l'ouverture des 2 Ecoles, les 1er et 3 décembre 1947, plus de 100 élèves des départements de Seine et Seine-et-Oise ont suivi et continuent de suivre aussi régulièrement que possible les cours de l'Ecole Socialiste; un trop petit nombre suit ceux de l'Ecole du Militant.

A la date du 8 avril 1948, le Secrétariat du la C.E.S. est en mesure d'annoncer que :

1° Un certain nombre d'abonnements, en nombre très insuffisant, aux Etudes Socialistes et au Manuel du Militant ont été souscrits. Il est regrettable que les efforts accomplis n'aient pas été couronnés d'un succès plus grand.

En plus de ces abonnements, 54 abonnements complets aux Etudes Socialistes et 41 au Manuel du Militant sont assurés gratuitement aux responsables à l'Education et à la Propagande, qui se sont faits connaître dans certaines fédérations.

2° 16 cours du premier cycle et 15 du second de l'Ecole Socialiste, 16 cours du premier cycle et les 11 cycles du second de l'Ecole du Militant, ont été assurés et sténotypés comme prévu dans le programme annoncé.

3° En dépit des nombreuses difficultés, soulevées pour obtenir le papier nécessaire à la publication des brochures, les 5 premières brochures de l'Ecole Socialiste ont paru, ce sont :

Les Prémarxistes, par Georges DUVEAU;
Les Enseignements économiques de Karl Marx, par Jean DURET;
La Théorie marxiste des crises, par Jean DURET.
Les Plans économiques en U.R.S.S., par Charles BETTELHEIM;
L'Expérience économique nationale-socialiste, par L. BOUTBIEN.

Les deux suivantes sont en cours d'impression.

Les deux premières brochures de l'Ecole du Militant :

Notions élémentaires de psychologie collective, par R. SALMON et H.-P. MARET;
La Section, par Henri MALACRIDA et Jacques CLEMENT.

ont paru.

Les trois suivantes sont en cours d'impression.

4° Toutes les brochures parues ont été déposées pour être mises en vente aux endroits ci-après : Editions de la Liberté, Librairie du *Populaire,* Librairie du Parti, Fédération de la Seine, Etudiants Socialistes, Librairie Rivière, Presses Universitaires de France, Editions Domat.

5° Le Secrétariat de la C.E.S. est en relations étroites avec la Centrale d'Education Ouvrière Belge, la Centrale Suisse d'Education Ouvrière, l'Organisation pour l'Education Ouvrière Suédoise, l'Académie Ouvrière Tchécoslovaque, l'Association de l'Education Ouvrière en Norvège.

Les militants du Parti ne semblent pas avoir encore compris la haute valeur culturelle, doctrinale et pratique des cours de la Centrale d'Education Socialiste. Nous savons bien que deux années d'expérience ne suffisent pas pour vaincre les incompréhensions et les routines. En demandant à tous de réfléchir à cette question importante, dans le moment où nous sentons le besoin de mieux éduquer nos militants, nous sommes persuadés de répondre à l'impérieuse nécessité de mieux armer notre Parti pour les combats de l'avenir.

2e PARTIE

I. — PRÉPARATION DE LA SEMAINE D'ÉTUDES ET DU CAMP INTERNATIONAL DE JUILLET ET AOUT 1948

I. — LA SEMAINE D'ETUDES

Fort des résultats de l'expérience de la première semaine d'Etudes organisée à Meung-sur-Loire, du 20 au 27 juillet 1947, le Secrétariat Général décida de reprendre pour l'été 1948 l'initiative d'une nouvelle Semaine d'Etudes.

En même temps qu'il en avisait toutes les fédérations par une circulaire du 26 décembre 1947, N° 276, leur demandant, d'une part, leurs critiques et observations sur la Semaine d'Etudes de Meung-sur-Loire, d'autre part, leurs propositions et suggestions sur la prochaine Semaine d'Etudes, le Secrétariat Général confiait, dès le début de janvier 1948, à une Commission composée de membres du Comité Directeur, de la Commission Nationale d'Etudes et de la Commission Nationale d'Education, le soin d'en préparer l'organisation matérielle et technique : le Secrétariat de la C.E.S. étant chargé d'en assurer l'exécution.

De très nombreuses réponses parvenues des Fédérations à la date du 30 janvier, il résultait *quasi unanimement* que :

a) L'organisation matérielle de Meung-sur-Loire avait été très satisfaisante et la plupart des Fédérations étaient d'avis que la prochaine Semaine d'Etudes ait lieu au même endroit dans la deuxième quinzaine de juillet.

b) Les sujets retenus à Meung-sur-Loire étaient trop nombreux et trop vastes pour une première expérience : un seul sujet devait être étudié cette année, portant plus particulièrement sur les problèmes économiques et politiques qui se posent actuellement à l'Europe.

c) Le temps réservé aux séances plénières devait être écourté au profit de séances de commissions et de sous-commissions.

d) Afin de faciliter les travaux de la Semaine d'Etudes, une documentation nombreuse et fouillée devait être mise à la disposition des Délégués deux mois à l'avance, et des Journées d'Etudes Fédérales devaient précéder la Semaine d'Etudes.

e) L'accueil le plus favorable était fait à l'idée d'une participation internationale importante ; et, sur le plan national, la suggestion était faite d'inviter à titre individuel certains techniciens économiques non membres du Parti mais sympathisants, à participer à la Semaine d'Etudes.

Compte tenu, de ces suggestions, des travaux de la Commission de la Semaine d'Etudes et des possibilités matérielles offertes au Secrétariat Général et à la Centrale d'Education Socialiste, le Secrétariat Général était en mesure d'aviser par circulaire, au Conseil National des 27 et 28 avril, les Fédérations des dispositions suivantes concernant l'organisation matérielle et technique de la nouvelle Semaine d'Etudes.

A) Organisation matérielle

a) Date, lieu et conditions matérielles.

La Semaine d'Etudes aura lieu *du 25 juillet au 1er août à Saint-Brieuc* (Côtes-du-Nord).

Grâce aux nombreuses démarches et au dévouement des Camarades des Côtes-du-Nord, nous disposons là d'une magnifique propriété située à 2 km. de la mer, comprenant :

1° Un grand bâtiment installé dans des conditions d'hygiène et de confort des plus modernes, avec dortoirs, réfectoire, grandes salles de travail (pour séances de commissions et séances plénières); une bibliothèque spécialement fournie en livres d'études et en livres de distraction, 2 postes de T.S.F. et un pick-up seront à la disposition des Camarades.

2° Plusieurs pelouses, où seront montées, dans les mêmes conditions qu'à Meung-sur-Loire, une quinzaine de tentes pour groupes de 8 : les Camarades devront y apporter sac de couchage, couverture et sous-vêtements de laine; en plus des dortoirs du château, des chambres sont prévues dans Saint-Brieuc pour ceux de nos Camarades qui seront dans l'impossibilité absolue de dormir sous la tente — *ces Camarades devront signaler leur cas le 31 mai, dernier délai.*

3° De magnifiques bosquets dominant la baie de Saint-Brieuc.

b) Distractions.

Un pique-nique sur la plage, une fête folklorique avec feu de camp (organisée par la Section de Saint-Brieuc) et une excursion le long des Côtes-du-Nord, sont prévus au programme de la Semaine d'Etudes.

c) Participation et frais de séjour.

La Semaine d'Etudes est prévue, comme l'an dernier, pour 180 à 200 participants, dont une cinquantaine de délégués de l'Internationale et 150 délégués français. Les Fédérations de la Métropole et de l'Union Française y enverront, dans les mêmes proportions retenues l'an dernier, *au moins un délégué et au plus autant de délégués qu'elles comptent de fois 2.000 adhérents.* Une vingtaine de places seront réservées à des camarades et sympathisants désirant y venir à titre individuel.

Les noms des camarades (avec leurs adresses complètes) devront parvenir au Secrétariat Général, Service de la Semaine d'Etudes, *au plus tard le 15 juin* 1948, dernier délai.

Pour l'établissement des frais de participation et de déplacement, le principe a été admis de considérer 3 catégories de camarades :

1° *Les délégués des fédérations participant à toute la Semaine d'Etudes:* 4.800 *francs,* dont 1.800 francs à la charge du Délégué et 3.000 fr. à celle de la Fédération.
Les frais de déplacement étant entièrement à la charge du Secrétariat Général.

2° *Les délégués des fédérations ne pouvant participer qu'aux séances plénières* (3 jours environ).
2.500 *francs,* dont 1.000 francs à la charge du délégué et 1.500 fr. à celle de la fédération.

Les frais de déplacement étant répartis par moitié entre le Secrétariat Général et la Fédération.

3° *Les camarades venant à titre individuel : 350 francs par jour. Les frais de voyage étant entièrement à leur charge.*

B) Organisation technique

a) *Un seul thème sera à l'étude :*

« *Le Socialisme et l'Unification de l'Europe* », vu sous ses aspects *politique, économique, social et culturel.*

b) 4 *Commissions de travail sont prévues :*

1 *Commission Politique,*

1 *Commission Economique,*

1 *Commission Sociale et Culturelle,*

1 *Commission plus spécialement chargée d'étudier les rapports de coopération politique, économique, sociale et culturelle entre l'Europe et les Territoires d'Outre-Mer (Union Française, Commonwealth Britannique, etc.)*

c) *Des rapports d'information et de documentation,* donnant une analyse aussi objective et succincte que possible des problèmes soulevés dans chacun des domaines correspondant aux 4 commissions précitées, ainsi *qu'un questionnaire-cadre* les délimitant — pour en faciliter la discussion — seront remis aux Secrétaires Fédéraux à l'occasion du prochain Conseil National des 27 et 28 avril.

A ces rapports s'ajouteront, dans le courant du mois de mai, les comptes rendus analytiques des travaux des Conférences Internationales de Paris ainsi que tous autres documents ayant trait aux problèmes d'unification européenne.

d) Afin de faciliter les travaux de la Semaine d'Etudes et de permettre aux délégués qui y viendront de mieux s'y préparer, la Commission Préparatoire, en accord avec le Secrétariat Général et sur avis de diverses fédérations, estime utile de demander à toutes les fédérations de tenir si possible *entre le 15 mai et le 15 juin des journées d'Etudes* — fédérales ou régionales — au cours desquelles, à l'aide des rapports et de questionnaire précités, elles pourront déjà aborder le thème central et *désigner si possible le ou les camarades délégués à la Semaine d'Etudes.*

Ainsi notre Parti sera en mesure de contribuer à l'élaboration de principes socialistes pour la construction d'une Europe Démocratique et Fédérée, préface d'une Europe Socialiste seule capable de bâtir une Paix durable.

II. — LE CAMP INTERNATIONAL

En vue de resserrer toujours plus les liens entre les diverses sections de l'Internationale, la S.F.I.O. décida, en plus de la Semaine d'Etudes, d'organiser, en accord avec le Bureau National des Jeunesses Socialistes, un Camp International de Jeunes et d'Etudiants Socialistes.

En même temps qu'il le proposait dès le 1er octobre 1947, par circulaire N° 243, à toutes les Sections de l'Internationale, le Secrétariat Général confiait à une Commission, composée de représentants des Bureaux Nationaux des Jeunesses Socialistes, des Etudiants Socialistes et du Mouvement de l'Enfance Ouvrière, le soin d'en préparer, en collaboration avec la Centrale d'Education Socialiste, l'organisation matérielle et technique.

Par circulaire en date du 1er mars 1948, il était en mesure d'aviser les Sections de l'Internationale et les Fédérations françaises de la Métropole et de l'Union Française, des dispositions suivantes concernant l'organisation de ce camp international.

A) Organisation matérielle

Le Camp International se tiendra du 8 au 29 août 1948 inclus, également dans les Côtes-du-Nord, dans une propriété où pourront être montés une trentaine de tentes pyramidales, avec matériel de couchage, liberté étant laissée aux camarades d'apporter leur propre tente individuelle.

Le Camp International réunira près de 300 jeunes gens et jeunes filles, dont 150 pour la Métropole et l'Union Française et 150 délégués des Sections de l'Internationale. Il comprendra des membres des Jeunesses Socialistes, des Etudiants Socialistes et des Faucons Rouges.

La Participation Française comprendra 2 ou 3 camarades par Fédération. Chaque Section de l'Internationale pourra envoyer 10 à 15 membres, pris si possible à égalité par les Jeunesses Socialistes, Etudiants Socialistes et les Faucons Rouges. *Pour des raisons d'ordre technique ces camarades devront avoir une bonne connaissance de la langue française.*

Le nombre de participants devra parvenir au camarade Albert NEBBOT, Secrétaire de la C.E.S., chargé du Secrétariat du Camp International, 12, Cité Malesherbes, Paris (9e), *au plus tard le 15 juin*, afin de pouvoir donner satisfaction aux Fédérations françaises ou aux Sections de l'Internationale désireuses d'envoyer plus de camarades.

Pour maintenir une véritable atmosphère de camaraderie fraternelle, la Commission chargée de l'organisation du Camp International a estimé utile de demander aux participants de s'engager à rester au moins 2 semaines pleines sur les 3 prévues.

Bien que les frais de participation ne peuvent être définitivement fixés dès maintenant à cause des possibilités d'augmentation du coût de la vie, le principe a été admis d'établir un prix forfaitaire des frais de séjour, s'élevant à :

3.000 francs pour un séjour de 2 semaines et
4.000 francs pour un séjour de 3 semaines

égal pour tous les participants (français ou étrangers).

Les frais de voyage seront à la charge, soit des fédérations françaises, soit des sections de l'Internationale, liberté étant laissée à ces dernières de demander ou non une quote part aux participants.

B) Organisation technique

Tout en voulant laisser le maximum de liberté aux camarades participants, la Commission d'Organisation du Camp a estimé utile, dans le but de donner à ce premier rassemblement international un caractère d'éducation socialiste, et, dans celui également d'agrémenter, par des loisirs organisés, le séjour des camarades, de prévoir :

a) *Sur le Plan Educatif* .

4 Conférences de caractère littéraire, philosophique ou social, qui seraient faites par diverses personnalités internationales et seraient suivies de discussion.

3 Discussions Brain-trust, dirigées également par des personnalités du monde politique et intellectuel.

3 Comptes rendus d'enquêtes sociales préparées à l'avance.

2 ou 3 exposés présentés par ceux des délégués de l'Internationale, susceptibles d'édifier les camarades présents sur des problèmes particulièrement intéressants.

b) *Sur le Plan loisirs dirigés :*

3 Enquêtes sociales.
3 Excursions.
3 Grands jeux.

2 Concerts
2 Séances cinématographiques.
2 Séances, théâtre de verdure.
2 Feux de camp.
1 Grande fête populaire.

De la sorte, au cours des 21 jours du camp, 12 séances de 4 heures seront laissées à l'entière liberté des camarades participants.

III. — ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

En plus des ces activités propres, le Secrétariat de C.E.S. fut chargé d'organiser diverses manifestations, notamment :

1° Le transfert à Vienne des Cendres du Leader socialiste autrichien Otto Bauer.

A cette occasion, une grande manifestation socialiste internationale eut lieu le dimanche 8 février, en soirée, au Palais de la Mutualité, sous le patronage des Comités Directeurs des Partis Socialistes Autrichiens et Français et la présidence effective de Pau'a WALLICH veuve du glorieux combattant de Schützbund; BRACKE vétéran du Socialisme français et Guy MOLLET, Secrétaire Général du Parti. Parmi les officiels, étaient présents : Franz NOVY et Charles SAILER, Délégués socialistes autrichiens; Louis DE BROUCKERE (P.S. belge); Fenner BROACKWAY (Labour Party); les Membres du Bureau du Parti, les Présidents des Groupes Parlementaires Socialistes, le Représentant du Gouvernement Français, le Représentant de la Ligue des Droits de l'Homme, etc.

Après une première partie artistique montée par les soins de « Juin 44 », organisme culturel du Parti, prirent successivement la parole : Paul WALLICH, Louis DE BROUCKERE, Fenner BROACKWAY, Salomon GRUMBACH et Charles SAILER.

Le lundi 9 février, à 10 heures, eut lieu, au Père Lachaise, l'exhumation de l'urne contenant les cendres de Otto BAUER. Devant de nombreuses délégations officielles, Léon BLUM et Franz NOVY prononcèrent de brèves allocutions.

L'urne fut ensuite déposée au 9, rue Victor-Massé, transformé en chapelle ardente, et transportée de là à la gare de l'Est où elle fut placée dans un des wagons de l'Arberg-Express qui devait emmener le soir même les cendres de Otto BAUER, à Vienne.

2° Le centenaire du Manifeste communiste et de la Révolution de 1848.

Le Comité Directeur et le Secrétariat Général du Parti avaient décidé de célébrer avec éclat le centenaire du Manifeste Communiste et de la Révolution de 1848. A cet effet, deux manifestations furent organisées à Paris.

a) *Le 1er mars*, à 21 heures, à la Sorbonne (Amphithéâtre Richelieu) eut lieu la Commémoration du Centenaire du Manifeste, sous le patronage de la S.F.I.O. et des Cercles d'Etudes Jean Jaurès et la présidence effective d'Edouard DEPREUX, Ministre de l'Education Nationale.

Nos camarades BRACKE et Ernest LABROUSSE exposèrent dans deux brillantes conférences l'historique de Manifeste Communiste de Marx et de Engels et les leçons que tous les socialistes doivent en tirer.

b) *Le 16 mars*, à 21 heures, au Palais de la Mutualité, eut lieu une manifestation politique et artistique à la gloire de la Révolution de 1848 et du respect de la personne humaine. En l'absence de nos camarades Louis DE BROUCKERE, de Léon BLUM et de Léon JOUHAUX, empêchés chacun pour raisons majeures, c'est notre camarade BRACKE qui présida la manifestation en présence de Michel RASQUIN, Président du Parti Socialiste Luxembourgeois et de la camarade CLEMENT, Présidente des Femmes Socialistes Luxembourgeoises.

Prirent successivement la parole : Michel RASQUIN, Léopold SENGHOR, Marianne POLLAK, Irène LAURE, Charles-André JULIEN, Suzanne-Colette KAHN et Guy MOLLET.

II. — LE CERCLE JEAN JAURÈS

Le Secrétariat Général à la Propagande et à l'Education accorde tout son appui au Cercle Jean Jaurès, dont l'activité au cours de l'année qui vient de s'écouler dans le domaine des études doctrinales, philosophiques, historiques, techniques et pratiques, a pu permettre l'expansion de la pensée socialiste dans les milieux intellectuels.

Le Cercle Jean Jaurès, Groupe Socialiste d'Entreprise de l'enseignement et, en même temps, rassemblement des militants et sympathisants pour toute activité en rapport avec leur profession et leurs habitudes intellectuelles doit être considéré comme l'un des organismes indispensables de notre propagande dans ces milieux.

Animé par nos camarades LE DOLLEY et Pierre GIRAUD, le Cercle Jean Jaurès, outre l'organisation de Cercles d'Etudes Socialistes et leur groupement en Unions Départementales, édite *La Revue Socialiste*.

ACTIVITE DU CERCLE JEAN JAURES

Le Cercle Jean Jaurès met en œuvre les divers moyens qui permettent de répandre la pensée socialiste et de faire connaître l'action socialiste à l'intérieur et à l'extérieur du Cercle.

A cet effet :

1° Il provoque des débats à l'intérieur des groupes sur des sujets intéressant le Socialisme ;

2° Il organise des conférences ou des causeries suivies de débats avec le concours d'orateurs qualifiés ;

3° Il édite, sous la responsabilité de son Bureau National et du Comité Directeur du Parti Socialiste une revue destinée à rendre compte de l'activité du Cercle et à faire connaître la position du Parti devant les grands problèmes du monde moderne.

Plusieurs départements ont déjà fait connaître au Secrétariat la constitution de quelques cercles et groupes d'études.

Ce travail de mise en place doit être poursuivi au cours de l'année qui vient suivant des directives communiquées à tous nos camarades et dont les éléments ont paru dans le *Bulletin Intérieur* N° 29, page 13.

1° L'essentiel est de mettre sur pied des groupes de base et d'en faire de véritables groupes d'études. Je suis persuadé que la vie et l'activité du groupe dépendront pour une très large part du choix de responsable. C'est vous, certainement qui, dans la plupart des cas, pressentirez le camarade qui sera désigné comme secrétaire de chacun des groupes de votre Union. Il convient de confier ces fonctions à un camarade qui y voit autre chose

qu'une corvée administrative. Le rôle du Secrétaire de Groupe est très important; car, selon notre conception démocratique de la vie du Cercle, c'est le travail des groupes de base qui sera la condition de notre expansion et de notre vitalité.

2° Soit avec les moyens locaux, soit avec le concours du Bureau National, il y aura lieu d'établir un programme de conférences périodiques destinées aux membres du Cercle, aux membres du Parti et aux Sympathisants de toute origine. Notre ambition serait, par ce moyen, de faire pour notre Parti quelque chose de comparable à ce que fut jadis la Ligue de l'Enseignement. Nos conférences ou nos causeries, suivies de débats, traiteront les sujets les plus divers dans un esprit d'objectivité scientifique, sans pour cela perdre de vue le caractère *socialiste* de notre entreprise. Elles ne devront jamais, en tous cas, devenir le prétexte de polémiques locales et partisanes.

III. — « JUIN 44 »

Depuis sa fondation, animé avec un dévouement inlassable par notre camarade BERTRAND, « Juin 44 » a poursuivi un effort culturel qui s'insère à présent dans l'activité générale du Parti.

Trente-deux fédérations ont constitué un groupe « Juin 44 ». Ce système de décentralisation culturelle devra s'étendre à bref délai à toutes les fédérations, ce qui permettra une organisation nationale de la culture dans ses manifestations les plus diverses (Conférences, Spectacles, Expositions, etc.).

L'augmentation des cachets d'artistes, des tarifs ferroviaires oblige de plus en plus à créer des circuits, pour que les programmes soient abordables. Il conviendrait que les organisations socialistes s'adressent d'abord à « Juin 44 » au lieu de faire appel à un impresario. Ce n'est que lorsque ce travail de liaison entre nous sera achevé que nous pourrons mettre en application notre programme.

SPECTACLES ET FETES

De nombreuses Sections nous ont demandé de leur composer des programmes pour leurs séances récréatives. Toutes ces demandes ont été satisfaites et cette part de notre activité devient de plus en plus importante.

CONFERENCES

Une tournée de conférences sur « Le Théâtre et le Peuple » a été donnée par Jean HERVE, de la Comédie Française, dans dix départements.

Un grand nombre de conférences isolées sur des sujets artistiques ont été présentées dans l'agglomération parisienne et dans plusieurs fédérations.

HOPITAUX

Deux semaines ont été consacrées aux hospitalisés de la Région parisienne. Ces spectacles sont très goûtés par les auditeurs qui, durant quelques heures, oublient un peu leurs misères.

GRANDES MANIFESTATIONS

« Juin 44 » a participé à toutes les grandes manifestations organisées

par le Parti (Cérémonie du transfert des Cendres d'Otto BAUER; Commémoration du Centenaire de la Révolution de 1848).

Pour ce dernier événement, « Juin 44 » donnera prochainement une grande séance artistique, sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale, dans un théâtre parisien, avec le concours d'artistes des théâtres subventionnés.

EN ZONE OCCUPEE

« Juin 44 » enverra prochainement une compagnie pour une série de conférences-auditions sur la Musique Française, dans la zone occupée. Ainsi « Juin 44 » participera à l'effort culturel entrepris dans ces régions.

RADIOPHONIE

Les émissions du Théâtre Populaire de « Juin 44 » occupent une place de choix dans l'activité dramatique de la Radiodiffusion Française. Plus de quarante ouvrages ont été diffusés (Œuvres d'IBSEN, de ZOLA, BATAILLE, B. SCHAW, DREISER, PAGNOL, BERNANOS, etc.). Leur qualité, la valeur des interprétations assurant une situation enviable dans les programmes de Radio.

Nous ne cesserons pourtant de réclamer de tous une correspondance sur cette activité et cela dans l'intérêt même de son développement.

DINERS MENSUELS

Dans le but d'intéresser les écrivains et artistes à son activité culturelle « Juin 44 » organise chaque mois un dîner suivi d'une discussion sur un sujet artistique : Littérature, Théâtre, Radio, Cinéma.

Ces réunions ont été présidées successivement par : Léo LARGUIER, PAUL-BONCOUR, André BARSACQ (Directeur du Théâtre de l'Atelier), Edouard DEPREUX (Ministre de l'Education Nationale), Wladimir PORCHE (Directeur de la Radio), Robert LACOSTE (Ministre de la Production Industrielle), le Cinéaste Marcel L'HERBIER, etc...

Il convient que toutes les Fédérations et Sections soutiennent l'effort de « Juin 44 » qui est à leur entière disposition pour tous renseignements d'ordre culturel (Conférences, Séances artistiques, Fêtes, Kermesses, etc.).

Nos moyens de plus en plus étendus nous permettent de satisfaire à toutes les demandes. « Juin 44 » n'est pas une agence mais un organisme qui vient en aide à ceux qui considèrent la Culture comme un moyen susceptible d'éveiller dans les âmes une sympathie pour le Socialisme, qui demeure la plus noble sauvegarde de la liberté spirituelle.

IV. — FÉDÉRATION NATIONALE DES MUSIQUES ET CHORALES OUVRIÈRES ET SOCIALISTES

Siège Social : **61, Rue Lafayette - PARIS (9e)**

Téléphone : **TRUdaine 39-15.**

C.C.P. - Madeleine LORRIS - **PARIS 1908-36.**

Le *Bulletin Intérieur* N° 30, page 26, a informé nos camarades de la

reprise d'activité de la Fédération Nationale des Musiques et Chorales Ouvrières et Socialistes.

Cette Fédération, constituée l'an dernier, vient d'entrer en effet dans une phase d'organisation pratique. Elle envisage, pour 1949, l'institution d'un concours réservé aux Sociétés adhérentes.

Il nous apparaît comme une tâche efficace à la propagande du Parti de regrouper les sociétés orphéoniques sympathisantes.

Le Bureau de la F.N.C.O.S. est composé comme suit :

Présidents d'Honneur : Léon BLUM et Marcel DEDECKER.

Président : Alfred VANTREPOTTE.

Vice-Présidents : Charles CHABRIER et Fernand VICEL.

Secrétaire Général : Germain SAINT.

Trésorière : Madeleine LORRIS.

Parmi les noms des premiers membres inscrits au Comité de patronage, nous relevons ceux de : Georges HIRCH, Directeur de l'Opéra ; Henri RADIGUER, Compositeur ; Tiarko RICHEPIN, Compositeur ; Maurice DELEPINE, Homme de Lettres ; NOEL-NOEL, Chansonnier ; AUBANEL, Compositeur ; Gaston MONTEHUS, Auteur ; VILLABELLA, de d'Opéra ; Emile PAPIN, Chef d'Orchestre ; Vincent GAMBAU, Compositeur, Critique musical.

Son Comité Directeur s'est réuni les 23 février et 12 avril pour mettre au point un plan d'action.

Le Secrétariat Général du Parti a fait connaître sa décision de soutenir par tous les moyens cette initiative de nos militants, complétant l'action de culture musicale et de propagande entreprise depuis de nombreuses années par l'Harmonie du *Populaire*.

RAPPORT SUR L'ACTION SOCIALISTE INTERNATIONALE

A la suite du 39e Congrès National, le Comité Directeur du Parti, dans sa séance de 29 août 1947, avait désigné la délégation à l'Internationale comme suit :

Titulaires : BRACKE, GRUMBACH, Guy MOLLET, Louis LEVY, Daniel MAYER, Léon BOUTBIEN, Marceau PIVERT.

Suppléants : André PHILIP, Jules MOCH, Jean COURTOIS, Charles DUMAS.

Délégués comme Responsables à la Commission des Affaires Internationales : Guy MOLLET et Léon BOUTBIEN.

Depuis le Congrès de Lyon, la Section française a pris une part importante et souvent décisive dans la vie internationale socialiste. Sans vouloir faire déborder le rapport sur les problèmes de politique générale, il est bien évident que l'année que nous venons de vivre a été décisive. Deux événements aussi importants que la création du Kominform, le 5 octobre 1947, et l'application du plan d'aide américaine à l'Europe ont eu leur répercussion directe sur la stratégie socialiste internationale.

Par ailleurs, l'exigence d'une action internationale commune, que le Socialisme a été le premier à reconnaître, s'est manifestée d'une manière concrète cette année.

Plutôt que de présenter ce rapport d'une manière chronologique, il nous est apparu plus intéressant de grouper, par questions, l'activité du Parti sur le plan international.

I. — RECONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE SOCIALISTE

La volonté de reconstruire le plus rapidement possible une I.O.S. ayant été exprimée et chaleureusement accueillie par le 39e Congrès du Parti, les représentants de la France ont été constamment à l'avant-garde sur cette question.

Rappelons que la Conférence de Zurich, les 7 et 8 juin 1947, avait reconnu la nécessité de la reconstitution de l'I.O.S. et avait chargé à cet effet une Commission Internationale de lui faire *à la prochaine conférence, toutes propositions utiles quant aux bases idéologiques et aux méthodes d'organisation et d'action de l'Internationale, compte tenu des expériences du passé et des exigences actuelles de l'action socialiste.*

La part déterminante qu'avait prise la France à Zurich dans ces débats, en la personne de Guy MOLLET et de GRUMBACH, lui avait valu la présidence de cette Commission, qui a été assumée par GRUMBACH à Paris, le 19 août 1947, et à Bruxelles, les 28 octobre et 1er novembre 1947. Les conclusions ont été rapportées à Anvers, du 28 novembre au 1er décembre 1947.

Le *Labour Party* s'est déclaré adversaire de la reconstitution immédiate de l'Internationale et partisan du renforcement de l'Organisation existante. La proposition BUSET était favorable à la reconstitution la plus rapide de l'Internationale ; GRUMBACH, tenant compte de la position des différents partis membres, a proposé la résolution qui a été finalement adoptée. Certes la question de la constitution de l'Internationale reste posée et son examen en sera repris en temps voulu.

En attendant :

1° Le Comité Consultatif sera remplacé par un « Comité International des Conférences Socialistes ».

2° Ce Comité est doté de pouvoirs plus étendus : il prépare et organise les conférences qui restent jusqu'à nouvel ordre la base essentielle des rapports organiques établis entre les partis membres, il peut former des Commissions qu'il charge de tâches particulières en accord avec les décisions de la Conférence ; il est également responsable des actions pratiques dont le principe aura été approuvé par la Conférence.

Un autre point important est que les partis membres pourront se réunir en conférences régionales. Ils y inviteront une délégation du Comité. Ainsi la liaison internationale sera dans tous les cas maintenue.

3° Il faudra faire un effort financier plus grand pour permettre à l'organisation d'avoir une base administrative plus saine.

Tels sont les résultats obtenus par la Conférence d'Anvers qui marque un progrès dans la voie de la reconstruction de l'Internationale.

Le Comité International pour les Conférences Socialistes COMISCO, s'est réuni deux fois depuis ANVERS. La première fois à Londres, les 9 et 10 janvier 1948. La S.F.I.O. était représentée par S. GRUMBACH et Louis LEVY. Un Sous-Comité fut créé pour siéger entre les sessions, composé par la Grande-Bretagne, la Belgique, la Hollande, l'Autriche et la Tchécoslovaquie, et préparer le travail du Comité. Le lieu et la date de la prochaine Conférence : VIENNE, du 4 au 7 juin 1948, furent également décidés.

A la suite d'une proposition formulée par GRUMBACH de convoquer une conférence pour étudier *la reconstruction européenne, en rapport avec l'aide américaine, dans le cadre de nos conceptions socialistes*, exprimée et reprise par LAROCK, délégué belge, la majorité du Comité ne retint pas cette suggestion. Les pays de l'Est y étaient hostiles ; d'autres ne voulaient convoquer que les pays ayant accepté le plan MARSHALL. Néanmoins, en dehors du Comité, l'idée fut reposée par le Labour Party et la S.F.I.O., co-invitants (décision du C.D. du 14 janvier 1948), pour organiser la Conférence Internationale Socialiste sur le plan Marshall, pour les pays qui en avaient accepté le principe.

La deuxième séance du COMISCO à Londres, le 20 mars 1948, marque une date capitale pour l'orientation de l'action socialiste internationale. Guy MOLLET y a représenté la France avec Louis LEVY et GRUMBACH. Les délégués du Parti socialiste polonais et les délégués du Parti S.D. tchèque n'avaient pas obtenu leurs visas. Le Parti socialiste italien (tendance Nenni) devait quitter la séance. La résolution finale qui fut adoptée, grâce aux énergiques interventions de Guy MOLLET, à l'unanimité moins deux abstentions (la Palestine et le bund), a rappelé les principes essentiels du Socialisme et a fait le procès des régimes totalitaires. Elle a constaté que les Partis Roumains, Bulgares, Hongrois se sont exclus d'eux-mêmes du COMISCO. Elle a refusé de considérer la direction actuelle du Parti Tchèque comme représentative. Elle a adressé un ultime appel aux Partis Polonais et Italiens. Elle a entendu un émouvant exposé de WILIM sur les événements de Tchécoslovaquie. Le texte intégral de la résolution a été publié par le *Populaire* du 21 mars 1948.

Telle a été l'action internationale en vue de reconstruire un I.O.S. Il y a donc eu deux étapes : une première, qui a cherché à donner une base à l'organisation et qui a abouti à une amélioration des rapports existants ; une seconde, de clarification politique qui, bien qu'en réduisant momentanément l'étendue, la renforce considérablement par une cohésion politique plus grande et par une perspective socialiste démocratique plus étendue. Il sera du reste nécessaire que le Parti définisse clairement les tâches, la politique de la nouvelle organisation.

II. — ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

Un des faits qui mérite d'être signalé au cours de cette année est l'extension de l'organisation internationale aux pays extra-européens. C'est ainsi qu'à ANVERS, l'Argentine (Moreau), le Brésil (Pedrosa), le Canada (R. T. McKenzy), la Palestine (Jarolum), étaient représentés à titre de Membres, en même temps que les Indes avaient deux Partis : Parti Radical Démocratique et le Parti Socialiste, et les Etats-Unis : le Parti Socialiste, admis à titre d'observateur.

En ajoutant l'Afrique du Sud, présente à ZURICH, qui s'était excusée, on peut dire que la Conférence Internationale d'ANVERS a pris une extension mondiale.

L'admission de la Social-Démocratie Allemande rejetée à ZURICH, parce que la majorité nécessaire des deux tiers n'avait pas été obtenue, a été décidée à ANVERS. DE BROUCKERE, Président dans la Sous-Commission d'Enquête avait abouti à la conclusion de l'admission, car c'est en aidant et en soutenant le S.P.D. en Allemagne que l'on pourra faire une vivante et solide démocratie dans ce pays et qu'il est impossible de reconstruire l'Europe sans reconstruire la Social-Démocratie Allemande. Les Belges et les Suisses ayant modifié leur vote, après une discussion large où les réserves et l'opposition furent exprimées, la Conférence d'Anvers par 12 voix contre 4 (Hongrie, Palestine, Pologne et Tchécoslovaquie) et 2 abstentions (Bund et Italie) a admis le S.P.D.. C'est à Londres que le S.P.D. fut représenté par SCHUMACHER, pour la première fois, à la séance du COMISCO, en janvier, et les délégués unanimes reconnurent le tact avec lequel le S.P.D. s'était comporté.

La question espagnole ne fut pas tranchée à Anvers, mais une Sous-Commission présidée par M. BROUCKERE s'est réunie à Bruxelles le 14 février 1948. La S.F.I.O. y fut représentée par BOUTBIEN et COUTANT. Elle a d'abord regretté que toutes les tentatives de trouver une entente entre tous les Socialistes espagnols en émigration n'aient pas abouti, mais comme cette situation créait d'incontestables difficultés dans la vie intérieure des Partis, surtout occidentaux, elle a décidé, conformément à l'esprit même de l'organisation socialiste internationale de reconnaître le Parti dont l'activité en Espagne serait la plus grande et la plus représentative. Après avoir écouté successivement les camarades LLOPIS et A. PEREZ, puis LAMONEDA, sans vouloir exprimer un jugement sur le passé et sur le caractère de la légitimité de la scission qui s'était opérée, elle a considéré à l'unanimité, moins une voix, celle du délégué polonais, que l'Organisation fraternelle avec laquelle l'Organisation Internationale devait collaborer était celle qui travaillait à l'intérieur de l'Espagne et qui est représentée à l'extérieur par Antonio PEREZ — ce qui veut dire que c'est l'organisation du P.S.O.E. de LLOPIS qui est reconnue. La décision de la Sous-Commission devait être soumise à la Conférence de Vienne. En fait, dans sa dernière séance, le COMISCO l'a entérinée —. Ajoutons que le P.S.O.E. a tenu cette année son Congrès à Toulouse, où ARRES-LAPOQUE, ROUS et VIDAL ont représenté notre Parti.

Parti Socialiste Italien

On se souvient qu'à la suite du Congrès de Rome, en janvier 1947, SARAGAT, entouré d'éléments de la Critico-Sociale et de l'Initiative Socialiste, avait quitté le P.S.I. (NENNI-BASSO). A Zurich, le nouveau Parti socialiste P.S.T.I. (Parti Socialiste des Travailleurs Italiens) avait

demandé son admission à titre de Membre Observateur. Cette proposition n'avait pas été retenue, du fait de l'intransigeance du P.S.I. et aussi du fait qu'à Clacton and Sea il avait été décidé, conformément à la règle de l'Internationale, que le Parti scissionniste ne serait pas reconnu. Nous avons fait alors tous nos efforts pour ressouder l'unité socialiste italienne.

L'orientation de ces deux fractions l'a rapidement et totalement rendu impossible. A Anvers, SARAGAT avait donné un message à Max BUSET et à Léon BOUTBIEN pour demander que la Conférence propose au P.S.I. qu'il s'engage aux prochaines élections à présenter des listes séparées des listes communistes, cette condition ouvrant des discussions pour la réunion des deux Partis dans le plus proche avenir. Les représentants du P.S.I. ont violemment réagi à cette proposition et ont indiqué que la Conférence Internationale qui n'avait pas de statut organique ne pouvait s'ingérer dans la vie intérieure des Partis et des Pays membres.

Au Congrès de Rome du P.S.I. (Guy MOLLET, MALACRIDA et BOUTBIEN représentaient la S.F.I.O.), il apparut nettement que la majorité du Parti était antifusionniste, et que la tactique pro-communiste de la direction n'avait pas l'adhésion des militants. Néanmoins contraints par des raisons matérielles, elle fut acceptée. Guy MOLLET avait exposé la tactique de la S.F.I.O. et son discours provoqua beaucoup de discussions dans le Congrès. Quelque temps plus tard, LOMBARDO quittait le P.S.I., sans adhérer chez SARAGAT et avec SILONE formait un Groupe d'Unité socialiste qui fit liste commune avec SARAGAT et qui remporta un net succès aux élections italiennes. L'orientation actuelle du P.S.I., son brusque départ du COMISCO à Londres le 20 mars, la constitution d'un regroupement socialiste autour de LOMBARDO, a modifié la position de l'Internationale qui reconnait désormais en LOMBARDO le Représentant qualifié du socialisme en Italie. Ajoutons que COURTOIS avait représenté notre Parti au Congrès du P.S.T.I. à Naples.

III. — DEPART DES PARTIS SOCIALISTES DE L'EST EUROPEEN

Au Congrès de Bucarest (6 octobre 1947) où la France fut représentée par GRUMBACH et BOUTBIEN, s'est amorcée la nouvelle tactique du Kominform à l'égard des Partis Sociaux Démocrates qui se trouvaient dans la zone d'influence soviétique. Il n'était pas tolérable pour les Partis Communistes ni pour la stratégie soviétique que puissent exister dans ces pays des Partis ouvriers indépendants. La politique d'alignement s'est donc opérée. Grâce, il faut le regretter, à la complicité d'un certain nombre de dirigeants sociaux-démocrates. Mais, il faut dire qu'ils n'avaient pas d'autre choix, sinon celui de la répression politique et la prison. Le Parti Social Démocrate Roumain a été absorbé et fusionné le 25 février 1948; sur ses traces le Parti Social Démocrate Bulgare, moins important numériquement, mais qui lui aussi était autonomiste, fut contraint de disparaître, Le Comité directeur a pris position sur le procès Petkov et a condamné ce crime. Les éléments du P.S. de Hongrie, Sociaux Démocrates autonomes comme BAN et Anna KETHLY furent explusés du Parti, avant que celui-ci ne disparaisse à son tour. Enfin, le P.S.O. Tchèque qui à son Congrès de BRNO (où BOUTBIEN représentait la France) avait éliminé démocratiquement FIERLINGER, à cause de sa dépendance stalinienne, est aujourd'hui par la force entraîné dans la même voie. Le Comité Directeur a pris position avec force sur les récents événements qui viennent de se dérouler là-bas. Notre Parti n'a pas envoyé de représentants au Congrès du Parti S. D. Hongrois.

Le Parti Socialiste Polonais garde encore son individualité organique

mais il est fort probable que « l'alignement » l'atteindra bientôt. Il a déjà rompu avec le COMISCO, et a l'intention de regrouper une Internationale Socialiste qui serait favorable à l'unité organique avec des communistes et dans laquelle seraient inclus les Représentants du P.S.I., comme en France ceux de la « Bataille Socialiste ». L'objet de cette tactique est assez claire pour qu'il ne soit pas nécessaire de la dénoncer longuement.

Cette année, nous avons assisté à un drame particulièrement émouvant dans l'Est Européen. Aujourd'hui les Socialistes Démocratiques reprennent le chemin de l'exil.

Le P.S. Autrichien constitue actuellement une place forte du socialisme démocratique, avançant sur l'Est Européen. Au Congrès de Vienne (la S.F.I.O. était représentée par Guy MOLLET, GRUMBACH, BOUTBIEN), l'identité de vue entre la France et l'Autriche a été particulièrement nette. A l'occasion de la commémoration des journées de février 1934, une grande manifestation organisée par nos deux Partis, à l'occasion de la translation des Cendres d'Otto BAUER à Vienne, au cours de laquelle Guy MOLLET et Ch. DUMAS ont représenté la France, a soudé davantage encore cette amitié.

Les Socialistes Français ont tenu à prendre la tête du mouvement pour le rapprochement international. C'est ainsi que :

Guy MOLLET et Charles DUMAS étaient à Prague deux jours avant les événements tragiques et multipliaient — en vain, hélas ! — leurs efforts auprès de certains dirigeants du Parti social démocrate tchèque.

Guy MOLLET et GRUMBACH participaient les 17 et 18 avril au Congrès Suisse à Berne.

ARRES-LAPOQUE et ROUS représentaient la S.F.I.O. au Congrès du Parti Socialiste ouvrier espagnol.

Guy MOLLET nous représentait au Luxembourg.

IV. — L'ACTION INTERNATIONALE EN FAVEUR D'UNE EUROPE SOCIALISTE

La France a pris une part déterminante dans cette question. Nous avons vu qu'au COMISCO, elle était co-invitante avec le LABOUR PARTY, pour la Conférence régionale socialiste qui s'est réunie à Londres (Selsdon) les 21 et 22 mars, pour définir une politique socialiste commune à tous les pays ayant accepté l'aide américaine. Guy MOLLET, présidait la délégation française, accompagné de FERRAT, GRUMBACH, Louis LEVY, PIETTE et BOUTBIEN. La résolution qui fut votée à Selsdon, le 22 mars 1948 mérite de figurer intégralement dans ce rapport :

1° Le premier objectif des Socialistes Européens est de réaliser par leur propre effort une Europe dans laquelle tous les hommes jouiront de la liberté, de la prospérité, de la paix et de la justice sociale. Ce but est compromis, actuellement, par la pénurie engendrée par la guerre. Le rétablissement de l'équilibre économique européen sera avant tout l'œuvre commune des peuples européens eux-mêmes. Il est cenpendant évident que cet effort commun ne peut aboutir sans une aide substantielle de l'Amérique. En dehors de celle-ci, l'Europe resterait exposée à une misère économique et à des désordres politiques qui mettraient en danger la paix et la démocratie sans lesquelles il n'est pas de socialisme possible. La fonction primordiale de l'Aide Américaine est de rendre pour l'avenir l'Europe autonome et indépendante de toute nouvelle assistance. L'offre Marshall reconnait ces faits; elle est fondée sur la conviction que l'intérêt réel de l'Amérique réside dans la restauration d'une Europe prospère, démocratique et indépendante et qu'ainsi sont justifiés les sacrifices qu'une telle

aide demande au peuple américain. Cette conviction n'est pas seulement celle de l'administration américaine, c'est aussi celle des organisations ouvrières et progressistes du peuple américain lui-même.

2° Il est normal que le peuple américain s'assure que le E.R.P. ne sera pas détourné de sa destination. Ces garanties doivent être en concordance formelle avec les principes du Recovery Programme. La Conférence marque sa vive approbation à la déclaration des promoteurs, tant Républicains que Démocrates, de l'Aide à l'Europe, déclaration aux termes de laquelle l'Administration américaine ne doit porter aucune atteinte au droit démocratique des peuples de l'Europe de déterminer et de contrôler eux-mêmes la politique économique et sociale de leur choix.

3° Le Programme affirme l'interdépendance économique de l'Europe, et son succès complet dépend en partie de l'élargissement des échanges entre l'Ouest et de l'Est Européens. C'est pourquoi la Conférence regrette le refus de la Russie et des Pays de l'Est Européen sous son contrôle de prendre part au programme. Elle considère ce refus comme injustifié et plein de danger pour l'avenir de l'Europe et elle exprime le désir que le Programme leur reste ouvert dans les mêmes conditions offertes dès à présent aux pays qui y prennent part. Le Programme n'est pas et ne deviendra pas une atteinte aux légitimes intérêts d'aucun des pays qui n'y participent pas.

4° Le relèvement de l'Europe dépend avant tout de l'extension rapide de la coopération déjà amorcée entre tous les pays européens et le rôle de l'aide américaine consiste essentiellement à combler les besoins qui subsisteront après la mise en commun maxima des propres ressources de l'Europe.

5° Le succès de cette coopération dépend de la capacité de production de tous les secteurs de l'économie européenne. Pour cette raison, on doit saisir toute occasion favorable au rééquipement de l'outillage productif de l'Europe. La Conférence doit souligner cependant que même le meilleur outillage serait à lui seul insuffisant si son usage n'était pas planifié et contrôlé dans l'intérêt même de tous les peuples suivant les principes du socialisme démocratique.

6° Il est urgent que, en attendant la création des Etats-Unis d'Europe, les 16 nations intéressées par l'aide Marshall renforcent les pouvoirs de l'organisme commun déjà existant afin de présenter au Gouvernement des U.S.A. une politique commune sur toutes les questions relatives à l'E.R.P. et de renouveler et étendre leur coopération mutuelle.

7° L'organisation internationale doit être rapidement et largement étendue pour que l'interdépendance économique de l'Europe puisse trouver sa nécessaire expression; ceci est important dans tous les domaines et notamment pour écarter tout danger de sécession. Une telle organisation internationale doit inclure les finances, le commerce extérieur et les projets d'investissements.

8° Les ressources des territoires d'Outre-Mer directement associés avec l'Europe doivent être développées dans l'intérêt mutuel des peuples de l'Europe et des peuples de ces territoires.

9° En face des obstacles qu'elle ne manquera pas de susciter, une telle conception doit être basée sur une commune foi dans l'unité européenne et une commune volonté de la réaliser. Mais cette unité européenne ne peut reposer uniquement sur les seuls facteurs économiques. Elle doit exprimer une communauté spirituelle et intellectuelle. C'est pourquoi la Conférence déclare que seule la survivance du régime de Franco interdit au peuple espagnol la coopération à l'organisation de l'Unité européenne.

10° Il n'est possible d'empêcher les politiciens réactionnaires de détourner de sa véritable signification l'idéal d'une unité européenne que si les socialistes se placent eux-mêmes à la tête du mouvement pour sa réalisation.

La Conférence appuie l'initiative prise par la S.F.I.O. d'inviter les partis socialistes à une conférence à Paris, le 24 avril 1948, pour fixer leur politique et coordonner leurs efforts à l'égard des Etats-Unis d'Europe.

Parallèlement, *les délégués français ont pris l'initiative de convoquer une Conférence socialiste internationale à Paris pour discuter la question de l'Unité Européenne* qui s'est tenue à Paris les 24 et 25 avril. Le Comité Directeur a chargé Guy MOLLET, FERRAT, JACQUET et PIETTE, de l'organisation de cette Conférence. La Section française a déjà fourni à ce sujet un travail préparatoire très important qui sera à la base des discussions.

Depuis le mois de janvier 1948 des contacts réguliers et étroits ont été établis entre nous et le LABOUR PARTY. Notamment en ce qui concerne la Conférence Internationale de La Haye, des efforts ont été faits pour harmoniser l'attitude des deux Partis. Le LABOUR PARTY, étant donné que M. CHURCHILL était dans l'organisation, était hostile à toute participation. Le Comité Directeur a étudié cette question dans sa séance du 13 février 1948 (voir *Bulletin Intérieur* n° 30) ; il a chargé Guy MOLLET d'établir une liaison régulière avec l'exécutif du Labour, pour l'organisation de réunions communes. Le principe a été de part et d'autre accepté, et il reste prévu des contacts au moins trimestrels des exécutifs des deux Partis.

C'est du reste pour éviter toute confusion sur la conception du Fédéralisme européen, que les Partis Socialistes se réuniront à Paris et adopteront une position commune. Quant à la décision de participer à la Conférence de La Haye, bien que la question ne soit pas définitivement tranchée à ce jour, il est déjà acquis que le Parti n'y participera pas en tant qu'Organisation ; les Membres du Parti pourront sans doute y aller à titre individuel ou comme représentants d'organisations fédéralistes.

V. — ENTR'AIDE INTERNATIONALE

Un Comité fonctionne à Londres sous le contrôle du Comité permanent. L'entr'aide pourra revêtir des formes diverses, telle qu'une assistance temporaire, des colis individuels, des vacances enfantines ou l'établissement d'un home pour enfants en Autriche et en Hongrie. Mais la situation internationale rend cette aide encore plus indispensable qu'auparavant, et il faudrait qu'il en soit tenu compte dans le budget prévisionnel du Parti.

Il nous faudra non seulement aider nos camarades socialistes en émigration, mais aussi assurer toute notre solidarité aux socialistes grecs qui connaissent aujourd'hui, sous le régime monarcho-fasciste, des conditions de lutte difficiles, qui n'ont pas les visas nécessaires pour assister à nos Conférences Internationales et qui essayent, en ayant refusé de reconnaître le Gouvernement Markos, de faire prévaloir le socialisme démocratique.

La question financière que soulevèrent ces intentions sera soumise à une Conférence ultérieure.

VI. — COMITE INTERNATIONAL DES FEMMES

La Conférence d'ANVERS a retenu le principe de Conférences Internationales spéciales de femmes pour discuter des problèmes féminins. Les femmes voudraient organiser leur propre Sscrétariat, établir des contacts internationaux plus réguliers et publier un bulletin.

CONCLUSIONS

Le rapport international est sans doute un peu plus long que les années précédentes. Il n'a cependant fait que résumer succinctement l'essentiel de l'activité du Parti.

Un Secrétariat administratif, assuré d'abord par VALENTIN et E. MASSON, puis par BOUTARD, a rempli consciencieusement son rôle.

La Commission Internationale du Parti n'a pas connu une régularité, ni une assiduité suffisante, mais elle a répondu cependant toutes les fois qu'il était nécessaire aux exigences de la situation. Pour la Conférence de Paris, elle a fourni un travail préparatoire tel que le Parti peut, sans réserve, féliciter tous ceux qui y ont participé.

Le renforcement d'une action socialiste démocratique en Europe et dans le monde, une cohésion plus étroite entre tous les Partis socialistes, sont les meilleurs garants de l'organisation de la Paix. C'est la tâche à laquelle nous devons nous consacrer.

Léon BOUTBIEN.

Vu : Guy MOLLET.

Coll. Fondation Jaurès

RAPPORT DU GROUPE PARLEMENTAIRE SOCIALISTE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Groupe parlementaire s'est efforcé, depuis le Congrès de Lyon, d'intégrer au maximum dans la politique du Gouvernement de la majorité, les principes dont le Congrès réclamait la mise en pratique. Il s'est heurté à de vives difficultés dont on donnera plus loin le détail. On ne saurait lui faire cependant grief de l'impossibilité où il s'est trouvé d'appliquer strictement la volonté du Parti. Il en a défendu l'esprit s'il n'a pu toujours en réaliser la lettre. Il n'a rien fait ni rien consenti qui ne fut inspiré par le désir de servir l'intérêt des travailleurs et du socialisme.

Même à l'époque où le Président du Conseil d'un Gouvernement de coalition était un membre du Parti, le Groupe a exposé en toute indépendance la doctrine économique du Parti et proposé les mesures pratiques nécessaires pour lutter contre la hausse des prix et l'inflation et pour améliorer la condition ouvrière.

LA BATAILLE DES PRIX

C'est en effet le Groupe qui, par l'interpellation GAZIER avait amené le Gouvernement RAMADIER à déclarer qu'en présence des progrès trop lents de notre production et du dérèglement du marché agricole, des mesures de contrainte et un renforcement de l'autorité gouvernementale étaient devenus indispensables.

Et c'est ainsi que, par le vote de confiance du 4 juillet (331 voix contre 247), la majorité s'était trouvée engagée bon gré mal gré, par l'action autonome du Groupe, dans la politique d'autorité et de salut public que le Congrès de Lyon devait préciser et développer.

Le Gouvernement RAMADIER qui n'avait proposé d'abord qu'un plan de congélation de la viande, pour faire sur les prix agricoles une pression vigoureuse, et un projet d'assainissement des professions commerciales, pour réduire le nombre des intermédiaires, déposa ensuite un projet de loi tendant à la répression des manœuvres s'opposant à la collecte. Mais l'augmentation du prix du charbon dérivant des augmentations des salaires et des charges sociales menaçant alors de provoquer une hausse des produits industriels, le Gouvernement dut proposer une majoration de la subvention pour le charbon.

C'était mettre en cause dans une certaine mesure l'équilibre budgétaire, souci primordial des autres groupes de la majorité et ainsi se trouvait, de nouveau, posé devant la majorité le problème général économique et financier sur lequel nous étions seuls, par les décisions du Congrès de Lyon, à apporter des solutions cohérentes et efficaces.

La tactique adoptée par le Groupe consista à demander aux Ministres socialistes d'agir au sein du Gouvernement afin de faire reconnaître par leurs collègues la nécessité de mettre en œuvre les mesures préconisées par notre Congrès. Les difficultés rencontrées par nos camarades au Conseil des Ministres provinrent du fait que les autres partis de la majorité soutinrent que des textes nouveaux n'étaient pas indispensables tant que toute la législation déjà existante n'était pas appliquée dans toute sa rigueur.

Il fut impossible d'obtenir l'acquiescement unanime du Gouvernement à l'ensemble des mesures nécessaires pour juguler la hausse des prix agricoles. RAMADIER en fut réduit à les annoncer comme inéluctablement liées à la subvention pour le charbon sur laquelle il posa la question de confiance. Le M.R.P. qui s'était abstenu sur l'urgence de cette subvention, le 2 septembre, ne vota qu'avec beaucoup de réticences la confiance qui réunit 292 voix seulement contre 243.

LE DEPART DE RAMADIER

Le Gouvernement RAMADIER était dès lors frappé à mort et la crise économique, que les autres Groupes de la majorité n'avaient pas consenti à conjurer par les mesures que nous proposions, provoqua les mouvements sociaux qui obligèrent le Gouvernement à convoquer le Parlement, le 28 octobre.

Une fois de plus, mais cette fois dans des conditions tragiques, se trouva posé devant le Parlement le problème économique et financier que la majorité gouvernementale n'a pu se résigner à résoudre par les solutions que le Parti préconise.

RAMADIER exposa la nécessité : 1° de juguler la hausse des prix des denrées alimentaires par des mesures énergiques : achats prioritaires, réduction des intermédiaires, réquisition au besoin; 2° de réexaminer le problème du minimum vital; 3° de lutter contre l'inflation par des économies massives; 4° d'entreprendre la réforme fiscale pour une répartition équitable des sacrifices nécessaires.

Christian PINEAU fit ressortir que nos difficultés économiques ne sont pas seulement un problème de répartition intérieure mais un problème plus vaste que la solidarité internationale doit résoudre.

Guy MOLLET enfin énonça avec force et précision les bases d'un regroupement positif et rigoureux sur un programme constructif de salut public, ouvert à tous ceux qui veulent à la fois maintenir la démocratie et la Paix entre les deux blocs hostiles qui nous entraîneraient à la dictature et à la guerre.

Ainsi, hardiement posée sur le plan politique, la confiance au Gouvernement, proposée par un *ordre du jour qui ne portait que la signature de Charles LUSSY,* fut votée le 30 octobre par 300 voix contre 280. La minorité comprenait essentiellement le Parti communiste et tous les éléments gaullistes de l'Assemblée Nationale.

Le fait que Charles LUSSY avait dû signer seul l'ordre du jour de confiance était significatif de la crise gouvernementale prochaine.

Le M.R.P. n'hésitait même plus à déclarer qu'il lui paraissait impossible d'accorder des pouvoirs accrus à un ministère « moribond » et réclamait, par un ordre du jour rendu public, un Gouvernement « stable et fort ». Au sein du Gouvernement, les résistances de ses représentants aux propositions de Jules MOCH et de Daniel DAYER, tendant à vider de leur contenu social les revendictions des travailleurs, se faisaient plus vives. Devant l'impossibilité d'obtenir un accord, même partiel, RAMADIER dut finalement renoncer à conserver la direction des affaires et donna sa démission.

***

Le Groupe parlementaire, au lendemain du 30 octobre, s'était efforcé d'établir avec les autres groupes de la majorité les contacts nécessaires pour arrêter le programme d'action de *la 3e Force* dont Guy MOLLET avait, d'accord avec le Parti, lancé le mot d'ordre. Le 14 novembre, il avait en outre proposé au Comité directeur de coopérer à ce travail de regroupement sur le plan parlementaire et surtout de l'étendre à l'ensemble du pays.

La crise ouverte le 19 novembre, dans les conditions indiquées ci-dessus, parut fournir l'occasion de constituer enfin un Gouvernement de 3e Force résolu à promouvoir les mesures de salut public qui restent notre objectif essentiel.

Notre camarade Léon BLUM accepta donc du Président de la République la mission de former le nouveau Gouvernement. Malgré le discours magistral qu'il prononça le 21 novembre et qui restera la *charte de la 3e Force*, la majorité constitutionnelle ne peut être atteinte, 300 voix seulement s'étant prononcées en sa faveur contre 277.

M. Robert SCHUMAN fut alors désigné par le Président de la République. Le Groupe estima qu'il ne lui était pas possible de s'opposer à priori à l'homme choisi par Vincent AURIOL, mais décida de ne se prononcer définitivement qu'après avoir obtenu des informations précises sur son programme.

Dès le début des entretiens, Robert SCHUMAN déclara spontanément qu'il ne concevait pas d'autre ministère qu'avec la participation du Parti socialiste et affirma tout d'abord qu'il n'accepterait pas dans son cabinet des parlementaires ayant voté contre Léon BLUM. Au surplus, un accord sur le programme apparut immédiatement possible, le M.R.P. étant disposé maintenant à adopter les mesures qu'il avait refusées au Gouvernement RAMADIER.

M. SCHUMAN avait le ferme dessein de faire appel à la fois à Léon BLUM et à Paul REYNAUD.

Léon BLUM, dans l'esprit de M. SCHUMAN devait avoir la haute main sur le secteur « social », M. Paul REYNAUD sur le secteur « économique ». Ce dernier choix se heurta à une vive opposition. Il parut par trop « symbolique ». La classe ouvrière ne pouvait manquer de trouver inopportune le retour au pouvoir de l'homme des décrets-lois !...

Cependant la situation dans l'ensemble du pays s'aggravait d'heure en heure et il était indispensable de donner rapidement à la France un gouvernement capable d'écarter toute menace contre la République et d'assurer le salut du pays.

Paul REYNAUD étant écarté, le Groupe d'accord avec le Comité directeur, n'a pas cru devoir refuser la participation au Gouvernement qui devait être constitué afin de résoudre les conflits sociaux dans les meilleures conditions pour la classe ouvrière et de faire résolument front aux tentatives possibles de coup de force.

Lors de la présentation du Gouvernement, les critiques les plus violentes du Parti communiste s'adressèrent à nos camarades PINEAU et NAEGELEN. Ceux-ci réfutèrent brillamment les mensonges varsoviens et la confiance fut votée par 322 voix contre 186, les gaullistes s'étant abstenus.

LIBERTÉ DU TRAVAIL ET DEFENSE DE LA REPUBLIQUE

Le premier acte gouvernemental fut le dépôt d'un projet de loi tendant à la protection de la liberté du travail et à la défense de la République.

Mal présenté tout d'abord, le projet provoqua une violente émotion au sein du Groupe dont l'action vigoureuse en Commission réussit à ramener le projet aux seules mesures que la situation rendait indispensables, *sans porter la moindre atteinte au droit de grève.*

POUR LES SALAIRES ET LES FONCTIONNAIRES

Le deuxième acte fut l'octroi d'une indemnité exceptionnelle de 1.500 francs et l'annonce de l'ouverture d'un crédit global de 100 milliards pour la revalorisation des traitements et le reclassement des fonctionnaires.

CONTRE L'INFLATION

Le Gouvernement annonça ensuite le 19 décembre un ensemble de mesures pour lutter contre l'inflation. La première fut un emprunt forcé à la charge des professions industrielles, commerciales, agricoles, libérales et des gros redevables de l'impôt sur le revenu, transformé en prélèvement pur et simple à l'égard des réfractaires.

Le Groupe a fait tous ses efforts pour limiter l'effet des injustices qu'un tel projet comportait forcément puisqu'il avait pour base les assiettes défectueuses de notre régime fiscal actuel. Il lui donna cependant son appui parce que, *pour une fois, c'est essentiellement à d'autres catégories qu'aux travailleurs salariés que des sacrifices étaient demandés* et que la mesure avait pour résultat de réaliser, bien qu'insuffisamment, cette réduction de la circulation fiduciaire que nous réclamions depuis longtemps.

Le Groupe a contribué énergiquement à améliorer encore la loi sur le prélèvement au cours du dernier assaut livré contre elle du 5 au 11 mars.

Après les incidents soulevés par le Parti communiste au moment de l'ouverture de la session de 1948, le Gouvernement poursuivant son plan de lutte contre l'inflation, déposa son projet de loi de réglementation des changes, consacrant la dévaluation du franc et comportant l'ouverture d'un marché libre des devises et de l'or, en même temps qu'il décidait le retrait des billets de 5.000 francs.

Le premier projet du Gouvernement a soulevé une opposition très vive au sein du Groupe. Tout en reconnaissant que l'alignement du franc sur les devises étrangères était déjà inscrit dans les faits, le Groupe s'élevait contre l'immoralité foncière de la prime donnée aux rapatriements de devises déposées à l'étranger, contre l'abandon déjà consenti d'une politique de coopération internationale, au moment même où l'Angleterre acceptait l'idée de la solidarité de l'Occident Européen.

C'est, sans nul doute, cette opposition que n'avait pas fléchie l'audition du Président du Conseil, du Ministre des Finances, du Ministre des Affaires Etrangères et du Secrétaire d'Etat au Ravitaillement, qui décida le Gouvernement à retirer les billets de 5.000 francs avant de rendre la liberté au marché de l'or.

Cette opérations monétaire réalisait une nouvelle ponction utile de la circulation fiduciaire et rendait moins nocive la liberté du marché des devises et de l'or. L'ensemble du projet gouvernemental n'a été toutefois accepté par le Groupe qu'après les amendements qu'il lui apporta afin d'éviter, d'une part, que le retrait des billets de 5.000 francs ne crée une imposition nouvelle aveugle et arbitraire, au mépris des prérogatives parlementaires, et d'empêcher, d'autre part, que la spéculation n'utilise notre franc pour l'arbitrage entre dollar et livre au détriment d'une saine coopération internationale.

*
**

L'ŒUVRE PARLEMENTAIRE

En dehors de cette action continue, pour faire prévaloir les thèses du Parti sur le plan économique et financier, le Groupe a participé activement à un travail législatif qui fut considérable.

Malgré les déplorables méthodes de travail de l'Assemblée (que nous nous sommes efforcés d'améliorer d'ailleurs), malgré une obstruction forcenée violemment menée par le Parti communiste, peu d'Assemblées législatives ont réalisé dans ces dix derniers mois un ensemble aussi important.

Nous nous contenterons de rappeler une rapide énumération des principaux problèmes soumis à l'Assemblée Nationale et auxquels elle a donné une solution que notre Groupe a efficacement contribué à rendre plus démocratique et plus favorable aux travailleurs :

— Loi électorale municipale,
— Statut de l'Algérie,
— Statut de la coopération,
— Loi de dégagement des cadres des fonctionnaires,
— Organisation des C.R.S.,
— Reclassement et revalorisation de la Fonction Publique et amélioration du sort des victimes de guerre,
— Relèvement des prestations familiales,
— Nouvelle loi sur les loyers (encore en cours de discussion),
— Loi sur la répression des hausses injustifiées,
— Organisation des Transports de la Région Parisienne,
— Organisation de la Marine Marchande,
— Amélioration du régime de sécurité sociale et relèvement de la retraite des mineurs,
— Loi fixant le temps de travail dans l'agriculture,
— Loi sur l'utilisation de l'énergie,
— Statut des Centres techniques industriels,
— Loi sur les coopératives de reconstruction,
— Loi d'Amnistie,
— Statuts des déportés et internés de la Résistance et des déportés et internés politiques,
— Réorganisation de la Haute Cour,
— Organisation des Centres techniques industriels,
— Caisse autonome de reconstruction.

Le Groupe, par ailleurs, est toujours intervenu dans tous les débats importants pour faire entendre par la voix de ses porte-parole les revendications propres aux socialistes. Il a notamment, dans la discussion de politique internationale marqué avec force, les désirs et les espérances du Socialisme à travers le Monde. Tout récemment encore, notre camarade LAPIE proclamait à la tribune notre foi dans la réalisation de l'ordre universel, dans le respect des droits de l'individu et de la liberté des Nations.

En marge de l'action parlementaire proprement dite, le Groupe socialiste s'est même employé à tout ce qui peut contribuer à jeter les bases de l'Europe libre de demain, élément essentiel pour l'organisation démocratique de la Paix.

Charles LUSSY.

N. B. — Les comptes rendus d'activité du Groupe de juillet 1947 à mars 1948 ont été publiés dans les *Bulletins Intérieurs*, N°s 28, 29, 30 et 31.

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ DU GROUPE SOCIALISTE DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

LA VIE DU GROUPE PARLEMENTAIRE SOCIALISTE AU CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Le Groupe socialiste a subi une perte cruelle en la personne de notre regretté camarade COUTEAUX, Conseiller du département du Nord, Président du Conseil général du Nord, décédé le 29 novembre 1947. Ce dernier, par sa simplicité, sa finesse d'esprit et son travail laborieux avait su s'attirer la sympathie de tous les camarades du Groupe.

***

Au mois de janvier, le Groupe socialiste procédait au renouvellement de son Bureau et de sa Délégation Exécutive.

Alex ROUBERT était, à l'unanimité, réélu Président du Groupe, tandis qu'Amédée GUY et Francis DASSAUD étaient élus Vice-Présidents, CHAMPEIX, Secrétaire et THOMAS, Trésorier.

La nouvelle Délégation exécutive était ainsi constituée :

Titulaires : BOCHER, G. BROSSOLETTE, CHAMPEIX, COURRIERE, DASSAUD, A. GUY, N'JOYA AROUNA, M. OYON, REVERBORI, J.-M. THOMAS;

Suppléants : BRETTES, DIOP Alioune.

***

Le 15 janvier, le Conseil de la République procédait également au renouvellement de son Bureau.

Gilberte BROSSOLETTE était élue Première Vice-Présidente, tandis que VANRULLEN et SIAUT, étaient réélus respectivement Questeur et Secrétaire du Conseil.

Le 27 janvier, le Conseil renouvelait ses Commissions générales de Travail. La représentation socialiste au sein de ces Commissions est sensiblement la même pour cette année 1948. Toutefois en plus des 5 Présidences de Commission qu'il détenait depuis 1947, à savoir : Affaires Etrangère (GRUMBACH), Finances (ROUBERT), Santé Publique (A. GUY), Presse (HAURIOU), Comptabilité (THOMAS), le Groupe socialiste obtenait une nouvelle présidence, celle de la Commission de la Reconstruction était attribuée à Bernard CHOCHOY.

ETAT DES PRESENCES DES CONSEILLERS SOCIALISTES AUX REUNIONS DU GROUPE

Nombre de réunions du 17 juin 1947 au 20 mars 1948 : 44.

AROUNA	26	Présences — 2 excuses.
ASCENSIO	21	Présences — (Maladie).
BARRE	24	Présences — 6 excuses.
BENE	20	Présences — 3 excuses.
BERTHELOT	31	Présences — 1 excuse.
BOCHER	34	Présences — 3 excuses.
BOYER	16	Présences — 5 excuses.
BRETTES	25	Présences — 2 excuses.

BRIER	31	Présences —	5 excuses.
G. BROSSOLETTE	30	Présences —	
BRUNOT	29	Présences —	
CARCASSONNE	31	Présences —	3 excuses.
CHAMPEIX	33	Présences —	8 excuses.
CHARLET	16	Présences —	7 excuses.
CHATAGNER	41	Présences —	1 excuse.
CHOCHOY	35	Présences —	1 excuse.
COURRIERE	32	Présences —	4 excuses.
CHARLES-CROS	27	Présences —	4 excuses.
DASSAUD	22	Présences —	3 excuses.
DENVERS	20	Présences —	2 excuses.
DIOP Alioune	14	Présences —	
DIOP OUSMANE SOCE	11	Présences —	1 excuse.
DOUCOURE	8	Présences —	
DOUMENC	13	Présences —	2 excuses.
EBOUE	4	Présences —	
FERRACCI	18	Présences —	4 excuses.
GAUTIER	12	Présences —	1 excuse.
GRUMBACH	31	Présences —	7 excuses.
GUENIN	20	Présences —	
GUY	30	Présences —	7 excuses.
GUSTAVE	32	Présences —	
HAURIOU	13	Présences —	
HENRY	28	Présences —	
JOUVE	22	Présences —	3 excuses.
LE TERRIER	20	Présences —	6 excuses.
LEONETTI	28	Présences —	1 excuse.
M'BODJE	13	Présences —	
MASSON	22	Présences —	3 excuses.
MINVIELIE	13	Présences —	1 excuse.
MOUTET	18	Présences —	
OKALA	22	Présences —	
OYON	30	Présences —	8 excuses.
PAGET	24	Présences —	4 excuses.
PAULY	18	Présences —	2 excuses.
PAUL-BONCOUR	21	Présences —	10 excuses.
POIRAULT	26	Présences —	5 excuses.
PUJOL	32	Présences —	3 excuses.
QUESSOT		(Malade)	
RACAULT	34	Présences —	
RENAISON	34	Présences —	2 excuses.
REVERBORI	40	Présences —	3 excuses.
RICHARD	20	Présences —	1 excuse.
ROUBERT	40	Présences —	4 excuses.
SIAUT	30	Présences —	1 excuse.
SOLDANI	24	Présences —	4 excuses.
SOUTHON	22	Présences —	1 excuse.
THOMAS	28	Présences —	4 excuses.
VANRULLEN	37	Présences —	2 excuses.
VANDEILLE	15	Présences —	
TOURE	7	Présences —	
VIALLE Jane	20	Présences —	
VIPLE	6	Présences —	

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

1947.

Nous devons tout d'abord constater qu'un débat d'une extrême importance a dominé de beaucoup tous les travaux parlementaires du Conseil de la République en cette fin d'année 1947.

Il s'agissait pour le Conseil de voter le texte de loi tendant à la défense de la République. Il serait inutile de rappeler les raisons pour lesquelles le Gouvernement avait cru devoir demander le vote d'une telle loi au Parlement français ; la totalité des Français les connaissent.

Il a fallu plus de 30 heures de travail au Conseil de la République pour aboutir au vote de cette loi malgré l'obstruction systématique et l'attitude souvent injurieuse à notre égard du Parti communiste.

Le Groupe socialiste du Conseil devait, au cours de ce débat, marquer d'une façon très nette la position du socialisme démocratique à l'égard de la tentative des représentants français du Kominform et sans aucune prétention nous constations par la suite que les interventions de ses représentants dominaient incontestablement toutes les autres qu'elles aient été faites aussi bien au Conseil de la République qu'à l'Assemblée nationale.

Procédant par élémination successive, HAURIOU, CHARLET, BARRE et MOUTET, réfutaient magistralement les thèses du Parti communiste qui tendaient à donner au projet de loi le caractère des « lois scélérates ».

HAURIOU s'attachait à démontrer que les dispositions du texte ne portaient atteinte ni au droit syndical ni au droit aux grèves, mais qu'au contraire elles distinguaient nettement le droit de grève du sabotage, l'un étant constitutionnellement reconnu, l'autre illicite.

CHARLET consatait ensuite que la législation que l'on proposait dans la nouvelle loi pour la répression des actes de sabotage constituait une atténuation et non une aggravation des peines prévues jusqu'ici par les différents articles du Code Pénal pour les mêmes délits.

BARRE dénonçait l'intransigeance de certains dirigeants de la C.G.T. ce qui nous fait penser, disait-il, que ces dirigeants ont une autre idée que de faire aboutir les revendications ouvrières. Il accusait le Parti communiste de suivre aveuglément les instructions du Kominform au mépris des intérêts propres de la classe ouvrière française. Il ne s'expliquait pas les attaques lancées par le Parti communiste contre les nationalisations que la classe ouvrière avait réussi à conquérir après tant d'efforts. Enfin, il concluait en faisant sienne la déclaration de Léon JOUHAUX : « Répartition nouvelle du revenu national ».

MOUTET tout en reconnaissant les légitimes revendications des travailleurs se demandait si c'est en arrêtant la production qu'on peut arriver à soulager la classe ouvrière? Il ne s'agit pas, disait-il, de grèves professionnelles mais de manœuvres insurrectionnelles déclenchées sur l'ordre du Kominform. Il insistait sur le fait que c'était particulièrement dans les Services Publics, dans les industries-clés, qui ont été soustraites au capitalisme, que l'on avait fait porter les efforts essentiels dans l'organisation de la grève, c'est-à-dire, là où le profit capitaliste est inexistant.

1948.

Après ce débat important, le Conseil de la République devait également se pencher, vers la fin de l'année 1947 et dans le début de l'année 1948, sur le problème financier.

Tout d'abord, le Conseil était appelé à statuer sur le projet portant prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation, première partie du plan financier que le Ministre des Finances et de l'Economie Nationale devait soumettre par la suite au Parlement.

Le Groupe socialiste, par la voix de REVERBORI, rappelait que les causes de l'inflation ne dataient point d'aujourd'hui. Il condamnait sévèrement la politique financière pratiquée après la Libération et soulignait que le Parti socialiste avait été, à cette époque, le seul à proposer des mesures différentes de celles qui ont été adoptées par la suite. Si nos solutions avaient été acceptées, ajoutait REVERBORI, elles auraient donné des résultats plus substantiels que celles que l'on a cru devoir retenir.

A moins de trouver un impôt qui plaît à tout le monde, c'est-à-dire, celui que personne ne paie, je ne vois pas comment il est possible d'apporter 150 milliards dans les caisses de l'Etat d'autant plus que ceux-là même qui se plaisent à critiquer le projet n'ont, en contre-partie, apporté aucune solution constructive à moins que ce ne soit la remise des usines nationalisées dans le secteur privé ou la suppression de la sécurité sociale. Voilà tout ce qu'ils nous proposent? Je ne crois pas, si ces dernières mesures étaient adoptées, que ce serait une bonne solution pour défendre les intérêts de la classe ouvrière.

PAULY reconnaissait qu'il était certainement indispensable d'opérer dans l'immédiat une ponction dans les billets en circulation si l'on voulait sauver le reste de l'épargne et éviter la faillite. Il demandait par contre une répartition plus équitable de la charge fiscale mais condamnait énergiquement la démagogie faite par certains partis.

Notons pour mémoire que le texte du Conseil de la République qui différait sensiblement de celui voté par l'Assemblée Nationale devait finalement être adopté en seconde lecture par cette dernière Assemblée, non sans difficulté du reste.

Quelques semaines plus tard, le projet portant retrait des billets de 5.000 francs était également étudié par le Conseil et là encore le Groupe socialiste affirmait sa volonté de voter le projet, quoique, ajoutait-il, par la voix de ses représentants, il s'agit là d'une mesure incomplète parce qu'elle révèle une photographie inexacte des fortunes pour que les mesures prises aient véritablement l'efficacité que nous leur souhaiterions.

Au mois de février, le Conseil de la République étudiait le projet portant reclassement de la Fonction Publique et améliorations de la situation des Victimes de la Guerre.

Le Groupe socialiste après avoir rappelé, par la voix de REVERBORI, les difficultés que le Gouvernement avait dû vaincre pour aboutir à ce premier résultat marquait sa volonté de voir le reclassement externe se faire dès que les possibilités budgétaires le permettront. Il insistait pour que l'on ne détache pas le problème de la revalorisation de la fonction publique de celui de la réforme administrative et dénonçait les mensonges des campagnes de presse qui demandent le licenciement de 1.400.000 fonctionnaires alors que l'effectif total de nos fonctionnaires ne dépasse pas 1.300.000. Enfin, il réclamait la péréquation des pensions des retraités.

THOMAS intervenait en faveur des victimes de la guerre et réclamait la revalorisation des pensions des Mutilés. Les traitements des fonctionnaires ont dû être revalorisés par suite de l'augmentation du coût de la vie, disait-il, il serait juste de revaloriser dans la même mesure les pensions des Anciens Combattants. Nous nous refuserons toujours à souscrire à l'abandon de la défense des droits des victimes de la guerre sous des prétextes financiers.

CHARLES-CROS insistait pour l'unification du taux des pensions allouées aux mutilés de la Métropole et de l'Union Française et Marie OYON revendiquait le droit, pour les veuves de guerre, de percevoir une pension égale à la moitié de celle allouée à un mutilé à 100 %, toutes allocations comprises.

Quelque temps après, le projet portant répression des hausses injustifiées des prix était discuté.

ROUBERT déclarait que ce n'était que dans la mesure ou parallèlement aux dispositions financières d'autres mesures seront prises pour atteindre la spéculation que l'on pourra espérer sinon faire baisser les prix mais tout au moins les empêcher de monter. Il considérait que, malgré l'insuffisance du texte, le Groupe socialiste ne pouvait refuser au Gouvernement de l'aider à poursuivre son expérience.

COURRIERE démontrait ensuite les insuffisances du texte et concluait : « Nous estimons qu'il doit y avoir pour chaque produit une marge bénéficiaire normale fixée à l'avance comme cela existait du reste avant-guerre.

Marius MOUTET, Ousmane SOCE, DOUCOURE, M'BODJE, OKALA, AROUNA, intervenaient ensuite sur le projet portant aménagement et réglementation des changes et soulignaient l'important problème que posait cette disposition dans les territoires d'Outre-Mer. Ils insistaient pour que le Gouvernement réexamine les conditions de répartition et les conditions dans lesquelles est géré le fonds commun des devises de façon à éviter, dans le domaine des importations, des situations délicates pour les territoires et soulignaient la nécessité d'obtenir du Gouvernement la garantie que les produits d'Outre-Mer seront achetés sur la base des produits mondiaux.

RENAISON constatait également que la seule façon de pallier aux conséquences de la dévaluation dans les territoires d'Outre-Mer résidait dans la création d'une caisse de péréquation dotée de ressources importantes.

***

Nous avons résumé ici les interventions socialistes sur les problèmes les plus importants. Nous ne pouvions reprendre la totalité des interventions du Groupe socialiste, et elles sont nombreuses, puisqu'elles ont déjà fait l'objet de commentaires détaillés dans les différents *Bulletins Intérieurs* du Parti. Nous nous contenterons de les rappeler brièvement dans un tableau annexé. On pourra, à la lecture de ce relevé, constater que le Groupe socialiste a largement participé aux débats qui se sont instaurés devant le Conseil de la République.

14-11-1947 : Introduction du Franc en Sarre.	Intervention de Salomon Grumbach.
2-12-1947 Proposition de Jane Vialle, invitant le Gouvernement à promulguer dans les territoire d'Outre-Mer où il n'est pas encore en vigueur l'article 340 du Code Civil.	Intervention de J. Vialle et d'Okala. Le Conseil adopte la proposition socialiste.
4-12-47 : Proposition de Bernard Chochoy demandant au Gouvernement de proroger d'une durée égale, le délai de 18 mois prévu par l'article 13 de l'ordonnance n° 45-2468 du 20 octobre 1945 permettant aux agriculteurs et artisans ruraux prisonniers, rapatriés et anciens déportés de bénéficier de prêts du Crédit agricole.	Intervention de B. Chochoy. Le Conseil adopte la proposition socialiste.

4-12-47 : Proposition de Southon tendant à proscrire des textes officiels les expressions « Gouvernement de Vichy » ou « De Vichy » pour désigner le soi-disant Gouvernement de l'Etat français.	Intervention de Southon. Le Conseil adopte la proposition socialiste.
5-12-1947 : Projet de loi tendant à la défense de la République.	Intervention de Hauriou, Barré, Charlet, Moutet, Vanrullen.
9-12-1947 : Projet de loi portant organisation de la Sécurité Sociale dans les mines.	Intervention de Vanrullen.
9-12-1947 : Réglementation du temps de travail dans les professions agricoles.	Intervention de Le Terrien, Henry.
12-12-1947 : Projet de loi portant réorganisation des Compagnies Républicaines de Sécurité.	Intervention de Vanrullen.
17-12-1947 : Projet de loi portant création de ressources nouvelles pour les départements et communes.	Roubert, Président de la Commission des Finances. Pauly, Reverbori.
27-12-1947 : Projet de loi portant prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation.	Interventions de Roubert, Président de la Commission des Finances, Reverbori, Paul.
30-12-1947 : Projet de loi portant reconduction de l'allocation temporaire aux vieux.	Intervention de Masson.
31-12-1947 : Projet de loi portant autorisation d'engagement et de paiement de dépenses au titre de la Reconstruction pour 1948.	Interventions de Roubert, Président de la Commission des Finances, Chochoy.
31-12-1947 : Proposition invitant le Gouvernement Français à protester contre l'exécution des Républicains Espagnols Augustin Zonoa et Lucos Nunos Baos.	Intervention de Grumbach
6-1-1948 : Prélèvement exceptionnel contre l'inflation.	Intervention de Roubert, Président de la Commission des Finances, Reverbori.
30-1-1948 : Projet de loi portant retrait de la circulation des billets de 5.000 francs.	Intervention de Reverbori
17-2-1948 : Projet de loi portant reclassement de la Fonction Publique et amélioration de la situation des victimes de la guerre.	Interventions de Reverbori, Ousmane Soce, Thomas, Okala, M'Bodje, Doucoure, Bocher, Charles-Cros, M. Oyon.
20-12-1948 : Projet de loi portant repression des hausses injustifiées des prix.	Interventions de Roubert et Courrière.

20-2-1948 : Projet de loi portant aménagement et réglementation des changes.	Interventions de Roubert, Président de la Commission des Finances, Moutet, Ousmane Soce, Doucoure, M'Bodje, Okala, Renaison.
24-2-1948 : Projet de loi portant organisation de la Marine marchande.	Interventions de Bocher Rapporteur Denvers.
26-2-1948 : Examen du problème de l'enfance délinquante et de la criminalité juvénile.	Intervention de Marie Oyon.
2-3-1948 : Projet de loi portant réorganisation des transports de la Région parisienne.	Intervention de Barré, Rapporteur Thomas, Reverbori, Bocher.
9-3-1948 : Proposition de résolution sur la Formation professionnelle.	Intervention de Pujol.
9-3-1948 : Projet de loi relatif à l'impôt sur les bénéfices agricoles au titre de 1948.	Interventions de Courrières, Brettes.
10-3-1948 : Projet de loi portant aménagement au prélèvement exceptionnel.	Interventions de Roubert, Président de la Commission de Finances, Reverbori Thomas, Denvers, Courrière, Chochoy.
16-3-1948 : Projet de loi portant appel sous les drapeaux de la classe 1948.	Interventions de Paul-Boncour.
16-3-1948 : Projet portant ouverture de crédit sur l'exercice 1948 (dépenses civiles de reconstruction et d'équipements).	Interventions de Moutet (discussion générale), Le Terrier (agriculture), Racaut, Reverbori, Carcassonne (Education Nationale), Doucoure, Moutet, M'Bobje (France d'Outre-Mer), Carcassonne (Commerce), Berthelot (Intérieur). Interventions de Reverbori (Présidence du Conseil), Chochoy (Reconstruction), Masson et Verdeille (Travaux Publics).
18-3-1948 : Projet portant réforme de la Haute-Cour de Justice.	Intervention de Carcassonne, Rapporteur.
19-3-1948 : Renouvellement des baux à loyer.	Intervention de Courrière.
19-3-1948 : Discussion de la question orale de Jane Vialle relative aux boursiers de la France d'Outre-Mer.	Intervention de J. Vialle, Moutet, Doucoure, Gustave.

Coll. Fondation Jean Jaurès

LIAISONS AVEC LE GROUPE SOCIALISTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Nous signalions dans notre rapport de l'année dernière : « Une des difficultés des plus importantes qui se soient présentées pour le Groupe socialiste du Conseil a résidé dans l'absence de véritables liaisons entre les organismes techniques et dépendant directement de la direction du Parti et les Parlementaires et également entre les Groupes parlementaires de l'une et de l'autre Assemblée. »

Nous regrettons d'être dans l'obligation cette année de tirer les mêmes conclusions. Malgré les efforts déployés de part et d'autre et en particulier par nos camarades du Conseil, le problème des liaisons entre les deux Groupes parlementaires reste toujours délicat et il nous apparaît absolument indispensable qu'un effort réel soit accompli dans l'immédiat.

Une autre difficulté avait également surgi. Il s'agissait, en particulier, de savoir si les Conseillers de la République socialistes avaient, à l'intérieur des réunions du Groupe socialiste, communes aux deux Groupes parlementaires, des droits égaux aux Députés socialistes. Entendons-nous bien : il ne s'agissait pas pour les Conseillers socialistes de revendiquer des droits égaux à ceux des Députés, ce qui eut été une tentative de violation de la Constitution, mais de savoir si, à l'intérieur du Parti, dans les délibérations communes des deux fractions, ils pouvaient prétendre prendre des responsabilités égales à ceux des Parlementaires socialistes de l'Assemblée.

Cette importante question a été tranchée au cours de conversations entre les représentants des deux Groupes et du Comité directeur. Il est entendu que les Conseillers socialistes, lorsqu'il s'agit pour le Parti socialiste de prendre des responsabilités sur le plan politique (problème de la majorité, question de confiance, problèmes législatifs) ont des droits absolument identiques à ceux des Députés socialistes. Cependant, au point de vue de la tactique à adopter pour faire triompher la décision prise en commun, chaque Groupe conserve dans son Assemblée respective sa pleine et entière liberté d'action.

CONCLUSIONS

Léon BLUM, alors Président du Conseil, déclarait le 27 décembre 1947, lors de la première réunion du Conseil de la République : « ... Je crois que ce qu'on a appelé « vos limites » c'est en réalité votre force. En vous interdisant d'usurper sur la souveraineté de l'Assemblée et de paralyser son travail, le législateur vous a donné une liberté de jugement, d'initiative, la création qui vous permettra d'aborder les grands problèmes de l'Etat dans des perspectives peut-être lointaines.

... « Chambre de réflexion ». Je ne récuserai point la formule si l'on entend par là que vous ne pouvez être ni une Chambre d'enregistrement, ni une Chambre d'atermoiement et qu'au contraire vous êtes fondé à apporter à l'Assemblée l'autorité de vos conseils et de votre intelligence.

... « Le Gouvernement est convaincu que vous en ferez un des rouages les plus utiles et les plus efficaces de la IVe République. »

Point n'est besoin d'épiloguer longuement. Le Conseil de la République a su s'imposer par ses efforts patients, soutenus, étrangers à toute recherche d'humiliante publicité détrompant ceux, qui partisans des deux Chambres à pouvoirs législatifs complets, prophétisaient son impuissance, détrompant également ceux qui, partisans d'une Assemblée unique et souveraine, étaient sûrs d'avoir rendus ses travaux inutiles par avance.

Les efforts du Conseil ont abouti à un tel point que certains textes soumis au Parlement par le Gouvernement, furent ceux-là mêmes qui étaient sortis des délibérations du Conseil.

Tout en restant strictement respectueux des principes de la Constitution, il s'est appliqué à fortifier la nouvelle et jeune République et l'a aidé ainsi à écarter d'elle les périls qui menacent toujours les régimes démocratiques.

Le Groupe socialiste du Conseil s'est efforcé d'y participer dans la plus large mesure.

Alex ROUBERT.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DU GROUPE S. F. I. O. A L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

Le Groupe socialiste occupe à l'Assemblée de l'Union Française, qui n'a commencé à siéger que le 10 décembre dernier, une place de choix puisqu'il est le plus nombreux avec ses 29 conseillers sur 132. Il lui arrive d'ailleurs le plus souvent de voir joindre à ses voix celles des 9 Indépendants d'Outre-Mer, dont la plupart sont sympathisants. Notre Groupe, par le nombre de ses adhérents et par son dynamisme, est pratiquement maître de la majorité à Versailles.

Il a usé de ces circonstances favorables, à la fois pour faire œuvre utile dans le domaine législatif et pour donner au Parti socialiste sur le plan de la doctrine et de l'action la première place dans l'Union Française. Cette dernière ambition ne doit pas surprendre car, à la différence des autres Groupes parlementaires dont l'activité est générale et par conséquent se disperse dans toutes les directions, le Groupe de l'Union est uniquement *spécialisé* dans un même ordre de problèmes et par la qualité de ses membres et par la nature de ses travaux. De son attitude, soigneusement analysée dans toutes les régions de l'Union Française — qui sont extrêmement attentives à tout ce qui se passe à Versailles — dépend en grande partie le succès du parti outre-mer.

Dans le premier ordre d'idées, il ne paraît pas nécessaire de détailler les initiatives que le Groupe a prises au cours des trois premiers mois de travail. Notons simplement que c'est à lui que l'on doit un vote d'unanimité réclamant l'introduction de la Sécurité sociale en Algérie — vote qui à permis à Daniel MAYER d'être le premier ministre de la IV^e^ République qui ait assisté aux débats de Versailles. Dans les mêmes conditions et à la suite des interventions des Camarades socialistes a été demandée la non-application de la dévaluation aux territoires de la zone C.F.A. Qu'il s'agisse de la création du Conseil général de la Haute-Volta ou de la libération de Tran Ngoc Dahn, l'intervention du Groupe a été décisive. Une des entreprises les plus délicates a consisté à amener le Gouvernement à appliquer le Code du Travail, institué par MOUTET et mis en sommeil par le nouveau ministre de la France d'Outre-Mer, COSTE-FLORET. Après des débats assez agités, l'Assemblée a suivi les socialistes.

Mais au delà des questions dont l'actualité impose la discussion — telle la décision concernant le transfert au Panthéon des cendres de Victor SCHOELCHER — le Groupe s'est appliqué à préciser une ligne de conduite politique conforme aux décisions du Congrès de Lyon. Deux observations valent la peine d'être formulées à ce sujet :

1° Le Groupe met tout en œuvre pour convaincre et le Parti et le Gouvernement de la nécessité de renforcer les pouvoirs des organismes constitutionnels de l'Union Française. A l'intérieur du Parti il a été ainsi possible de constituer l'intergroupe parlementaire socialiste pour une Union Française fédérale et démocratique. La dénomination de l'intergroupe adoptée à l'unanimité par les trois Groupes parlementaires auxquels

s'était joint le Comité Directeur, est à elle seule un programme. Il n'y aura pas d'Union Française viable tant que les organismes coordinateurs de l'Union — c'est-à-dire actuellement l'Assemblée de Versailles — ne seront pas pris en considération par les Pouvoirs publics. Les peuples d'Outre-Mer n'auront confiance dans l'arbitrage de l'Assemblée que si celle-ci existe réellement, si elle joue le rôle d'une tribune des peuples d'Outre-Mer, d'une tribune située dans la capitale et non à quelques milliers ou dizaines de milliers de kilomètres comme c'est le cas pour les Assemblées locales.

A la suite de la pression du Groupe, du Comité Directeur et des Ministres socialistes, le Gouvernement a admis que l'Assemblée de l'Union aurait le droit de poser des questions écrites et des questions orales. On ne peut dès lors que regretter que le Quai d'Orsay n'ait pas cru devoir tenir le moindre compte de la résolution déposée par le Groupe socialiste et aux termes de laquelle l'Assemblée demandait des informations sur les négociations en cours en vue de « l'harmonisation économique et sociale » des territoires africains britanniques et français.

Le Groupe s'efforce de convaincre le Parti et l'opinion publique métropolitaine en général qu'il n'y à rien à craindre des autonomies locales dans la mesure où les organismes constitutionnels de l'Union peuvent exercer des pouvoirs réels de contrôle. L'autonomie au sein de la Fédération est le moyen le plus efficace de la démocratie. Hors de la Fédération elle conduit au séparatisme. Dans cette conception fédérale de l'Union, un homme comme Ferhat Abbas n'est plus un séparatiste. Il a droit de cité dans l'Union Française dans la mesure même où il est décidé à faire prévaloir la démocratie.

Beaucoup de Français métropolitains, même socialistes, seront tentés de défendre avec la meilleure foi du monde les thèses nationalistes, tant qu'ils n'auront pas compris (comme les travaillistes) la puissance du mouvement des nationalités outre-mer et tant qu'ils n'auront pas admis que ces nationalités ont leur place toute faite au sein d'une Union française fédérale qui ne renie rien des valeurs françaises authentiques.

Pour ces raisons, le Groupe de Versailles s'est fait le défenseur acharné des Etats Associés. Il est décidé à se battre sans trêve pour l'intégration de la Tunisie et du Maroc dans l'Union malgré l'obstruction systématique du Quai d'Orsay.

Le Groupe de Versailles est persuadé que le Parti socialiste ne conservera son rôle de premier plan dans l'Union Français qu'au prix d'un effort incessant et parfois douloureux. Là, peut-être encore plus qu'ailleurs, le but ne sera atteint qu'à condition que jamais l'action des responsables du Parti, à tous les échelons, ne soit en désaccord avec les principes du Socialisme.

Le Président du Groupe : Paul ALDUY.

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉLUS SOCIALISTES MUNICIPAUX ET CANTONAUX

Depuis le Congrès de Lyon, notre Fédération des Elus socialistes a connu une activité croissante que nécessitait la préparation des élections municipales d'octobre, et après celles-ci, le travail de reconstitution de nos Unions départementales dont la composition venait de subir, du fait des scrutins, de profondes modifications.

Notre Commission administrative avait tenu à mettre à la disposition du Parti les éléments indispensables de campagne électorale.

Trois brochures ont été éditées :

1° *Les problèmes municipaux* (programme du Parti) ;

2° *Les Municipalités et la Jeunesse ;*

3° *Le problème du logement.*

Ces publications ont reçu le meilleur accueil, et les maires socialistes sont nombreux à souhaiter la parution de nouvelles brochures concernant les questions communales, mais les tarifs actuels d'impression et de brochage demandent une avance de fonds considérable pour nos ressources.

Les élections municipales ont été indiscutablement satisfaisantes pour notre Parti, en dépit des assauts que nous avons eus à subir de tous côtés. Si nous avons à déplorer la perte de quelques grandes municipalités, en raison du nouveau système électoral, nos progrès sont très importants dans les villes et communes de la plupart des départements.

Nous détenons 37 municipalités de villes de plus de 25.000 habitants, sur 135.

314 municipalités de villes de plus de 4.000 habitants sur 1.104 sont sous notre direction.

C'est-à-dire que le tiers des municipalités des villes de France d'une certaine importance sont socialistes.

Nous ne pouvons donner qu'une approximation en ce qui concerne le nombre total de nos maires et conseillers municipaux, certains départements ne nous ayant encore fait tenir aucun recensement, ce qui ralentit nos travaux. Nous pouvons néanmoins avancer le chiffre de 60.000 élus municipaux, soit plusieurs milliers de sièges gagnés. Le nombre de nos mairies est d'environ 5.500.

Il ressort donc de la dernière consultation que nos candidats aux assemblées locales ont conservé la confiance de l'électeur, et ceci est d'heureux augure pour les élections cantonales à prévoir.

Nos élus tenaient le 24 novembre 1947 une conférence des maires socialistes. Quelques jours après, le Congrès national des Maires de

France élisait au secrétariat général de cette importante association notre camarade Le Gallo, maire de Boulogne-Billancourt.

Afin de procéder au regroupement des élus socialistes, notre fédération a provoqué chaque semaine des réunions départementales de nos maires et conseillers, auxquelles s'est rendu Roger MARZAUK. Depuis le début de cette année, de très bons résultats d'organisation sont à souligner. Nos Unions ont bien démarré, en de divers départements. Elles publient des bulletins d'information et tiennent des conférences qui réunissent un nombre remarquable d'élus pour un travail réellement constructif. Ces conférences régionales ont eu en certains endroits un excellent retentissement qui sert le Parti. Il semble bien que nos efforts des deux dernières années pour l'organisation méthodique des municipalités socialistes portent à présent leurs fruits.

Notre bureau de Paris continue à assumer une importante correspondance et répond aux consultations de nos camarades. Il rend également de multiples services par ses interventions auprès des Administrations centrales.

En ce qui concerne notre organe mensuel, *l'Elu Socialiste*, on doit regretter que tous nos élus n'aient pas compris que leur devoir était de s'y abonner.

L'Elu Socialiste, certes, dépasse en tirage les publications municipales des autres grands partis politiques. Mais ce n'est pas quelques milliers de lecteurs que nous devrions avoir, mais plusieurs dizaines de milliers.

Un effort est nécessaire à ce sujet dans tous les départements, effort facile, étant donné le prix minime de l'abonnement. Notre journal, par ses rubriques financières, administratives, rurales, est d'une aide réelle pour les élus municipaux.

Comme l'an dernier, nous devons insister sur la précarité de nos moyens matériels. Il est indispensable que la collecte des cotisations demandées aux maires et adjoints soit assurée sans délai par les trésoriers, faute de quoi il nous sera impossible de faire face aux frais croissants qu'entraîne le fonctionnement d'un organisme en plein développement.

Cette grave question de financement est négligée par nos camarades qui cependant nous demandent d'amplifier notre action (réunions, brochures, journaux, circulaires de documentation, etc...).

Répétons que seule notre faiblesse de trésorerie nous empêche de réaliser ces desseins et qu'ils se doivent de répondre à nos appels pressants.

Notre Fédération est bien partie ; mais elle peut faire beaucoup plus, et cela dépend uniquement de ses membres.

Roger MARZAUK,

Secrétaire Général.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION NATIONALE D'ETUDES

Afin de permettre une meilleure utilisation et une plus large diffusion des travaux de la Commission Nationale d'Etudes, le Secrétariat Général a demandé aux camarades GAZIER, PIETTE et VERRET de bien vouloir assurer la direction de la C.N.E. et sa liaison avec le Comité directeur.

Pour faciliter les contacts entre les groupes et les utilisateurs naturels de leurs travaux : Commissions parlementaires de l'Assemblée et du Conseil, le nombre des responsables a été réduit, et pour cela les Commissions d'Etudes ont été groupées par grands secteurs. Chacun a été confié à un camarade qualifié, chargé sous son entière responsabilité de la direction des travaux et de l'organisation technique intérieure de son secteur. Les Groupes parlementaires de l'Assemblée et du Conseil ont été sollicités de mettre sur pied une organisation parallèle.

Les Commissions ont été appelées à étudier :

1° La réforme fiscale. Des projets détaillés ont été soumis à l'attention des Commissions parlementaires compétentes ;

2° La réorganisation des ministères économiques ;

3° Le statut des Sociétés nationalisées et la réorganisation des Sociétés de Constructions Aéronautiques ;

4° La réforme électorale :

a) pour l'Assemblée,

b) pour le Conseil de la République ;

5° Les Etats-Unis d'Europe et l'action socialiste ;

6° Les congés payés,
la réforme des Comités d'entreprises,
l'embauchage et le licenciement,
les services de placement,
la sécurité sociale.

Elles ont de plus fourni des suggestions pour enrayer le mouvement de hausse des prix et obtenir une baisse :

a) des produits alimentaires,

b) de certains produits industriels, les textiles en particulier.

Des camarades ont été d'autre part délégués pour étudier avec les représentants de tous les groupements adhérant à la 3e Force, l'élaboration d'un programme économique commun.

Indépendamment de ces questions d'ordre général mises, à l'ordre jour par les événements, les camarades spécialisés des *Affaires Economiques*, de l'*Agriculture*, du *Travail* et de la *Justice* ont été en contact presque permanent avec les responsables socialistes des Commissions correspondantes de l'Assemblée Nationale, se réunissant presque chaque semaine pour étudier, avec leurs collègues parlementaires, les différentes propositions soumises à l'examen des Commissions.

H. DESPLANDS.
GAZIER.

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LA COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE

Le rapport présenté par la Commission au Congrès de l'an dernier avait signalé l'inconvénient de la présentation des résultats de l'exercice budgétaire calculés du 1er janvier au 31 décembre, c'est-à-dire plusieurs mois après sa clôture. Cet inconvénient apparaît encore plus sérieux lorsque les prix et les salaires affectent une grande instabilité et surtout lorsque cette instabilité apparaît sous la forme d'une ascension constante et qui continue dans les mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Les militants ne peuvent avoir en effet, dans ces conditions, qu'une idée assez inexacte et certainement trop optimiste de la vie financière de notre Parti.

Et cette même illusion se présente également à leurs yeux quand leur sont présentés, dans les mêmes conditions, les prévisions du budget de l'année; budget dont l'exécution est déjà en cours depuis plusieurs mois, et dont l'équilibre déjà bien difficile à établir, peut être déjà détruit lorsque le Congrès se réunit.

Ces observations vous sont présentées en toute objectivité évidemment sans esprit de critique : il appartient au Comité Directeur d'apprécier s'il y a lieu de continuer ces errements budgétaires, ou s'il est préférable de revenir à la conception de l'année budgétaire commençant le 1er avril et finissant le 31 mars de l'année suivante, jusqu'au moment, du moins, ou la stabilité revenue des prix et des salaires, permettra une stabilité corrélative des prévisions de recettes et de dépenses.

Sous le bénéfice de cette remarque, la Commission vous présente le résultat du contrôle des opérations comptables auquel elle a procédé.

Elle se plaît à déclarer que ce contrôle, que les difficultés financières l'ont amené à exercer avec la plus extrême rigueur, lui permet d'affirmer la parfaite sincérité et l'absolue régularité de toutes ces opérations. Elle ne peut toutefois celer qu'il lui a paru utile, en conséquence des opérations de contrôle qu'elle a effectuées au cours de l'année, de signaler au Trésorier, l'importance grandissante des dépenses et l'obligation de les limiter afin d'éviter un déficit qui absorberait les réserves de la Trésorerie.

RECETTES

Les recettes de l'exercice 1947 s'élèvent à 26.263.589 francs, présentant avec les recettes de l'exrcice précédent une différence en plus de 519.719 francs, mais en moins de 1.046.411 francs sur les prévisions budgétaires.

Le chiffre des recettes comprend une somme de 1.739.290 francs représentant le prix des cartes et timbres acquises par les Fédérations au mois de décembre 1947 pour leurs premiers besoins de l'année 1948.

Il convient de remarquer que les Groupes socialistes d'entreprises et le bulletin intérieur ont apporté, en regard des dépenses importantes qui figurent à leur nom au chapitre des dépenses, des recettes appréciables : 413.000 francs pour les premiers et près de 160.000 pour le second. Les dépenses occasionnées par les Jeunesses socialistes, Arguments et ripostes n'ont pas de contre-partie, au moins appréciable, en recettes.

DEPENSES

Les dépenses engagées, c'est-à-dire liquides et exigibles se sont élevées, au 31 décembre 1947, à 32.546.043 francs.

Le déficit est donc de : 32.546.043 — 26.263.589, reste 6.282.454 francs.

Il a été couvert par un prélèvement de 3.248.439 francs sur la partie réalisable des réserves qui s'élevaient d'après le bilan, au 31 décembre 1946, à 5.084.630 francs.

En outre, une somme de 3.034.015 francs, représentant des créances dont le paiement pouvait être différé de quelques mois, a été reportée comme reste à payer sur l'exercice 1948.

L'examen des dépenses dont le détail doit figurer dans le rapport financier fait ressortir certains chiffres particulièrement importants.

Administration : 13.785.323 francs contre 7.307.608 francs l'an dernier. L'augmentation des salaires, la prise en charge par le Parti de toutes les charges sociales expliquent cette augmentation.

Frais de bureau et d'administration : (43.950 + 7.728 + 12432) soit 567.100 francs.

Téléphone : 1.187.492 francs.

Timbres poste : 664.925 francs.

Congrès et Conseils Nationaux : 2.935.547 contre 893.472 francs l'an dernier.

Commission agricole : La dépense qui était de 1.500.000 francs n'est plus cette année que de 4.950 francs. La Commission de contrôle a constaté avec satisfaction cette substantielle économie.

Propagande : Le rapport financier de l'an dernier bloquant toutes les dépenses de ce chapitre, faisait ressortir un chiffre global de 11.804.168 francs. Cette année la ventilation que la Commission de Contrôle a décidé, d'accord avec le Trésorier, fait ressortir pour chaque article de ce chapitre : journal *Le drapeau rouge* (liquidation), les trois flèches, publications diverses, Centrale d'éducation socialiste, etc., enfin, indemnités aux délégués permanents des chiffres distincts que les Camarades trouveront dans le rapport financier.

Le bilan au 31 décembre 1947 comprend 2 chiffres sur lesquels la Commission appelle l'attention du Congrès : à l'actif, celui de 1.305.377 francs représentant la valeur des automobiles appartenant au Parti et, au passif, celui de 724.675 francs représentant les réserves.

Il est peu probable que l'état de certaines de ces voitures automobiles ne permettrait pas, en cas de réalisation, d'obtenir la somme figurant au bilan.

Quant au chiffre des réserves, il suffit de lire la ligne au-dessous sur laquelle figurent les restes à payer de l'exercice 1947 (3.034.015 fr.) pour se convaincre que le fond de réserve est nul.

La situation financière, au 31 décembre 1947, s'avérait donc assez difficile. La vérification des opérations comptables auquel la Commission de Contrôle a procédé au cours des 2 premiers mois de l'année 1948 a fait apparaître un accroissement des difficultés, au moins de trésorerie;

Les membres de la Commission de Contrôle ont, dans ces conditions, été appelés par le Secrétaire général à siéger dans une Commission spéciale destinée à rechercher les conditions d'équilibre du budget de 1948 Commission, proposant les compressions les plus sévères de dépenses pour les 10 mois de l'exercice 1948 restant à couvrir et que l'examen de celles des 2 premiers mois leur avait fait considérer comme indispensables. C'est

dans un accord absolu de tous les membres de cette Commission spéciale, qu'ont été décidées les mesures que le Trésorier général a dû exposer dans son rapport financier.

Les membres de la Commission de Contrôle espèrent que ces mesures permettront le redressement financier du Parti. Ils se permettent toutefois de demander instamment à la Trésorerie de ne plus admettre, au moins pendant quelque temps, que des dépenses absolument indispensables, certains que le dévouement des camarades leur permettra de supporter, s'il le fallait, une légère part des lourdes charges que doit assumer le Parti pour assurer sa vie et son développement.

C'est dans ces conditions et dans cet esprit que, la Commission Nationale de Contrôle propose au Congrès d'adopter les comptes de l'année 1947.

Les membres de la Commission : Angousset, Barbier, Biset, Bourjeais, Houille, Jurquet, Monceau, Malavas, Veray.

Pour la Commission, le Secrétaire :

G. MIFLIER.

LIBRAIRIE

Conformément au mandat qu'elle a reçu, la Commission a contrôlé la trésorerie de la Librairie.

Si le dévouement et l'activité de notre camarade VERAY n'ont pas été moindres que les années précédentes, les opérations de la Librairie qu'il gère n'ont pas atteint les chiffres antérieurs.

Les ventes se sont élevées à	Fr.	2.304.200
et le bénéfice brut à	Fr.	963.390
Mais les frais généraux atteignent	Fr.	995.028
en sorte que le déficit d'exploitation ressort à	Fr.	31.638
le stock de livres et brochures représentant la somme de..	Fr.	2.011.768

Pour cette question également la Commission de Contrôle ne saurait trop préconiser, dans toute mesure possible, la compression de ces frais généraux : elle prie le Congrès d'approuver la gestion de la Librairie pour l'année 1947.

RAPPORT FINANCIER

présenté par Victor PROVO

Trésorier Général du Parti

Les comptes que nous soumettons à ce 40e Congrès National se rapportent à la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 1947.

Au cours de cet exercice les opérations financières du Parti se résument de la façon suivante:

Recettes.

COTISATIONS.

35.365 Cartes permanentes à 20. »	707.300. »	
323.368 Feuilles cotisations à 4. »	1.293.472. »	
2.860.107 Timbres cotisations à 5. »	14.300.535. »	
24.435 Timbres propagande à 5. »	122.175. »	
		16.423.482. »
Fédération zone occupée en Allemagne		134.400, »
Souscriptions		3.936.120. »
Recettes diverses		799.906. »
Cotisations parlementaires		1.758.880. »
Avances des Fédérations sur l'exercice 1948		1.739.290.10
Régularisation débiteurs divers (exercice 1946)		481.826 »
Fêtes et manifestations		989.685. »
		26.263.589.10

Dépenses engagées.

Amis de l'Enfance Ouvrière	403.487. »
Fédérations des Elus	569.408. »
Drapeau Rouge	230.000. »
Agios	9.406.50
B. D. I.	220.916.75
G. S. E.	852.029. »
Délégations	59.263.50
Arbre de Noël	110.000. »
Comité Directeur	618.692.80
Statuts du Parti	80.653.50
Juin 44	53.685. »
Bulletin Intérieur	174.853. »
Salaires	9.887.944. »

CHARGES SOCIALES.

Impôts cédulaires	543.245. »
Assurances Sociales	1.471.274. »
Assurances accidents du travail	91.954. »
Allocations familiales	1.133.010. »
Indemnités de fonctions	3.657.896. »
Commission Nationale des Conflits	78.502. »

Commission agricole	4.950. »
Congrès	2.935.547.60
Dépenses sur l'année 1946	270.478. »
Matériel cotisant	266.811.20
Jeunesses	955.932.50
Chauffage	124.444. »
Secrétariat Général	43.950. »
Femmes Unies	8.866.25
Entretien autos	624.648.95
Manifestation 6 Février	25.000. »
Etudes socialistes	49.068. »
Documentation	144.554. »
Solidarité	28.000 »
Centrale d'Education Socialiste	138.061. »
Revue Socialiste	123.200. »
S. O. S.	144.239. »
Téléphone	1.187.492. »
Impôts mobiliers	16.000. »
Internationale	20.055. »
Commission Nationale d'Etudes	12.432. »
Ecole Socialiste	130.785. »
Assurances	72.538. »
Réfectoire	61.728.70
Arguments et Ripostes	522.781. »
Problèmes municipaux	62.000. »
Manifestations diverses	16.411. »
Délégués permanents	2.659.368. »
Electricité	158.056. »
Frais de bureau et d'administration	507.728. »
Essence	247.712. »
Gaz	4.668. »
Les Trois Flèches	41.169. »
Pensées Socialistes	6.600. »
Dépenses diverses	19.300. »
Timbres poste	664.925. »
	32.546.043.25

Soit un excédent de dépenses sur les recettes de :

32.546.043.25 — 26.263.589.10 = 6.282.454.15

Sur ces dépenses 3.034.015 francs demeuraient impayées au 31-12-47 ; les divers fournisseurs créanciers du Parti ont été désintéressés par des prélèvements sur les recettes ordinaires de l'exercice 1948.

D'autre part, il nous a fallu utiliser nos réserves à concurrence de 3.248.439 fr. 15.

L'équilibre comptable se présentait comme suit :

Recettes 1947	26.263.589.10
Utilisation des réserves	3.248.439.15
Dettes au 31 décembre	3.034.015. »
Total des dépenses	32.546.043.25

Cette situation appelle les observations suivantes :

1° Le budget provisionnel du Parti présenté au Congrès de Lyon en excédent de recettes a été largement dépassé.

Cette situation paraît devoir s'expliquer par l'augmentation constante des prix et des salaires.

2° Le budget 1948 (V. infra) aura à supporter l'amortissement des dettes de l'année 1947, soit : 3.034.015 francs.

3° Notre fonds de réserves devient pratiquement nul.

BILAN DU PARTI SOCIALISTE

au 31 décembre 1947

ACTIF

Dépots et Cautions	27.421.30
Matériel	959.577. »
Automobiles	1.305.377. »
Titres et Portefeuille	25.000. »
Fédérations Débitrices	554.386. »
Librairie	2.576.728.40
Disponible	49.497. »
	5.497.980.70

PASSIF

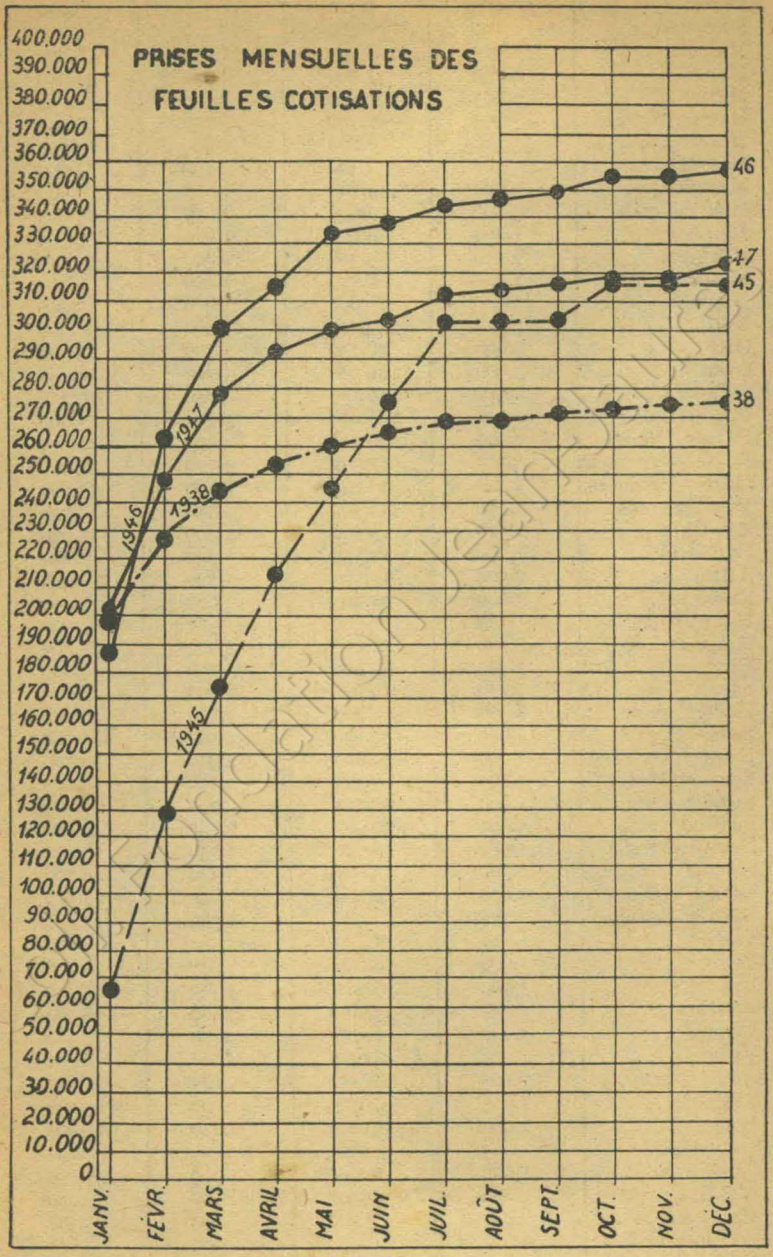
Réserves	724.675.60
Divers à payer	3.034.015. »
Fédérations Créditrices	1.739.290.10
	5.497.980.70

Coll. Fondation Jean Jaurès

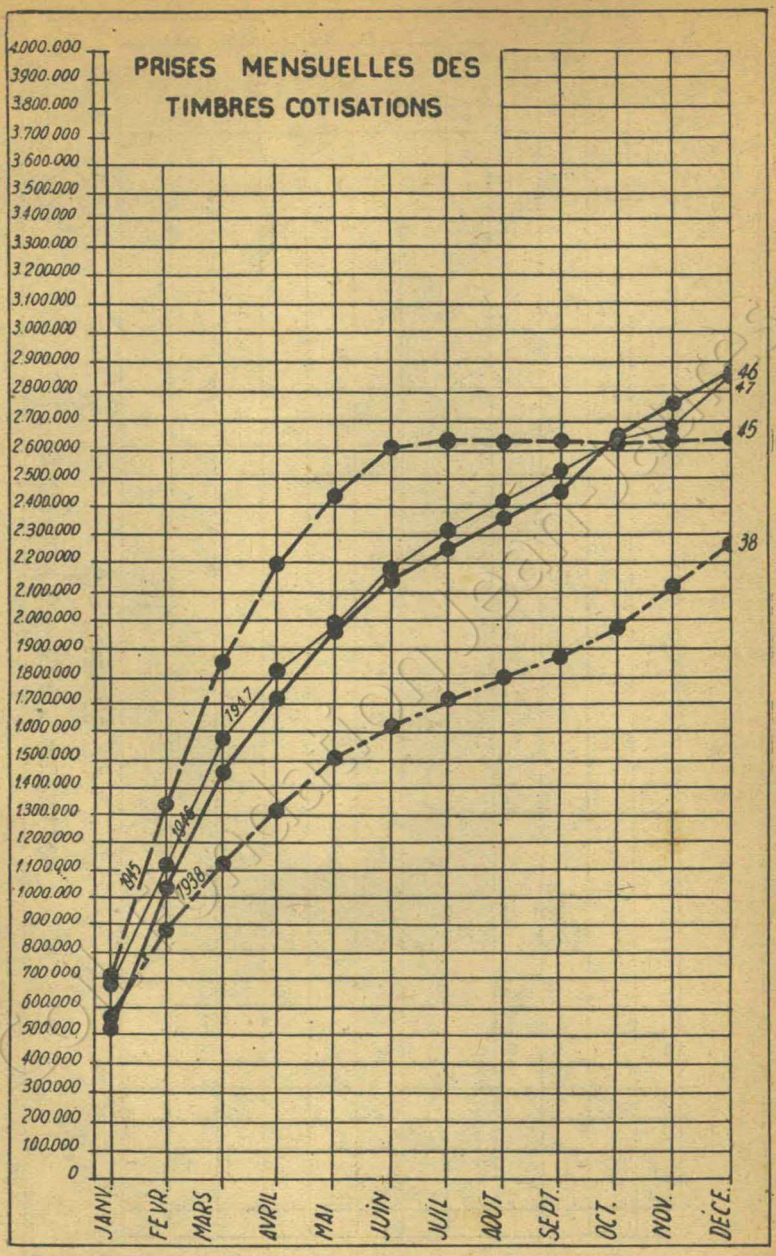
Tableau comparatif des Cartes et Timbres 1946-1947

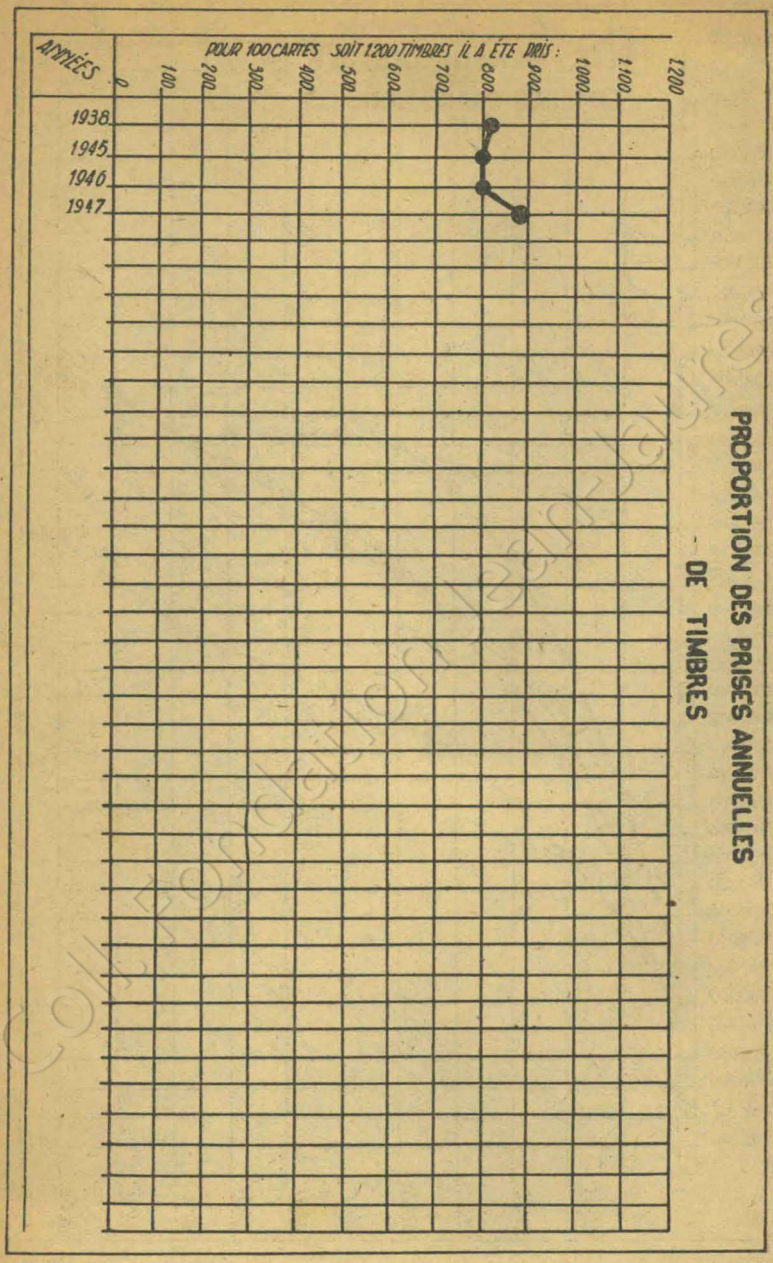
Fédérations	Feuilles Cot. annuel.	Timbres	Feuilles Cot. annuel.	Timbres
	au 31 décembre 1946		au 31 décembre 1947	
Ain	2.225	20.800	2.200	21.000
Aisne	4.900	38.000	4.200	33.000
Alger	1.500	7.000	1.300	13.600
Allier	3.900	33.550	3.650	35.100
Basses-Alpes	1.875	7.400	1.900	7.000
Hautes-Alpes	600	3.000	600	4.200
Alpes-Maritimes	2.800	25.250	2.000	12.000
Ardèche	2.050	15.428	1.000	12.000
Ardennes	2.551	21.513	2.300	19.200
Ariège	2.100	23.300	2.000	24.000
Aube	1.560	15.002	1.350	13.000
Aude	5.102	39.200	4.000	33.500
Aveyron	2.050	18.500	2.250	20.000
Bouches-du-Rh.	9.352	108.936	9.100	105.200
Calvados	1.600	11.000	1.500	10.000
Cantal	2.080	12.750	1.000	10.000
Charente	1.500	11.800	1.600	13.700
Charente-Marit.	3.800	34.800	4.000	35.000
Cher	2.350	16.200	2.000	15.500
Constantine	2.000	15.000	2.000	15.000
Corrèze	2.300	18.540	2.100	18.000
Corse	2.000	16.000	950	7.900
Côte-d'Or	2.450	20.000	2.700	23.000
Côtes-du-Nord	10.000	43.000	6.200	40.000
Creuse	3.000	19.000	2.000	17.000
Dordogne	6.000	48.000	7.000	50.000
Doubs	3.000	22.200	3.100	23.000
Drôme	2.600	20.000	2.200	20.937
Eure	2.601	16.000	2.500	15.000
Eure-et-Loir	2.125	17.000	1.950	15.800
Finistère	4.000	39.000	4.000	34.000
Gard	6.000	70.000	4.200	45.600
Haute-Garonne	6.700	46.068	6.050	63.008
Gers	3.000	30.000	3.000	24.000
Gironde	10.150	69.500	9.260	62.000
Hérault	5.600	57.000	5.000	53.000
Ille-et-Vilaine	3.100	22.200	2.500	23.000
Indre	2.850	23.845	2.450	20.400
Indre-et-Loire	3.250	26.850	3.200	28.000
Isère	5.298	37.749	5.100	35.600
Jura	2.200	21.000	1.850	16.360
La Guadeloupe	650	6.000	1.100	7.500
Landes	6.100	51.000	6.000	58.000
Loire-et-Cher	2.000	15.300	1.925	19.600
Loire	2.400	13.500	2.000	16.000
Haute-Loire	1.500	5.050	1.000	6.200
Loire-Inférieure	2.737	24.600	2.500	20.000
Loiret	2.000	16.500	2.000	13.000
Lot	1.600	11.580	1.200	8.000
Lot-et-Garonne	3.000	19.910	2.100	17.401

Lozère	475	5.300	300	2.250
Madagascar	160	160	206	1.918
Maine-et-Loire .	1.915	18.700	1.900	16.000
Manche	1.750	14.500	2.250	21.000
Marne	2.805	21.800	2.500	21.000
Haute-Marne ..	991	7.702	750	5.156
Maroc	1.360	8.800	1.400	14.000
Martinique	300	1.360	600	3.000
Mayenne	1.200	9.000	1.200	9.600
Meurthe-et-Mos..	3.200	27.000	3.250	25.000
Meuse	1.400	8.000	600	7.000
Morbihan	3.260	19.300	2.800	20.000
Moselle	1.400	9.500	1.200	7.500
Nièvre	1.850	15.600	1.680	15.200
Nord	25.015	220.000	24.000	220.000
Oise	3.800	26.750	3.500	23.500
Oran	3.000	21.500	3.700	34.000
Orne	990	6.170	850	6.750
Pas-de-Calais ..	22.906	180.000	22.000	185.000
Puy-de-Dôme ..	7.500	46 200	4.900	44.300
Basses-Pyrénées.	2.375	17.802	2.000	17.200
Hautes-Pyrénées.	2.200	18.083	1.800	13.000
Pyr.-Orientales .	3.150	32.393	2.550	25.000
Bas-Rhin	1.525	13.000	1.800	17.000
Haut-Rhin	1.799	14.153	1.700	18.221
Belfort	2.400	15.500	1.200	6.000
Rhône	3.000	24.503	3.000	23.200
Haute-Saône ...	1.135	6.702	900	7.000
Saône-et-Loire .	3.500	24.000	3.000	23.800
Sarthe	3.500	30.000	3.200	26.000
Savoie	1.750	10.950	1.000	7.000
Haute-Savoie ...	2.000	14.000	1.500	10.000
Seine	15.000	138.000	14.100	141.000
Seine-Inférieure.	4.000	30.000	3.250	30.500
Seine-et-Marne .	3.000	25.040	2.500	19.000
Seine-et-Oise ...	11.000	88.700	10.000	88.200
Sénégal	5.000	60.000	6.755	81.060
Deux-Sèvres ...	1.987	16.000	1.750	18.000
Somme	6.500	53.800	5.220	42.700
Tarn	2.800	29.000	2.800	28.500
Tarn-et-Garonne.	2.000	4.000	1.500	14.000
Tonkin	120	1.440	50	600
Tunisie	1.200	10.000	1.200	10.000
Var	5.000	38.000	3.660	42.400
Vaucluse	2.875	23.700	2.500	20.000
Vendée	1.940	17.200	1.850	17.000
Vienne	1.500	8.000	1.000	8.000
Haute-Vienne ..	6.025	66.000	5.025	60.000
Vosges	1.900	9.750	1.200	13.200
Yonne	2.000	18.000	2.000	12.000
Cambodge	23	276	—	—
Cameroun	1.900	2.000	5.000	15.000
A.E.F. Brazzav..	280	1.940	200	2.400
Mauritanie	—	—	300	1.500
Cochinchine	—	—	300	3.600
Nouv.-Calédonie.	—	—	80	480
Indes Françaises.	—	—	300	2.000



© Fondation Jean Jaurès


PRISES MENSUELLES DES
TIMBRES COTISATIONS
4.000.000
3900.000
3.800.000
3.700.000
3.600.000
3.500.000
3.400.000
3.300.000
3.200.000
3.100.000
3.000.000
2.900.000
2.800.000
2.700.000
2.600.000
2.500.000
2.400.000
2.300.000
2.200.000
2.100.000
2.000.000
1900.000
1800.000
1700.000
1000.000
1500.000
1400.000
1300.000
1200.000
1100.000
1000.000
900.000
800.000
700.000
600.000
500.000
400.000
300.000
200.000
100.000
0
JANV.
FEVR.
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUIL
AOUT
SEPT.
OCT.
NOV.
DECE.
1945
1946
1947
1938
46
47
45
38



Collection Jean-Jaurès

TABLEAU COMPARATIF DES ADHERENTS EN 1946-1947
(Gains et pertes)

FÉDÉRATIONS	ADHÉRENTS EN 1946	ADHÉRENTS EN 1947	GAINS	PERTES
Ain	2.225	2.200	—	25
Aisne	4.900	4.200	—	700
Alger	1.500	1.300	—	200
Allier	3.900	3.650	—	250
Basses-Alpes	1.875	1.900	25	—
Hautes-Alpes	600	600	—	—
Alpes-Maritimes.	2.800	2.000	—	800
Ardèche	2.050	1.000	—	1.050
Ardennes	2.551	2.300	—	251
Ariège	2.100	2.000	—	100
Aube	1.560	1.350	—	210
Aude	5.102	4.000	—	1.102
Aveyron	2.050	2.250	200	—
Bouches-du-Rh.	9.352	9.100	—	252
Calvados	1.600	1.500	—	100
Cantal	2.080	1.000	—	1.080
Charente	1.500	1.600	100	—
Charente-Marit.	3.800	4.000	200	—
Cher	2.350	2.000	—	350
Constantine	2.000	2.000	—	—
Corrèze	2.300	2.100	—	200
Corse	2.000	950	—	1.050
Côte-d'Or	2.450	2.700	250	—
Côtes-du-Nord	10.000	6.200	—	3.800
Creuse	3.000	2.000	—	1.000
Dordogne	6.000	7.000	1.000	—
Doubs	3.000	3.100	100	—
Drôme	2.600	2.200	—	400
Eure	2.601	2.500	—	101
Eure-et-Loir	2.100	1.950	—	150
Finistère	4.000	4.000	—	—
Gard	6.000	4.200	—	1.800
Haute-Garonne	6.700	6.050	—	650
Gers	3.000	3.000	—	—
Gironde	10.150	9.260	—	890
Hérault	5.600	5.000	—	600
Ille-et-Vilaine	3.100	2.500	—	600
Indre	2.850	2.450	—	400
Indre-et-Loire	3.250	3.200	—	50
Isère	5.298	5.100	—	198
Jura	2.200	1.850	—	350
La Guadeloupe	650	1.100	450	—
Landes	6.100	6.000	—	100
Loire-et-Cher	2.000	1.925	—	75
Loire	2.400	2.000	—	400
Haute-Loire	1.500	1.000	—	500
Loire-Inférieure.	2.737	2.500	—	237
Loiret	2.000	2.000	—	—
Lot	1.600	1.200	—	400
Lot-et-Garonne	3.000	2.100	—	900
Lozère	475	300	—	175

Madagascar	160	206	46	—
Maine-et-Loire .	1.915	1.900	—	15
Manche	1.750	2.250	500	—
Marne	2.805	2.500	—	305
Haute-Marne ..	1.000	750	—	250
Maroc	1.360	1.400	40	—
Martinique	300	600	300	—
Mayenne	1.200	1.200	—	—
Meuthe-et-Mos..	3.200	3.250	50	—
Meuse	1.400	600	—	800
Morbihan	3.260	2.800	—	460
Moselle	1.400	1.200	—	200
Nièvre	1.850	1.680	—	170
Nord	25.015	24.000	—	1.015
Oise	3.800	3.500	—	300
Oran	3.000	3.700	700	—
Orne	990	850	—	140
Pas-de-Calais ..	22.906	22.000	—	906
Puy-de-Dôme ..	7.500	4.900	—	2.600
Basses-Pyrénées.	2.375	2.000	—	375
Hautes-Pyrénées.	2.200	1.800	—	400
Pyr.-Orientales .	3.150	2.550	—	600
Bas-Rhin	1.525	1.800	275	—
Haut-Rhin	1.799	1.700	—	99
Belfort	2.400	1.200	—	1.200
Rhône	3.000	3.000	—	—
Haute-Saône ...	1.135	900	—	235
Saône-et-Loire .	3.500	3.000	—	500
Sarthe	3.500	3.200	—	300
Savoie	1.750	1.000	—	750
Haute-Savoie ...	2.000	1.500	—	500
Seine	15.000	14.100	—	900
Seine-Inférieure.	4.000	3.250	—	750
Seine-et-Marne .	3.000	2.500	—	500
Seine-et-Oise ...	11.000	10.000	—	1.000
Sénégal	5.000	6.755	1.755	—
Deux-Sèvres ...	1.987	1.750	—	237
Somme	6.500	5.220	—	1.280
Tarn	2.800	2.800	—	—
Tarn-et-Garonne.	2.000	1.500	—	500
Tonkin	120	50	—	70
Tunisie	1.200	1.200	—	—
Var	5.000	3.660	—	1.340
Vaucluse	2.875	2.500	—	375
Vendée	1.940	1.850	—	90
Vienne	1.500	1.000	—	500
Haute-Vienne ..	6.025	5.025	—	1.000
Vosges	1.900	1.200	—	700
Yonne	2.000	2.000	—	—
A.E.F. Brazzav..	280	200	—	80
Mauritanie	—	300	300	—
Isolés	7	7	—	—
Cambodge	23	—	—	23
Nouv.-Calédonie.	—	80	80	—
Cochinchine	—	300	300	—
Cameroun	1.000	5.000	4.000	—
Indes Françaises.	—	300	300	—

REPRESENTATION DES FORCES FEDERALES A FIN 1947

FÉDÉRATIONS	NOMBRE DE MANDATS	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS
Ain	36	3
Aisne	56	5
Alger	23	3
Allier	39	5
Basses-Alpes	12	2
Hautes-Alpes	8	2
Alpes-Maritimes	21	2
Ardèche	21	2
Ardennes	33	3
Ariège	41	4
Aube	22	2
Aude	56	5
Aveyron	34	3
Bouches-du-Rhône	176	13
Calvados	17	2
Cantal	17	2
Charente	23	3
Charente-Maritime	59	5
Cher	26	3
Constantine	26	3
Corrèze	31	3
Corse	14	2
Côte-d'Or	39	4
Côtes-du-Nord	67	5
Creuse	29	3
Dordogne	84	7
Doubs	39	4
Drôme	35	3
Eure	26	3
Eure-et-Loir	27	3
Finistère	57	5
Gard	77	6
Haute-Garonne	106	8
Gers	41	4
Gironde	104	8
Hérault	89	7
Ille-et-Vilaine	39	4
Indre	35	3
Indre-et-Loire	47	4
Isère	60	5
Jura	28	3
La Guadeloupe	13	2
Landes	97	7
Loir-et-Cher	33	3
Loire	27	3
Haute-Loire	11	2
Loire-Inférieure	34	3
Loiret	22	2
Lot	14	2
Lot-et-Garonne	30	3

Lozère	4	2
Madagascar	4	3
Maine-et-Loire	27	3
Manche	36	3
Marne	36	2
Haute-Marne	9	2
Maroc	24	3
Martinique	6	2
Mayenne	17	2
Meurthe-et-Moselle	42	4
Meuse	12	2
Morbihan	34	3
Moselle	13	2
Nièvre	26	3
Nord	367	25
Oise	40	4
Oran	57	5
Orne	12	2
Pas-de-Calais	309	22
Puy-de-Dôme	74	6
Basses-Pyrénées	29	3
Hautes-Pyrénées	22	2
Pyrénées-Orientales	42	4
Bas-Rhin	29	3
Haut-Rhin	31	3
Belfort	11	2
Rhône	39	4
Haute-Saône	12	2
Saône-et-Loire	40	4
Sarthe	44	4
Savoie	12	2
Haute-Savoie	17	2
Seine	236	17
Seine-Inférieure	51	4
Seine-et-Marne	32	3
Seine-et-Oise	148	11
Sénégal	138	10
Deux-Sèvres	31	3
Somme	72	6
Tarn	48	4
Tarn-et-Garonne	24	3
Tonkin	—	—
Tunisie	17	2
Var	71	6
Vaucluse	34	3
Vendée	29	3
Vienne	14	2
Haute-Vienne	101	8
Vosges	23	3
Yonne	21	2
Cochinchine	7	2
A.E.F. Brazzaville	5	2

TABLEAU DES FEDERATIONS
AYANT PRIS DES TIMBRES DE PROPAGANDE EN 1947

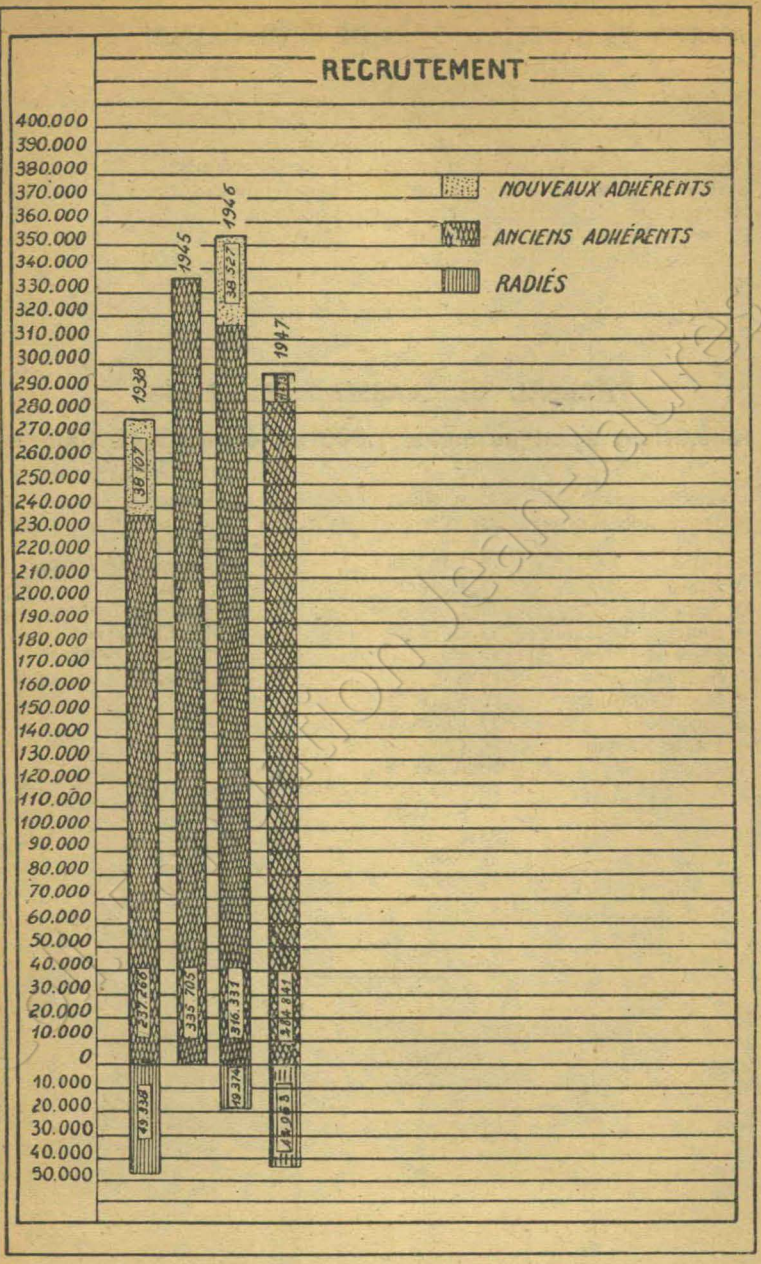
Somme	4.600	Cochinchine	1.200
Sarthe	2.800	Hautes-Pyrénées	1.185
Tarn	2.800	Vendée	600
Cher	2.500	Basses-Pyrénées	300
Pyrénées-Orientales	2.400	Indre-et-Loire	250
Loir-et-Cher	2.050	Lozère	150
Marne	2.000	Mayenne	100
Saône-et-Loire	1.500		

TABLEAU DE CLASSEMENT EN 1947

Fédérations ayant au moins 1.000 adhérents à 12 timbres

REPRÉSENTÉES PAR PLUS DE 100 MANDATS	REPRÉSENTÉES PAR PLUS DE 51 MANDATS	REPRÉSENTÉES PAR PLUS DE 41 MANDATS
1 Nord	10 Landes	25 Seine-Inférieure
2 Pas-de-Calais	11 Hérault	26 Tarn
3 Seine	12 Dordogne	27 Indre-et-Loire
4 Bouches-du-Rhône	13 Gard	28 Sarthe
5 Seine-et-Oise	14 Puy-de-Dôme	29 Meurthe-et-Moselle
6 Sénégal	15 Somme	30 Pyrénées-Orientales
7 Haute-Garonne	16 Var	
8 Gironde	17 Côtes-du-Nord	
9 Haute-Vienne	18 Isère	
	19 Allier	
	20 Charente-Maritime	
	21 Finistère	
	22 Oran	
	23 Aude	
	24 Aisne	

Coll. Fondation Jean Jaurès


RECRUTEMENT
NOUVEAUX ADHÉRENTS
ANCIENS ADHÉRENTS
RADIÉS
400.000
390.000
380.000
370.000
360.000
350.000
340.000
330.000
320.000
310.000
300.000
290.000
280.000
270.000
260.000
250.000
240.000
230.000
220.000
210.000
200.000
190.000
180.000
170.000
160.000
150.000
140.000
130.000
120.000
110.000
100.000
90.000
80.000
70.000
60.000
50.000
40.000
30.000
20.000
10.000
0
10.000
20.000
30.000
40.000
50.000
1938
1945
1946
1947
38 107
38 327
257 705
335 705
316 331
19 374
69 338

LE BUDGET PREVISIONNEL POUR 1948 A ETE ETABLI COMME SUIT :

Recettes

5.000	Cartes permanentes à 50. »	250.000 »
230.000	Feuilles cotisations à 10. »	2.300.000 »
1.840.000	Timbres — à 8. »	14.720.000 »
20.000	— solidarité à 8. »	160.000 »
230.000	— imposition à 60. »	13.800.000 »
Cotisations des parlementaires à 180 »		8.640.000 »
Union des Elus		1.000.000 »
Divers		1.000.000 »
		41.870.000 »

Dépenses

Délégations	60.000 »	
Comité Directeur	650.000 »	
Congrès et Conseils Nationaux	4.500.000 »	
Matériel Cotisant	350.000 »	
Travaux et Transformations	300.000 »	
Chauffage	200.000 »	
Fournitures et Frais d'Administration	500.000 »	
Entretien autos	500.000 »	
Téléphone	1.000.000 »	
Impôt mobilier	20.000 »	
		8.080.000 »
Assurances	150.000 »	
Réfectoire	30.000 »	
Electricité	200.000 »	
Essence	300.000 »	
Dépenses diverses	30.000 »	
Timbres poste	700.000 »	
Ristournes des cotisations parlementaires aux Fédérations	3.240.000 »	
		4.650.000 »
		12.730.000 »

Secrétariat administratif.

Amis de l'Enfance Ouvrière	200.000 »
Fédérations des Elus	560.000 »
Groupes Socialistes d'Entreprises	800.000 »
Commission Agricole	5.000 »
Femmes Socialistes	500.000 »
Colonies de vacances	500.000 »
Solidarité	200.000 »
Subventions diverses	500.000 »
Conflits	80.000 »
	3.345.000 »

Secrétariat à la propagande.

Bulletin de documentation intérieure	230.000 »	
Juin 44	50.000 »	
Bulletin Intérieur	1.000.000 »	
Documentation	150.000 »	
Arguments et Ripostes	1.000.000 »	
Semaine d'Etudes	1.000.000 »	
Affaires internationales (voyages)	500.000 »	
Cotisation à l'Internationale	300.000 »	
		4.230.000 »

Personnel.

Salaires et indemnités	14.000.000 »
Charges sociales et impôts	3.500.000 »
Frais de déplacement des délégués à la propagande	1.000.000 »
	38.805.000 »
Dépenses impayées en 1947	3.034.015 »
	41.839.015 »

A la date du 29 février, nous avions placé 191.000 feuilles cotisations. Il est donc apparu nécessaire à la Commission des finances du Parti, à la Commission spéciale désignée par le Comité directeur et au Comité directeur lui-même, de réduire les prévisions en ce qui concerne les adhérents en 1948.

La prudence commande d'agir de cette manière si nous voulons sincèrement assurer l'équilibre budgétaire du Parti.

Il convient de souligner l'augmentation sensible des Elus parlementaires en ce qui concerne leur cotisation qui passe de 1.758.000 francs en 1947 à 5.400.000 francs pour 1948.

Cette augmentation provient du fait que, depuis janvier, la cotisation parlementaire a été portée de 3.000 francs à 5.000 francs par mois, répartis de la manière suivante :

1.500 francs pour le Parti,
1.500 francs pour les Fédérations,
2.000 francs pour l'administration des Groupes.

De plus, lors de l'examen du budget, la Commission désignée par le Comité directeur, et en plein accord avec la Commission des Finances du Parti, a proposé un projet tendant à porter la cotisation des Elus à 6.000 francs par mois.

Il a été entendu que les 1.000 francs ainsi obtenus seraient versés intégralement à la Trésorerie Générale.

L'augmentation prévisible des recettes, par suite de l'augmentation du prix des feuilles cotisations et des timbres, le rendement attendu des timbres d'imposition (60 fr. par adhérent), et le relèvement de la cotisation des Elus parlementaires n'ont pas à eux seuls permis l'équilibre budgétaire.

Etant donné la dépréciation monétaire et la hausse des prix, les dépenses prévisibles pour l'administration, la propagande et le personnel atteignaient 52.805.000 francs auxquels il fallait ajouter 3.034.015 francs de factures à payer, soit au total 55.839.015 francs.

Le déficit initial était donc de :

55.839.015 fr. — 41.870.000 fr. = 13.969.015 fr., soit 14.000.000 de fr., alors que nous nous trouvions un nombre moindre d'adhérents.

Le Comité directeur a donc été amené à prendre des mesures rigoureuses d'autant plus que « Les Editions de Presse et de la Liberté » présentent un déficit de 3.000.000 de francs, le journal *La Moisson* un déficit d'exploitation de 3.000.000 de francs et l' « Agence de Presse de la Liberté » de 2.000.000 de francs, soit un total de 8.000.000 de francs, dont le Parti à la charge et qui ne sont compensés qu'en partie par un stock de brochures ou par du matériel de bureau que nous ne pouvons entièrement réaliser.

Il a donc décidé de supprimer totalement la délégation de la propagande et de comprimer les effectifs de quelques autres services.

Au total 31 propagandistes et employés du Parti devront être licenciés à partir du 1er avril 1948.

Cela représente, en réduction, avec les charges sociales afférentes et la suppression des dépenses très lourdes de frais de voyage, une somme de 14.000.000 de francs et ramène pour 1948 le budget de dépenses de 55.839.015 fr. — 14.000.000 de fr. à 41.839.015 francs.

Soit un excédent de recettes de :

RECETTES	41.870.000 »
DEPENSES	41.839.015 »
	30.985 »

Excédent théorique car, en effet, nous ne disposerons que des 8/12 des compressions proposées, puisque les licenciements n'ont pu avoir d'effet que le 1er mai prochain.

L'équilibre budgétaire est donc réalisé, mais il faut constater que rien n'a été prévu pour les Editions de la Liberté, pour l'Agence de Presse de la Liberté. Aucun crédit ne figure pour les élections au Conseil Général qui auront lieu en octobre prochain, et au Conseil de la République qui se dérouleront cette année.

Le poste de la propagande est donc pratiquement inexistant et cette constatation doit préoccuper le Parti tout entier.

Cette situation amènera sans aucun doute nos camarades à multiplier leurs interventions pour faire augmenter le nombre des adhérents et la moyenne des timbres par carte, et pour réaliser le plus exactement possible les impositions décidées par le Parti.

C'est à cette seule condition que nous aurons des finances saines. Sachons nous en souvenir.

LIBRAIRIE

Les opérations de la Librairie se résument de la façon suivante :

Ventes		2.304.200,85
Stocks au 31 décembre 1946	2.090.710, »	
Achats	1.261.868,95	
	3.352.578,95	
Stocks au 31 décembre 1947	2.011.768,30	
		1.340.810,65
Bénéfice brut		963.390,20
Frais Généraux	339.204,20	
Salaires	504.480, »	
Charges sociales	151.344, »	
		995.028.20
Perte de l'exercice		31.638, »

Il est à remarquer que les ventes ne se sont élevées qu'à 2.304.200 fr. 85 contre 3.782.018 francs en 1946, soit une différence en moin de 1 million 477.817 fr. 15, alors que les frais généraux salaires et charges passent de 786.677 francs à 995.028 francs, soit une différence en plus de 208.351 fr. 20.

L'ensemble du compte Librairie se solde cette année par une perte de 31.638 francs, alors que l'exercice 1946 accusait un profit de 873.240 fr. 65.

Rappelons combien il serait utile que les membres du Parti s'intéressent davantage à la diffusion des livres et brochures vendus à la Librairie, non seulement la Trésorerie y trouverait son compte mais la propagande y gagnerait grandement et l'éducation des adhérents également.

PERSONNEL

A la suite des licenciements du personnel décidés par le Comité directeur les effectifs du Personnel salarié du Parti se décomposent comme suit :

Secrétariat Général	3
Secrétariat à la Propagande	6
Bureau National de Propagande	2
B. D. I.	5
Bureau Central de Presse	2
Bureau Affaires Internationales	2
Secrétariat Organisation	3
G. S. E. et Comité d'Entreprises	4
Femmes Socialistes	2
Jeunesses	5
Commission Nationale des Conflits	1
Commission Agricole	1
Secrétariat Administration	3
Courrier	4
Expédition	5
Gardiens de bureau	3
Gardiens rue Victor-Massé	2
Chauffeurs	2
Femmes de ménage	2
Cantine	2
Standardistes	2
Trésorerie	5
Librairie	3
Assemblée Nationale	1
Emigrés	1
Conseil Juridique	1
	72

Victor PROVO.

RAPPORT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU POPULAIRE

L'année dernière nous vous avons soumis un rapport montrant toutes les difficultés rencontrées par le *Populaire* par suite de la situation exceptionnelle que traversent la Presse tout entière et le *Populaire* en particulier.

Nous tenons à rappeler que le 9 avril 1947, le *Populaire* a repris la forme d'une Société légale et qu'une grande partie des archives a été récupérée.

Depuis le dernier Congrès, le Conseil d'Administration a tenu 8 séances au cours desquelles toutes les questions intéressant la vie du journal ont chaque fois été largement débattues.

Les membres du Conseil d'Administration, désignés par le Comité Directeur, sont actuellement :

Léon BLUM, ARRES-LAPOQUE, DEDECKER Marcel, MAYER Daniel, MOREL André, RIBIERE René, TELLIER Léon, VERDIER Robert, LANCELLE, MALACRIDA, DELABRE, COMMIN, MAZURIER Paul.

Au titre de représentants du personnel avec voix consultative :

GABANO, GRAVIER, LEBARC, SOISSON, ROELS, ROLDES, G. SAINT, CARADEC.

Le tableau ci-dessous montre que les responsables désignés par le Parti ont toujours apporté leur entier concours.

TABLEAU DES PRESENCES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Directeur Politique.

Léon BLUM	I	E	E	I	E	I	I	I

Membres nommés par le Comité Directeur.

ARRES-LAPOQUE ...	I	I	I	I	I	A	I	I
BLUM Renée	I ne fait plus partie du C.A.							
CAPDEVILLE	A ne fait plus partie du C.A.							
COMMIN		I	I	I	I	A	I	I
DEDECKER	I	I	I	I	I	I	I	I
DELABRE		I	I	I	I	A	I	I
FERRAT	I	A	A	I	A	I	A	A
LANCELLE A.		E	E	I	I	I	I	I
LAURENT A.	E ne fait plus partie du C.A.							
MALACRIDA		I	I	I	I	E	I	I
MAYER	I	I	I	I	A	I	I	E
MAZURIER		I	I	A	A	I	I	I
RIBIERE	I	I	I	I	I	I	A	I
TELLIER	I	I	I	I	I	I	I	I
TEXIER	I ne fait plus partie du C.A.							
VERDIER	I	I	I	I	I	I	I	E

Membres du personnel nommés par le Comité Directeur.

CARADEC						I	I	I
CORNILLE	I	I	I	I	I	démissionnaire		
GABANO				I	I	I	I	I
GRAVIER				I	I	I	I	I
LACOUR G.	I	I	I					
LEBARC	A	I	I	I	I	I	I	I
MORIN	A	I	I	I	I	démissionnaire		
ROELS						I	I	I
ROLDES						I	I	A
SAINT	A	A	I	I	I	I	I	I
SOISSON	A	I	I	I	I	I	I	A

Auditeurs.

NOGUERES	A	A	I	I	I	I	I	I
JACQUE	I	A	I	I	I	I	I	I

Lors du dernier Congrès, nous avions promis de faire des économies substantielles.

Nous voulons montrer par ce rapport, comment ces promesses ont été exécutées.

1° Le 17 juin, le Conseil dAdministration du *Populaire* avait décidé de faire reparaître l'Edition Départementale qui avait été supprimée en 1946.

Par le rétablissement de cette édition, le Conseil d'Administration pouvait escompter une augmentation de la vente en province et surtout une augmentation de la vente directe par les Comités de Diffusion, ainsi que le gain d'un certain nombre d'abonnés qui auraient eu la certitude de recevoir leur journal le jour même de sa publication.

L'expérience a été tentée pendant 6 mois, mais devant ces résultats décevants, le Conseil était obligé d'en décider la suppression le 7 janvier 1948.

2° Compression des frais du service de propagande. Pour l'année 1946, le montant des frais du service de propagande (affichage, courses, etc...) se montait à 12.181.772 fr. 10.

3° Pour l'année 1947, ce même poste était réduit à 6 millions.

Le Conseil d'Administration du *Populaire* a estimé que sa tâche ne s'arrêtait pas là et a recherché toutes les mesures permettant de diminuer encore le déficit du Journal.

Quels sont ces moyens ?

A. — COMPRIMER AU MAXIMUM LE PRIX DE REVIENT DU JOURNAL

1° Diminuer les frais généraux et d'impression.

En ce qui concerne les frais généraux et d'imprimerie, votre Conseil a recherché par une confrontation entre la Société Nationale des Entreprises de Presse et le secteur privé, toutes les économies possibles dans ce domaine. C'est ainsi que *le Populaire* a quitté l'immeuble du *Matin* pour aller au 61, rue Lafayette dans des locaux plus exigus.

Une économie annuelle, d'environ 10 millions sera ainsi faite, portant sur les frais généraux et le loyer.

2° Diminuer le personnel du Journal.

Le personnel du Journal a été réduit dans tous les services et le Conseil d'Administration a dû avec beaucoup de peine se séparer de nombreux collaborateurs de la Rédaction du Journal :

14 au total

ainsi que du personnel administratif :

10 au total.

Le Service Artistique a, de son côté, été supprimé (2 personnes).

B. — PUBLICITE

Parallèlement à ces mesures d'économies un effort a été fait pour augmenter les recettes de publicité. Une réorganisation profonde a été entreprise.

Une régie publicitaire a été créée avec le journal socialiste du Nord, *Nord-Matin*, pour remplacer la *Centrale de Publicité* qui avait été critiquée à différentes reprises par un certain nombre de camarades et dont le rendement ne donnait pas, en effet, entièrement satisfaction.

C. — VENTES DE PROPAGANDE

Nous avons constaté que les ventes de Propagande, faites par les Comités de Diffusion, étaient en baisse encore par rapport aux chiffres de l'année précédente et ceci, malgré les différents appels faits par la voie du journal, par circulaires, et par le *Bulletin Intérieur*.

D. — CES MESURES D'ECONOMIES ONT-ELLES ETE SUFFISANTES ?

Peut-on envisager sans inquiétude l'avenir du *Populaire ?* Il n'en est malheureusement rien. Et cela pour plusieurs raisons :

1° La situation de la presse en général est extrêmement grave. Nous n'en voulons pour preuve que les appels adressés à leurs lecteurs et amis, comme nous l'avons fait nous-mêmes, par *l'Aube* et *l'Humanité*.

On constate aussi que des journaux ont fusionné. Les difficultés tiennent, ainsi que nous l'avons exposé, dans *le Populaire*, aux tarifs d'impression et de transport.

A la suite d'appels pressants, le Gouvernement essaie actuellement d'apporter une solution à ce problème. A l'heure actuelle, un journal parisien du matin doit tirer au moins 200.000 exemplaires pour équilibrer son budget.

2° Or, ce n'est pas, actuellement le cas du *Populaire* qui connait des difficultés particulièrement graves.

Ainsi que nous l'avons dit à plusieurs reprises, le nombre de lecteurs du *Populaire* est trois fois plus faible que celui des inscrits du Parti.

Il est donc bien évident que la situation du *Populaire* est extrêmement grave. Elle doit être l'objet d'un examen attentif de tous les militants. Le journal du Parti ne peut être sauvé si, dans les délais les plus brefs, les militants n'accomplissent des efforts :

a) En participant largement à la souscription, qui doit permettre de reconstituer une trésorerie sans laquelle aucune entreprise ne peut être gérée dans des conditions normales ;

b) En achetant et en faisant acheter le journal, en s'abonnant et faisant souscrire des abonnements.

On ne peut plus compter en effet atteindre l'équilibre entre les recettes et les dépenses par la compression de celles-ci. Les mesures les plus rigoureuses ont été déjà prises en ce sens. Il ne reste aucun autre moyen d'augmenter les recettes que par l'accroissement des ventes.

Comment cela est-il possible ? Quelles mesures doivent être prises pour y parvenir ?

C'est ce que le Conseil d'Administration se propose d'étudier de manière à présenter au Congrès National un certain nombre de propositions concrètes. Il reste que rien de vraiment efficace et durable ne pourra être réalisé si les militants ne participent pas à ces efforts et s'il n'y a pas une confiance totale entre eux, la Direction et l'Administration du *Populaire*.

N. B. — Le Conseil suggère que, comme l'année dernière, le Congrès désigne une Commission qui, au cours des travaux pourra examiner toutes les questions intéressant le Journal.

TABLE DES MATIERES

	Pages
◆ **Rapport Moral**	3
◆ **Rapports Administratifs**	3
— Décisions du 39e Congrès	4
— Les Conseils Nationaux	17
— Le Comité Directeur	23
— La Section Nationale d'Organisation	32
— Les Groupes Socialistes d'Entreprises	35
— Les Comités d'Entreprises	37
— La Commission Féminine Nationale	40
— Les Jeunesses Socialistes	43
— La Commission Agricole	47
— La Commission Nationale des Conflits	50
— La Commission d'Immigration	51
◆ **Rapports sur la Propagande et l'Education**	53
— Rappel des Principes	53
— Les Elections	54
— Le Bureau National de Propagande	55
— Le Bureau de Documentation et d'Information	56
— Le Bureau Central de Presse	58
— Les Délégués Permanents du Parti	59
— Le Cinéma Populaire	62
— La Centrale d'Education Socialiste	68
— La Semaine d'Etudes et le Camp International	72
— Le Cercle Jean Jaurès	77
— Juin 44	78
— Musiques et Chorales Socialistes	79
◆ **Rapport sur l'Action Socialiste Internationale**	81
◆ **Rapports des Elus :**	
— A l'Assemblée Nationale	89
— Au Conseil de la République	94
— A l'Assemblée de l'Union Française	103
— Municipaux et Cantonaux	105
◆ **Rapport de la Commission Nationale d'Etudes**	107
◆ **Rapports Financiers :**	
— La Commission Nationale de Contrôle	108
— Rapport du Trésorier Général	111
◆ **Rapport du Conseil d'Administration du** Populaire	129

Imprimerie
F. BÉROUD
25, r. Michel-le-Comte
::: PARIS-3e :::

Le Gérant : Guy MOLLET

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès